

Paris, le 21 avril 2005 - n° 82/D130

Formation INDUSTRIE, INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES, ÉNERGIE

**Avant-projets de programmes statistiques 2006**

	Page
<b>MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE</b>	
<b>Insee</b>	
Direction des statistiques d'entreprises - Département de l'industrie et de l'agriculture .....	2
Département Système statistique d'entreprises .....	8
Direction des études et synthèses économiques - Division Enquêtes de conjoncture .....	14
<b>MINISTÈRE DÉLÉGUÉ À L'INDUSTRIE</b>	
Sous-direction Ingénierie et coordination statistiques du Sessi .....	21
Observatoire de l'économie de l'énergie et des matières premières .....	31
<b>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DE LA RURALITÉ</b>	
Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires du Scees .....	35
<b>MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DES PROFESSIONS LIBÉRALES ET DE LA CONSOMMATION</b>	
Sous-direction des études, des statistiques et des relations avec les organisations professionnelles .....	49
<b>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</b>	
Direction de l'évaluation et de la prospective .....	53
<b>MINISTÈRE DE LA DÉFENSE</b>	
Direction des Affaires financières - Observatoire économique de la Défense .....	56
<b>PREMIER MINISTRE</b>	
Direction du Développement des Médias - Département des statistiques, des études et de la documentation sur les médias .....	59
<b>Pour information : programmes des services rattachés à d'autres formations</b> .....	62
<b>Résumé des programmes statistiques 2004-2008</b> .....	73
<b>Fiches descriptives d'enquête pour avis d'opportunité</b> .....	82

*Réunion du 27 mai 2005*

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

### Insee

- Direction des statistiques d'entreprises  
 . Département de l'industrie et de l'agriculture

## I - Division Prix de vente industriels

### 1. Exposé de synthèse

*De nouvelles obligations européennes : les indices de prix à l'importation de produits industriels et la ventilation géographique : zone euro/hors zone euro*

L'extension d'indicateurs de prix de l'industrie relatifs aux marchés extérieurs figure parmi les priorités de la statistique publique européenne, et, ce faisant, du programme statistique 2006 et du programme moyen-terme de la statistique nationale.

En effet, le règlement européen modifié des statistiques conjoncturelles sera enrichi pour tenir compte des souhaits exprimés par le conseil ECOFIN dans le cadre du programme d'améliorations des statistiques pour l'Union Economique et Monétaire. Il prévoit notamment la mise en place d'indices de prix à l'importation de produits industriels, la ventilation géographique entre zone euro et hors zone euro pour les indices de prix à l'importation de produits industriels et les indices de prix à la production dans l'industrie pour les marchés extérieurs.

Le précédent règlement des statistiques conjoncturelles, adopté en juin 1998, prévoyait déjà la ventilation des indices de prix à la production dans l'industrie entre marché français et marchés extérieurs (prix de la production exportée).

La nouvelle demande européenne avait d'ailleurs été anticipée dès l'initialisation de la collecte des prix à la production dans l'industrie pour les marchés extérieurs en 2001, par la création de trois zones : la zone euro, l'Union européenne hors zone euro, et hors Union européenne.

L'indice de prix à l'importation a pour objectif de mesurer l'évolution mensuelle des prix de transaction de biens importés et de services connexes achetés à des unités non-résidentes par des unités résidentes. La collecte des prix à l'importation de produits industriels a été initialisée en janvier 2004, de manière simultanée à celle relative au découpage géographique en zone euro et hors zone euro. L'ensemble des indices de prix à l'importation de l'échantillon européen défini par Eurostat seront disponibles en février 2006 et seront calculés sur le mois de référence janvier 2006.

Près de la moitié du champ de l'industrie est couverte par des indices de prix à la production pour les marchés extérieurs, le complément étant estimé par des indices de valeur unitaire. La couverture totale par des indices de prix est prévue pour la fin 2007.

### 2. Travaux nouveaux pour 2006

#### 2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénové prévus pour 2006

La mise en place du suivi des prix à l'importation des produits industriels a été effectuée en 2004 et 2005 sur la base de la définition de produits témoins de la part des entreprises, qui ont fait l'objet d'une visite d'un ingénieur-enquêteur ou d'un questionnaire par voie postale. En 2006, parallèlement à la diffusion des indices prévue pour la première fois en février, un bilan complet de la première phase de ce nouveau suivi de prix sera dressé et un rapport méthodologique sera élaboré. Un nouveau plan d'action sera défini afin de permettre d'améliorer le suivi des prix sur les marchés extérieurs et de maintenir le rythme quinquennal de rénovation des branches, à moyens constants.

### 3. Opérations répétitives

#### 3.1 Enquêtes

- Publication mensuelle des indices de prix à la production dans l'industrie pour l'ensemble des marchés
- Publication mensuelle des indices de prix à la production dans l'industrie pour le marché français
- Publication mensuelle des indices de prix à la production dans l'industrie pour les marchés extérieurs
- Publication mensuelle des indices de prix à l'importation de produits industriels.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La mise en place en 2004 et 2005 d'un site de collecte et de retour par internet au profit de l'enquête "Observation des prix de l'industrie et des services aux entreprises" contribue à alléger la charge des entreprises. Début 2005, un peu plus de 600 entreprises (17% du total) ont répondu par internet.

### 5. Aspects particuliers du programme 2006

#### 5.3 Aspects "européens"

L'ensemble des indices de prix à la production dans l'industrie, pour les marchés français et extérieurs, et des indices de prix à l'importation de produits industriels sont élaborés dans le cadre du règlement européen des statistiques conjoncturelles.

### 6. Liste des publications

Informations Rapides sur les indices de prix à la production dans l'industrie (publication mensuelle)

### 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Indice de prix à l'importation (zone euro et hors zone euro)	Division Prix de vente industriels de l'Insee	Opération nouvelle à caractère permanent. Année de lancement en 2004.	Première diffusion prévue en février 2006	En cours
Extension de la couverture des indices de prix à la production pour les marchés extérieurs (avec la distinction zone/hors zone euro)	Division Prix de vente industriels de l'Insee	Opération permanente.	Extension sur la durée du programme moyen-terme. Couverture totale probable en fin de programme moyen terme	En cours

## II - Division Comptes et études de l'industrie

### 1. Exposé de synthèse

La nouvelle base des comptes nationaux (base 2000) utilise massivement les données du système intermédiaire d'entreprises (SIE). En plus de l'évaluation de la production des branches, on utilise ces données pour recalculer le taux de valeur ajoutée des branches. Ces données sont aussi utilisées pour fournir une cible des marges commerciales par produits. Il y a désormais une intégration plus forte entre les travaux de statistiques d'entreprises (le SIE) et les travaux de comptabilité nationale (les ERE).

L'année 2006 verra la publication de la deuxième campagne des comptes en base 2000 (année 2003 en compte définitif, 2004 en compte semi-définitif et 2005 en compte provisoire).

En fin 2005, on élaborera le compte définitif 2003 et on débutera les travaux du compte semi-définitif 2004. En 2006, les travaux porteront sur la fin du compte semi-définitif 2004, sur le compte provisoire 2005. Les comptes 2004 définitif, 2005 semi-définitif et 2006 provisoire seront publiés en mai 2006. Au deuxième semestre 2006, on élaborera successivement le SIE relatif à l'année 2004 et le compte définitif 2004. On engagera au mois de décembre le début des travaux du compte semi-définitif de 2005. Les travaux de refonte des outils informatiques se poursuivront en 2006 qui devrait voir la généralisation de l'outil PELICAN.

### 2. Travaux nouveaux pour 2006

#### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Néant

#### 2.2. Exploitation nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs

Néant

### 3. Opérations répétitives

#### *Comptes nationaux (industrie et IAA)*

Après la publication des travaux sur les années de base, on engagera les travaux de la campagne courante 2004-2006, en commençant par le SIE 2004, travaux qui se poursuivront jusqu'en mars 2006. L'articulation, plus forte en base 2000 qu'en base 95, entre les données du SIE et les données de Comptabilité Nationale renforce l'importance des travaux sur le SIE et amène à développer des contrôles supplémentaires sur la qualité de l'information. L'évolution du taux de valeur ajoutée et le partage entre les activités de production et les activités de négoce devront faire l'objet d'un examen approfondi.

### 6. Liste des publications

#### 6.1 Publications permanentes

- Participation au Rapport de la commission permanente de concertation sur l'industrie (secrétariat : Sessi).

#### 6.2 Publications à paraître en 2005

Quatre Insee première sur les évolutions des branches industrielles en 2004 (L'industrie manufacturière, l'énergie, l'automobile et le textile-habillement).

### III - Division Indicateurs Conjoncturels d'Activité

#### 1. Exposé de synthèse

La division Indicateurs Conjoncturels d'Activité publie des indices mensuels de production industrielle (IPI), de commandes (Icom), de chiffre d'affaires et des indices trimestriels de stocks issus de l'enquête EPICEA (enquête sur les produits, les charges et les actifs).

L'année 2005 sera consacrée à :

**- tenir nos engagements européens relatifs aux indicateurs conjoncturels d'activité :**

- la transmission à Eurostat de l'IPI avec un délai de 40 jours maximum ;
- le calcul des indices de chiffre d'affaires à l'export distinguant la zone euro et la zone hors euro ;
- des travaux préparatoires en vue de calculer des indices ICom d'entrées de commandes en provenance des marchés extérieurs distinguant la zone euro et la zone hors euro.

**- maintenir et améliorer la qualité des indices :**

- intégrer automatiquement dans l'IPI les séries issues des enquêtes de branche du Sessi tout en veillant au maintien de la qualité des évolutions récentes et des historiques. ;
- mettre en place des contrôles plus adéquats et faciliter le travail de l'équipe gestionnaire afin d'améliorer la qualité des indices issus de l'enquête EPICEA et de publier fin 2005 des indices de VA et d'EBE.

**- développer la communication afin de mieux répondre aux utilisateurs de nos indices :**

- améliorer les indices de chiffre d'affaires utilisés par les Comptes nationaux trimestriels ;
- valoriser l'Icom au sein de l'Insee ;
- valoriser les indices de stocks et du compte de résultat issus de l'enquête EPICEA auprès des Comptes nationaux trimestriels.

#### 2. Travaux nouveaux pour 2006

##### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Néant

##### 2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2006

Un premier calcul en 2005 d'indices de chiffre d'affaires à l'export dans la zone € et dans le reste du monde a été effectué. Ces indices sont calculés à partir de variables non encore utilisées de fichiers administratifs : à la fois issues de la source TVA et du fichier des Douanes. Ces indices de chiffre d'affaires à l'export dans la zone euro et hors zone euro sont élaborés dans le cadre d'une convention avec Eurostat et en anticipation du règlement modificatif du règlement européen des statistiques conjoncturelles en cours d'adoption et ont été transmis à Eurostat pour la première fois en mars 2005. La période 2005-2006 sera utilisée pour consolider et calculer ces nouveaux indices selon les regroupements de la nomenclature de synthèse en vue d'une éventuelle publication.

##### 2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2006

Dans le cadre du règlement modificatif du règlement européen relatif aux indicateurs conjoncturels, les indices d'entrées de commandes en provenance des marchés extérieurs distinguant la zone euro et le hors zone euro seront calculés et diffusés en 2006. Ces indices seront calculés à partir des données recueillies dans les enquêtes de branche depuis janvier 2004.

Les indices de Valeur ajoutée et d'Excédent Brut d'Exploitation seront publiés fin 2005. L'année 2006 sera consacrée à accroître la qualité de ces indices. A partir du second semestre de 2005, ces indices devraient bénéficier de contrôles accrus tant macroéconomiques qu'au niveau de l'entreprise.

### **3. Opérations répétitives**

Les travaux répétitifs (enquêtes, exploitations de fichiers administratifs, etc.) seront simplement listés. Les améliorations particulières (délais, publications nouvelles...) seront signalées succinctement.

#### **3.1. Enquêtes**

Exploitation trimestrielle de l'Enquête sur les Produits, les Charges et les Actifs (EPICEA)

#### **3.2. Exploitation de fichiers administratifs**

Exploitation de la source TVA pour le calcul des indices de chiffre d'affaires dans l'industrie.

#### **3.3. Autres travaux**

Production mensuelle de l'indice de production industrielle (IPI)

Production mensuelle de l'indice de commandes (ICom)

Production mensuelle de l'indice de chiffre d'affaires dans l'industrie

Production trimestrielle de l'indice de stocks et des indices de VA et d'EBE

### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Néant

### **5. Aspects particuliers du programme 2006**

#### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

Néant

#### **5.2. Aspects « environnement »**

Néant

#### **5.3. Aspects « européens »**

Les indices de production industrielle, de commandes et de chiffre d'affaires sont couverts par le règlement européen relatif aux statistiques conjoncturelles. Les indices issus de l'enquête EPICEA ne sont pas couverts par ce règlement.

### **6. Liste des publications**

- Publication mensuelle de l'indice de production industrielle (IPI)
- Publication mensuelle de l'indice de commandes (ICom)
- Publication mensuelle de l'indice de chiffre d'affaires dans l'industrie
- Publication trimestrielle de l'indice de stocks

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Publication de la base 2000 des indices relevant du règlement STS	Division ICA de l'Insee	Opération nouvelle à caractère permanent. Année de lancement en 2004.	Réduction à 40 jours des délais de transmission de l'IPI à Eurostat en 2005	Achevé en février 2004
Publication d'indices de chiffre d'affaires en valeur en France et dans les pays tiers	Division ICA de l'Insee	Opération permanente. Année de lancement en 2003.	Rétropolation des séries jusqu'en 1995	Achevé en février 2004
Etablissement d'indices de chiffre d'affaires en valeur à l'export dans la zone € et dans le reste du monde	Division ICA de l'Insee	Opération permanente. Premier calcul en 2005. Diffusion publique		En cours
Publication d'indices d'entrées de commandes en valeur en France et à l'export	Division ICA de l'Insee	Opération permanente (mensuelle). Première publication CVS en 2004	Rétropolation des séries jusqu'en 1998	Achevé en février 2004
Etablissement d'indices d'entrées de commandes dans la zone € et dans le reste du monde	Division ICA de l'Insee	Opération permanente (mensuelle). Premier calcul en 2006		En cours
Production et diffusion d'indices de Valeur ajoutée et d'EBE	Division ICA de l'Insee	Opération nouvelle à caractère permanent. Année de lancement en 2004. Première publication fin 2005.		En cours

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE Insee

- Direction des statistiques d'entreprises  
. Département Système statistique d'entreprises

### 1. Exposé de synthèse

L'année 2006 sera marquée, pour le département, avant tout par le programme de refonte des statistiques annuelles d'entreprise (programme Resane) qui s'étalera sur plusieurs années ; ce programme de refonte s'inscrit dans le programme de moyen terme du Cnis (2004-2008). Dans le cadre d'une stratégie d'urbanisation, de premières réalisations sont attendues pour 2007, l'achèvement du programme étant visé à l'horizon 2010-2011. Les points principaux du programme Resane sont les suivants :

- utilisation accrue des sources administratives, simplification et rationalisation des différents processus de production de statistiques annuelles (réingénierie de processus), prise en compte des groupes, mise en place d'un répertoire statistique.

D'autre part, l'année 2006 sera marquée par la poursuite des travaux plus permanents et relatifs à la coordination du dispositif d'enquêtes auprès des entreprises, ainsi que par des travaux visant son amélioration :

- coordination du système statistique d'entreprises, avec le rôle de prestataire de services assuré par le département sur le traitement des EAE, les tirages d'échantillons, la collecte et la diffusion d'informations sur les restructurations au travers de l'outil Citrus, l'animation du réseau des enquêteurs-entreprises ; la coordination sera également menée au travers de l'animation du système statistique d'entreprises, grâce à la diffusion régulière de la Lettre du SSE, à l'organisation du séminaire annuel de la DSE, des comités pléniers SSE et du comité directeur du SSE, qui assurent l'existence et le renouvellement d'une culture commune à l'ensemble du système statistique d'entreprises ;
- travaux visant l'amélioration ou s'inscrivant dans le programme de refonte des statistiques annuelles d'entreprises : réflexions sur la « mise en commun » et l'amélioration d'outils de traitement d'enquêtes ; conseils méthodologiques aux responsables d'opérations sur différents domaines (tirages d'échantillons, traitement, calcul de variance, etc.), animation d'un « atelier méthodes » destiné à faire partager les différents travaux méthodologiques menés en statistique d'entreprises ; travaux méthodologiques pour préparer la refonte des statistiques annuelles d'entreprises (utilisation conjointe de la source fiscale et d'enquêtes, prolongement des travaux menés sur une approche « personnalisée » des grands groupes, avec la constitution d'unités statistiques, composées de regroupements d'unités légales, destinées à rendre plus pertinentes les statistiques produites, etc.) ; le suivi de la mise en œuvre, à l'Insee et dans les SSM, de la démarche qualité démarrée en 2000 constituera également un élément fédérateur.

Pour ce qui concerne les opérations de production répétitives gérées par le département, l'objectif général est d'en maintenir le calendrier quand il est satisfaisant (SUSE, SIE définitif), ou de l'améliorer, quand il est améliorable (LiFi). Des travaux méthodologiques seront par ailleurs conduits pour améliorer la comparaison temporelle des résultats structurels ainsi que les données disponibles pour le compte semi-définitif.

Le département veille à ce que les opérations statistiques concernant les entreprises respectent les engagements pris par la Statistique publique à leur égard : économie, contrepartie, proximité, fiabilité et confidentialité.



## **2. Travaux nouveaux pour 2006**

### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

RAS

### **2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2006**

RAS

### **2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2006**

Les travaux méthodologiques menés dans le cadre du programme Resane constitueront le noyau dur des travaux méthodologiques en 2006.

Les travaux de réflexion et de spécifications relativement à un outil de tirage et de coordination d'échantillons renouvelé seront également prolongés en 2005, afin que celui-ci puisse être utilisé sur un ensemble d'enquêtes plus large qu'actuellement ; ils devront intégrer les modifications liées à la mise en place de Sirene 3. Ce nouvel outil de tirage travaillera directement sur le nouveau répertoire statistique qui sera développé en complément du répertoire Sirène dans la cadre du programme Resane.

Enfin, les travaux menés sur le traitement des grands groupes seront élargis à un nombre plus important d'unités ; cette démarche conduira à la fourniture d'informations exploitables à des fins d'analyse économique.

## **3. Opérations répétitives**

### **3.1. Enquêtes**

#### **a) EAE-TC (enquêtes annuelles d'entreprise, partie « Tronc commun »)**

En 2006, la division H2E continuera à jouer son rôle de prestataire de services vis-à-vis de l'ensemble des services enquêteurs EAE. Il s'agit d'effectuer la maintenance de cette application, à la fois du point de vue statistique (méthodes), économique (variables du tronc commun), et informatique (programmes, logiciels, réseaux). Les travaux menés en 2004-2005 sur la mise en place de contrôles agrégés, ainsi que ceux menés sur la gestion temporelle d'enquête (mise en place de critères destinés à piloter l'organisation des travaux en fonction d'objectifs de délais et de précision) permettront une progression au niveau des délais de production des résultats.

#### **b) LIFI - groupes**

La publication des statistiques issues de l'enquête sur les liaisons financières (LIFI) est désormais annuelle. Les efforts de réduction des délais de disponibilité de l'information seront poursuivis et les progrès réalisés en 2003 et 2004 confirmés. Les statistiques sur les groupes continuent à intégrer des informations issues des déclarations auprès des greffes des tribunaux de commerce, pour s'affranchir des seuils de collecte de LIFI. L'Insee dispose donc de statistiques sur les groupes d'entreprises de toutes tailles. Par ailleurs, l'information provenant de l'enquête Lifi est enrichie, pour les filiales françaises à l'étranger, avec l'enquête « filiales » de la DGTPE. L'Insee dispose ainsi d'une meilleure couverture du champ des filiales françaises à l'étranger. Un référentiel unique en matière de groupes sera constitué et mis à disposition exclusivement des services producteurs pour rendre plus cohérentes les statistiques de groupes issues de la statistique publique d'entreprises (SSE) et si possible celles sur les investissements directs étrangers produites par la direction de la balance des paiements de la Banque de France. Il s'agit là de la poursuite de la mise en œuvre des recommandations du rapport du Cnis sur les investissements directs étrangers en France.

L'extension du système d'information sur les groupes d'entreprises sera poursuivie. A cet égard, le département assurera le secrétariat du groupe de travail mis en place par la formation « Système productif » afin de définir avec les utilisateurs les nouvelles statistiques à publier intégrant les groupes d'entreprises.

Les informations relatives aux groupes d'entreprises disponibles à la direction générale des impôts et susceptibles d'être mises à disposition de l'Insee feront l'objet d'un suivi attentif.

Le projet de règlement européen sur les statistiques relatives aux entreprises filiales de groupes étrangers (dites statistiques FATS) sera probablement adopté en 2005. Ce texte modifiera peu la statistique française, mais devrait à terme permettre aux utilisateurs de bénéficier de statistiques européennes comparables.

### **3.2. Exploitations de fichiers administratifs**

#### **a) SUSE**

La nouvelle publication conçue et développée en 2002 permettra une utilisation plus facile des statistiques produites.

Les échéances sont liées aux progrès de la direction générale des impôts en matière de dématérialisation des déclarations, que celle-ci soit atteinte par le biais de télé-déclarations ou de lecture optique. Les progrès réalisés grâce à la réception anticipée de certains fichiers de la DGI (dès le mois de juillet) permettent d'envisager un raccourcissement des délais de réalisation des fichiers semi-définitif et définitif. En ce qui concerne le compte semi-définitif, on peut viser pour 2006 une mise à disposition des données au 30 novembre 2006.

En ce qui concerne les fichiers définitifs, l'enchaînement des procédures de mise à jour devra être revu de façon à tirer le meilleur parti du gain de temps lié à l'utilisation des fichiers anticipés de la DGI.

Le calendrier de fourniture par SUSE des fichiers définitifs pourrait être avancé au début du mois de mai 2006 sur l'exercice 2004: la diffusion sera réalisée à partir de mi-mai. Ce calendrier est satisfaisant pour les deux grands utilisateurs institutionnels que sont le système intermédiaire d'entreprises (interface entre la statistique d'entreprises et la comptabilité nationale) et le règlement européen sur les statistiques structurelles.

Des efforts croissants sont à réaliser pour mettre à niveau les programmes informatiques de traitement, alors que les langages dans lesquels ils ont été écrits deviennent obsolètes, et que les modifications annuelles apportées aux déclarations fiscales, bien que marginales, peuvent remettre fortement en question certains traitements.

### **3.3. Autres travaux**

#### **a) SIE (Système intermédiaire d'entreprises)**

Le département élaborera les estimations économiques nécessaires à l'établissement des comptes semi-définitifs du secteur institutionnel des entreprises non financières. Les travaux méthodologiques nécessaires seront conduits pour perfectionner les méthodes employées, et s'orienter vers l'utilisation du SIE comme la référence ultime en matière de statistique d'entreprises. Dans le cadre des comptes nationaux en base 2000, le département contribuera activement aux travaux visant le maintien de la cohérence entre comptes de branches et comptes de secteurs sur longue période et étudiera notamment la possibilité de disposer d'informations sur les branches d'entreprises dans le système intermédiaire d'entreprises dès le compte semi-définitif.

#### **b) Le serveur de restructurations Citrus**

Vis-à-vis des EAE, Citrus sera utilisé en 2006 en situation normale de production : pré-impression des questionnaires des EAE, mise au point d'enveloppes de restructuration (indispensables aux calculs d'évolution), fourniture d'informations « fraîches » sur les opérations de gestion, et alimentation régulière du serveur à partir de toutes les sources existantes.

Vis-à-vis de l'ensemble de ses utilisateurs, Citrus continuera à jouer son rôle de source de référence au sujet des restructurations. Le cercle des utilisateurs (qui sont aussi, souvent, producteurs d'informations) sera élargi.

### **c) Séminaire annuel**

Le séminaire de la Direction des Statistiques d'Entreprises, aujourd'hui annuel, fait désormais partie des opérations répétitives. A travers une série de présentations autour d'un thème fédérateur (entreprises et complexité, en 1995 ; réseaux d'entreprises, en 1996 ; normes comptables et statistiques d'entreprise, en 1997 ; intégration des biens et services, en 1998 ; restructurations, en 1999 ; e-commerce, en 2000 ; la création d'entreprises, en 2001 ; innovation : de l'idée à la performance, en 2002 ; le commerce de gros, en 2003 ; les relations inter-entreprises en 2004 ; la mondialisation et ses mesures en 2005), il s'agit de rassembler les principaux acteurs du système statistique d'entreprises, contribuant ainsi au renforcement de la coordination du SSE et à l'amélioration de son image vis-à-vis de l'extérieur.

### **d) Tirages d'échantillons**

La division H2E continuera, en 2006, à assurer son rôle de tirage, de contrôle et de suivi des échantillons, pour les enquêtes réalisées auprès des entreprises et des établissements par l'INSEE et les SSM.

### **e) Réseau d'enquêteurs**

Le réseau d'enquêteurs auprès des entreprises (implanté dans une dizaine de directions régionales) a pour mission d'effectuer, dans la limite des moyens disponibles, un certain nombre de collectes d'informations relatives à des enquêtes, en général en se déplaçant sur le terrain, mais aussi, dans certains cas, par contact téléphonique. Il permet de réaliser des tests de questionnaire, de faire des enquêtes qui ne pourraient fonctionner sans cette approche « de terrain », et d'effectuer des relances auprès des grandes entreprises non-répondantes.

### **f) Unités statistiques et grands groupes**

Les grandes unités (grands groupes) posent des problèmes importants pour la production d'informations statistiques, en raison de leur structure souvent complexe, et nécessitent une approche personnalisée ; à cet effet, un travail d'expérimentation a démarré en 2002 afin d'examiner quelle est la structure des informations à recueillir auprès de ces unités et quels seraient les moyens nécessaires afin de conduire une telle approche. Cette expérimentation a continué en 2003, avec la réalisation de l'EAE et d'autres enquêtes sur une unité regroupant douze unités légales pour le groupe PSA. Des travaux similaires se sont déroulés en 2004 avec le groupe Renault (mise en place effective d'une nouvelle unité statistique regroupant plusieurs unités légales) et le groupe Accor.

Ces travaux ou réflexions continueront à être conduits dans le cadre du programme Resane, la prise en compte des groupes étant un axe majeur de la refonte des statistiques annuelles d'entreprises ; à cet effet, un groupe de travail du Cnis, rattaché à l'interformation entreprises, a été mis en place en 2005, sur les statistiques structurelles fondées sur les groupes d'entreprises et leurs sous-groupes ; il devra rendre son rapport en fin d'année 2006.

### **g) Communication au sein du système statistique d'entreprises**

Plusieurs supports permettent des échanges au sein du système statistique d'entreprises, afin de favoriser l'existence d'une culture commune : la lettre du SSE, publication trimestrielle, et les comités SSE (comité directeur et comité plénier).

### **h) Diffusion de résultats statistiques**

Le département assure la mise à jour du site web Alisse de diffusion de statistiques structurelles sur les entreprises (gratuit depuis mars 2004) ainsi que celle du « portail entreprises », ouvert fin 2003, par lequel seront accessibles de plus en plus de restitutions d'informations aux entreprises répondant aux enquêtes de l'Insee.

## 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le rôle de coordination qu'assure le département a pour but, entre autres, de contribuer à l'allègement de la charge pesant sur les entreprises. Ceci se fait en particulier au sein du comité du label, où le département a en charge le rôle d'expert de la configuration entreprises : la coordination « négative » des échantillons et les questionnaires (contenu, présentation) y sont deux points particulièrement étudiés. De même, la mise en place de démarches personnalisées auprès des très grandes entreprises et les travaux menés par le réseau d'enquêteurs ont pour but de faciliter la réponse de ces unités aux enquêtes.

## 5. Aspects particuliers du programme 2006

### 5.1. Aspects "régionaux et locaux"

Sur ce point, il faut mentionner que le travail de mutualisation réalisé par le pôle « ingénierie statistique d'entreprises » de la Direction régionale des Pays de la Loire, avec l'appui technique de la division H2E, permet de faciliter la réalisation des enquêtes régionales.

### 5.2. Aspects "environnement"

Non concerné

### 5.3. Aspects européens

Le département participe au groupe de travail d'Eurostat sur la qualité. Il participe également aux travaux menés sur les unités statistiques, en particulier il est membre d'une task force sur la mise en place d'un répertoire européen des groupes. Il pourrait, dans ce cadre, répondre à un appel d'offre pour la réalisation d'une étude pilote

Les données issues de SUSE sont à la base de la réponse de la France au règlement européen sur les statistiques structurelles. Elles sont complétées, pour des variables spécifiques, par des données issues d'enquêtes menées par les SSM ou par des statistiques sur l'emploi tirées des DADS. Les données économiques sont complétées par des indicateurs de qualité, en particulier sur la variance introduite par les estimations des données des entreprises dont la déclaration n'a pas été transmise à l'Insee.

## 6. Liste des publications

### Publications parues en 2004

Lettre du SSE : 2 numéros

- Insee-Première :

- n°989 : rentabilités d'exploitation sectorielles : la construction et l'industrie pharmaceutique en tête en 2001, oct 2004
- n°964 : la sous-traitance réalisée par les petites entreprises industrielles

- Insee-Résultats, série éco :

- n° 18 Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'Etat au 31 décembre 2003
- n° 20 Images économiques des entreprises et des groupes au 1er janvier 2003

- Insee-Méthodes :

- n° 105 « Innovation : de l'idée à la performance », actes du 8<sup>ème</sup> séminaire de la DSE
- n°105A « Innovation : from concept to performance », actes du 8<sup>ème</sup> séminaire de la DSE en anglais
- n°107 « Au cœur des échanges : le commerce de gros », actes du 9<sup>ème</sup> séminaire de la DSE

- Économie et Statistique :

- n° 367 - 02/2004 : Ralentissement de la productivité et réallocations d'emplois (B.Crépon, R.Duhautois)
- n° 369-370 - 07/2004 : La mobilité intra-groupe des salariés (S.Delarre, R.Duhautois)
- N° 371 - 12/2004 : Les groupes et le renouvellement du tissu productif (C.Picart)

- Documents de travail :

- n° E2004/05 : durée de vie des équipements et rentabilité (C.Picart)
- n°E2004/01 : correction de la non-réponse totale : par imputation ou par repondération ?

Article pour la conférence de Mayence (mai 2004) sur la qualité et la méthodologie : « The management of quality in french business surveys »

### Publications à paraître en 2005

- La lettre du SSE : 4 numéros

- Insee-Première :

- Les groupes étrangers en France (J-W.Angel)
- Les créations nette d'emplois : la partie visible de l'iceberg (R.Duhautois)

- Insee-Résultats, série éco :

- Images économiques des entreprises au 1/1/2004
- Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'Etat au 31/12/2004

- Insee-Méthodes : actes du séminaire DSE 2004 sur les relations inter-entreprises, et actes en anglais du séminaire 2003 consacré au commerce de gros

- Documents de travail :

- Rétropolation de séries sur les groupes d'entreprises suite à l'élargissement du champ LiFi avec Diane (B.Gelein)
- Deux communications aux JMS2005 (l'une de P.Bessy, Ph.Brion, N.Caron : « Redresser la non-réponse totale dans les enquêtes auprès des entreprises : les pièges à éviter - illustration avec l'enquête innovation » ; l'autre de Ph.Brion : « L'apport de différentes phases du traitement des enquêtes auprès des entreprises » - ce deuxième papier fera également l'objet d'une communication au congrès sur le data editing organisé par l'ONU en mai 2005 à Ottawa).

### 7. Récapitulatif des travaux à moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Elargissement de l'EPEI aux TPE du commerce et des services	Département SSE de l'Insee - SDACAS		Cette opération sera conduite dans le cadre d'un strict recours à la source administrative	En cours
Application des règlements européens sur l'environnement	Département SSE de l'Insee - SESSI - SCEES	Dépenses engagées par les entreprises pour protéger l'environnement et production de déchets	Règlement européen 2150/2002 du 25/11/02.	En cours

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

### Insee

- Direction des études et synthèses économiques
- . Département de la conjoncture
- .. Division des Enquêtes de conjoncture

### 1. Introduction : exposé de synthèse

La division des enquêtes de conjoncture réalise dix enquêtes de conjoncture auprès des entreprises des secteurs de l'industrie, du tertiaire, du bâtiment et des travaux publics. La plupart de ces enquêtes font partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. De ce fait, les changements sont induits, mais non exclusivement, par des demandes de la Commission européenne (CE).

La Commission oriente de plus en plus les travaux d'harmonisation et de réflexion des instituts participant au système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture dans une direction plus méthodologique, avec pour thèmes privilégiés les méthodes d'échantillonnage, de traitement des non-réponses, d'agrégation des réponses individuelles et de désaisonnalisation, ainsi que la construction d'indicateurs synthétiques et de méta-données harmonisées.

Dans tous ces domaines, la Commission et l'OCDE entendent élaborer, en collaboration avec les instituts nationaux, des guides de bonne pratique des enquêtes de conjoncture. La division des enquêtes de conjoncture participe à ce titre à deux groupes de travail co-organisés par l'OCDE et la CE sur les méthodes de collecte et la méthodologie des enquêtes et les ajustements saisonniers.

Les principaux changements susceptibles d'avoir lieu en 2005 et 2006 seront d'initiative nationale et viseront à alléger la charge de réponse pour les entreprises.

La principale innovation concerne l'extension sectorielle programmée de longue date de l'enquête « Services », au champ des transports, avec une mise en œuvre effective programmée pour 2006. La formation « Commerce, Services » du Cnis avait déjà approuvé lors de la réunion du 9 mai 1999 « le principe d'une extension progressive, sous l'impulsion européenne, du système d'enquêtes conjoncturelles à l'ensemble des activités de services, notamment les transports et les assurances ». Le Service économique et statistique (SES), du Ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer, vient de ce fait de proposer à l'Insee de prendre en charge l'enquête de conjoncture dans les transports routiers. Ce transfert permettra au SES une économie significative de moyens largement supérieure au surcoût pour le Département de la conjoncture, grâce à des synergies avec la réalisation des autres enquêtes.

La seconde innovation envisagée concerne l'enquête de conjoncture semestrielle « Concurrence étrangère », qui, au vu de l'évolution du dispositif de collecte des enquêtes de conjoncture, ne présente plus à ce jour un intérêt suffisant auprès des utilisateurs pour être maintenue dans sa forme actuelle. Une étude des dispositions à prendre est en cours.

D'autres mesures de simplification et d'allègement de la charge de réponses des entreprises seront étudiées en 2005 et 2006. Elles concerneront tout autant les enquêtes de conjoncture dans le tertiaire et dans l'industrie.

La division des enquêtes de conjoncture poursuit par ailleurs l'extension progressive du site de collecte et de retour d'information par internet à l'ensemble des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises. Initiée en janvier 2004 par l'enquête « Commerce de gros », l'extension de la collecte par internet se poursuivra en 2005 par l'enquête « Activité dans l'industrie », suivie d'une seconde enquête de conjoncture dans le tertiaire.

La division étudiera par ailleurs les conséquences du passage au statut d'obligation, à compter de janvier 2004, des quatre enquêtes de conjoncture : « Activité dans l'industrie », « Investissement dans l'industrie », « Services », et « Commerce de détail », suite à leur examen au comité du label du 19 juin 2003.

## 2. Travaux nouveaux pour 2006

### 2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Aucune nouvelle enquête ni aucune rénovation d'enquête n'est envisagée pour 2006.

### 2.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2006

Aucune exploitation nouvelle ou renouvelée de fichier administratif n'est envisagée pour 2006.

### 2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2006

La division des enquêtes de conjoncture réalise dix enquêtes de conjoncture auprès des entreprises des secteurs de l'industrie, du tertiaire, du bâtiment et des travaux publics. Elle publie au total 77 résultats d'enquêtes dans l'année. La plupart de ces enquêtes font partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture : « Activité dans l'industrie », « Investissement dans l'industrie », « Services », « Commerce de détail », « Bâtiment » et « Travaux publics ». De ce fait, les changements sont induits, mais non exclusivement, par des demandes de la Commission européenne (CE).

Depuis quelques années, sous l'effet de l'approfondissement de l'intégration européenne et des perspectives d'élargissement, le système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture a pris un essor considérable. Pour les instituts y participant, ceci s'est traduit ces dernières années par des demandes de la Communauté européenne de plus en plus nombreuses et diversifiées. Les demandes passées ont porté tant sur les délais de publication et le contenu des questionnaires, que sur la périodicité et le champ des enquêtes.

La Commission oriente de plus en plus les travaux d'harmonisation et de réflexion des instituts participant au système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture dans une direction plus méthodologique, avec pour thèmes privilégiés les méthodes d'échantillonnage, de traitement des non réponses, d'agrégation des réponses individuelles et de désaisonnalisation, ainsi que la construction d'indicateurs synthétiques et de méta-données harmonisés.

Dans tous ces domaines, la Commission et l'OCDE entendent élaborer, en collaboration avec les instituts nationaux, des guides de bonne pratique des enquêtes de conjoncture. La division des enquêtes de conjoncture participe à ce titre à deux groupes de travail co-organisés par l'OCDE et la CE sur les méthodes de collecte et la méthodologie des enquêtes et les ajustements saisonniers.

L'OCDE vient aussi de développer un nouveau portail internet sur les enquêtes de conjoncture avec comme objectif de promouvoir et faciliter les bonnes pratiques des instituts nationaux et des organisations internationales. Ce portail permet de disposer des guides et manuels méthodologiques internationaux, des questionnaires des instituts nationaux, des métadonnées des enquêtes nationales, des données, des liens vers des sites nationaux, des notes de l'OCDE, de la CE et du CIRET. Il est accessible à l'adresse :

<http://www.oecd.org/std/bt-coi/coordination>

La Commission souhaite également améliorer la transparence des pratiques nationales, en matière de collecte, de traitement et de diffusion des données des enquêtes de conjoncture, et pour cela met en ligne les résultats et métadonnées des enquêtes européennes sur le site :

[http://europa.eu.int/comm/economy\\_finance/indicators/businessandconsumersurveys\\_en.htm](http://europa.eu.int/comm/economy_finance/indicators/businessandconsumersurveys_en.htm)

Les principaux changements susceptibles d'avoir lieu en 2005 et 2006 seront d'initiative nationale et viseront à alléger la charge de réponse pour les entreprises.

La principale innovation concerne l'extension sectorielle programmée de longue date de l'enquête « Services », au champ des transports, avec une mise en œuvre effective programmée pour 2006. La formation « Commerce, Services » du Cnis avait déjà approuvé lors de la réunion du 9 mai 1999 « le principe d'une extension progressive, sous l'impulsion européenne, du système d'enquêtes conjoncturelles à l'ensemble des activités de services, notamment les transports et les assurances ». Le Service économique et statistique (SES), du Ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer, vient de ce fait de proposer à l'Insee de prendre en charge l'enquête de conjoncture dans les transports routiers. Ce transfert permettra au SES une économie significative de moyens largement supérieure au surcoût pour le Département de la

conjoncture, grâce à des synergies avec la réalisation des autres enquêtes. Les modalités de prise en charge par l'Insee sont en cours d'étude et seront fonction des attentes du SES et des contraintes de moyens de l'Insee. L'enquête de conjoncture dans les transports routiers du SES étant une enquête non obligatoire, de rythme trimestriel, portant sur un échantillon de 1 500 entreprises, il est prévu d'intégrer ce secteur dans l'enquête de conjoncture dans les « Services », enquête européenne harmonisée obligatoire, de rythme mensuel, à partir d'un échantillon de l'ordre de 400 entreprises du secteur du transport.

Une réflexion sera menée au sujet de l'enquête de conjoncture semestrielle « Concurrence étrangère », qui, au vu de l'évolution du dispositif de collecte des enquêtes de conjoncture, ne présente plus à ce jour un intérêt suffisant auprès des utilisateurs pour être maintenue dans sa forme actuelle. L'enquête « Concurrence étrangère » avait comme objectifs initiaux au moment de sa création en 1973 de cerner l'évolution de la compétitivité et la position des entreprises françaises sur les marchés intérieurs et étrangers depuis la dévaluation de 1969, de mieux connaître le poids des facteurs influençant les exportations et le rôle des prix de vente, de cerner les comportements des industriels à l'exportation et de disposer d'éléments d'information sur la position de ceux-ci relativement aux concurrents étrangers sur les marchés extérieurs et national et de connaître la tendance future des exportations. A la suite de différentes évolutions du dispositif de collecte des enquêtes de conjoncture, le champ de l'enquête semestrielle « Concurrence étrangère » a fini par correspondre de plus en plus au champ de l'enquête « Activité dans l'industrie », du moins sur sa partie trimestrielle, sur les questions relevant des exportations ou de la compétitivité des entreprises résidant en France, avec un avantage incontestable pour cette dernière enquête, de fréquence plus rapprochée. Ces raisons expliquent que les résultats de l'enquête semestrielle « Concurrence étrangère » soient peu utilisés lors du diagnostic conjoncturel. Une étude des dispositions à prendre est en cours.

D'autres mesures de simplification et d'allègement de la charge de réponses des entreprises seront étudiées en 2005 et 2006. Elles concerneront tout autant les enquêtes de conjoncture dans le tertiaire et dans l'industrie.

Les réflexions porteront en particulier sur les questions relatives à l'investissement posées dans les trois enquêtes de conjoncture du tertiaire. Au regard du poids de l'investissement du secteur du commerce, de la charge pour les entreprises, du travail de saisie, et de l'usage possible des données, la suppression des questions quantitatives semestrielles sur les montants annuels d'investissements des enquêtes « Commerce de gros » et « Commerce de détail » sera étudiée. Pour l'enquête « Services », compte-tenu de la qualité des réponses aux questions posées sous leur forme actuelle et en raison du poids de l'investissement du secteur des services, il sera étudié la possibilité de remplacer les questions quantitatives et semestrielles sur les montants annuels d'investissement par deux questions qualitatives (investissements passés et investissements prévus) à un rythme mensuel - sur une fenêtre glissante de trois mois - à l'image des questions classiques des enquêtes de conjoncture.

Ces réflexions visant à simplifier et à alléger la charge de réponse des entreprises seront encore poursuivies en 2005 et 2006.

La division des enquêtes de conjoncture poursuit par ailleurs l'extension progressive du site de collecte et de retour d'information par internet à l'ensemble des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises. La collecte par internet disposera de nouvelles fonctionnalités complémentaires en 2005 : abandon du questionnaire papier pour les entreprises fidèles internet ; archivage informatique des questionnaires internet ; élaboration de statistiques et d'un véritable tableau de bord de la réponse par internet. Initiée en janvier 2004 avec l'enquête « Commerce de gros », l'extension de la collecte par internet se poursuivra en 2005 par l'enquête « Activité dans l'industrie », qui sera elle-même suivie d'une enquête de conjoncture dans le tertiaire. Chaque ouverture de collecte par internet ira de pair avec la mise à disposition de services plus performants en termes de retours d'informations pour les entreprises. L'extension du site de collecte et retours d'informations par internet contribuera de ce fait à l'amélioration générale de la qualité des enquêtes (incitation à la réponse, fidélisation des entreprises répondantes, facilitation et amélioration des réponses).

La division étudiera par ailleurs les conséquences du passage au statut d'obligation, à compter de janvier 2004, des quatre enquêtes de conjoncture : « Activité dans l'industrie », « Investissement dans l'industrie », « Services » et « Commerce de détail », suite à leur examen au comité du label le 19 juin 2003. A ce titre, une participation plus active des entreprises des strates exhaustives sera recherchée.



La rédaction d'ouvrages décrivant la méthodologie de chacune des enquêtes de conjoncture aboutira en 2005 par la parution des Insee Méthodes : « Commerce de détail », « Commerce de gros » et « Bâtiment », collection qui s'enrichira encore à partir de 2006. Leur contenu pourra utilement être valorisé au niveau international.

De manière régulière, la division des enquêtes de conjoncture continuera de participer au diagnostic conjoncturel, en contribuant à la rédaction des Notes de conjoncture ainsi qu'aux prévisions et aux exercices de garde fou durant l'élaboration des Notes et Points de conjoncture. Dans ce cadre, elle poursuivra sa démarche d'enrichissement et de perfectionnement de ses outils d'analyse et de prévision.

### 3. Opérations répétitives

#### 3.1 Enquêtes

En 2006, la division effectuera les opérations statistiques décrites ci-dessous :

Enquêtes	Champ actuel	Obligatoire	Communautaire
Mensuelle sur la situation et les perspectives dans l'industrie	4000 entreprises	Oui	Oui
Semestrielle sur la concurrence étrangère ?	4000 entreprises	Non	Non
Trimestrielle sur les investissements dans l'industrie	4000 entreprises	Oui	Oui
Semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie	4000 entreprises	Non	Non
Mensuelle sur la situation et les perspectives dans l'industrie du bâtiment (cogérée avec la FFB)	3000 entreprises	Non	Oui
Trimestrielle dans les travaux publics (réalisée par la FNTP en collaboration avec l'Insee)	2000 entreprises	Non	Oui
Trimestrielle sur la situation et les perspectives dans l'artisanat du bâtiment	2000 entreprises	Non	Non
Trimestrielle sur la situation et les perspectives dans la construction immobilière	1000 entreprises	Non	Non
Mensuelle sur la situation et les perspectives dans le commerce de détail et le commerce et réparation automobile	5000 entreprises	Oui	Oui
Bimestrielle sur la situation et les perspectives dans le commerce de gros	4000 entreprises	Non	Non
Mensuelle sur la situation et les perspectives dans les services	4500 entreprises (avant extension)	Oui	Oui

#### 3.2 Exploitation de fichiers administratifs

Aucun fichier administratif n'est exploité à des fins statistiques.

#### 3.3 Autres travaux

Sans objet.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Les enquêtes de conjoncture, de nature essentiellement qualitative, ne constituent pas une charge très importante pour les entreprises : la réponse aux questionnaires de conjoncture les plus importants excède rarement le quart d'heure. La division garde toujours à l'esprit le souci d'alléger le plus possible la charge des entreprises.

Le transfert de l'enquête de conjoncture dans les transports routiers que vient de proposer le Service économique et statistique (SES), du Ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer, à l'Insee permettra au SES une économie significative de moyens largement supérieure au surcoût pour le Département de la conjoncture, grâce à des synergies avec la réalisation des autres enquêtes. Les modalités de prise en charge par l'Insee sont en cours d'étude et seront fonction des attentes du SES et des contraintes de moyens de l'Insee, mais d'ores et déjà il

est envisagé une diminution de la taille de l'échantillon des entreprises interrogées dans le secteur des transports routiers. L'enquête de conjoncture dans les transports routiers du SES étant une enquête non obligatoire, de rythme trimestriel, portant sur un échantillon de 1 500 entreprises, il est prévu d'intégrer ce secteur dans l'enquête de conjoncture dans les « Services », enquête européenne harmonisée obligatoire, de rythme mensuel, à partir d'un échantillon de l'ordre de 400 entreprises du secteur du transport.

Une réflexion sera menée au sujet de l'enquête de conjoncture semestrielle « Concurrence étrangère », qui, au vu de l'évolution du dispositif de collecte des enquêtes de conjoncture, ne présente plus à ce jour un intérêt suffisant auprès des utilisateurs pour être maintenue dans sa forme actuelle.. A la suite de différentes évolutions du dispositif de collecte des enquêtes de conjoncture, le champ de l'enquête semestrielle « Concurrence étrangère » a fini par correspondre de plus en plus au champ de l'enquête « Activité dans l'industrie », du moins sur sa partie trimestrielle, sur les questions relevant des exportations ou de la compétitivité des entreprises résidant en France, avec un avantage incontestable pour cette dernière enquête, de fréquence plus rapprochée. Ces raisons expliquent que les résultats de l'enquête semestrielle « Concurrence étrangère » soient peu utilisés lors du diagnostic conjoncturel. Une étude des dispositions à prendre est en cours.

D'autres mesures de simplification et d'allègement de la charge de réponses des entreprises seront étudiées en 2005 et 2006. Elles concerneront tout autant les enquêtes de conjoncture dans le tertiaire et dans l'industrie.

Les réflexions porteront en particulier sur les questions relatives à l'investissement posées dans les trois enquêtes de conjoncture du tertiaire. Au regard du poids de l'investissement du secteur du commerce, de la charge pour les entreprises, du travail de saisie, et de l'usage possible des données, la suppression des questions quantitatives semestrielles sur les montants annuels d'investissements des enquêtes « Commerce de gros » et « Commerce de détail » sera étudiée. Pour l'enquête « Services », compte-tenu de la qualité des réponses aux questions posées sous leur forme actuelle et en raison du poids de l'investissement du secteur des services, il sera étudié la possibilité de remplacer les questions quantitatives et semestrielles sur les montants annuels d'investissement par deux questions qualitatives (investissements passés et investissements prévus) à un rythme mensuel - sur une fenêtre glissante de trois mois - à l'image des questions classiques des enquêtes de conjoncture.

Ces réflexions visant à simplifier et à alléger la charge de réponse des entreprises seront encore poursuivies en 2005 et 2006.

La division des enquêtes de conjoncture poursuit par ailleurs l'extension progressive du site de collecte et de retour d'information par internet à l'ensemble des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises. Initiée en janvier 2004 avec l'enquête « Commerce de gros », l'extension de la collecte par internet se poursuivra en 2005 par l'enquête « Activité dans l'industrie », qui sera elle-même suivie d'une enquête de conjoncture dans le tertiaire. Chaque ouverture de collecte par internet ira de pair avec la mise à disposition de services plus performants en termes de retours d'informations pour les entreprises.

## **5. Aspects particuliers du programme 2006**

### **5.1 Aspects « régionaux et locaux »**

Les aspects régionaux des enquêtes de conjoncture sont traités par la DDAR et les Directions Régionales de l'Insee.

### **5.2 Aspects « environnement »**

Sans objet.

### **5.3 Aspects « européens »**

La plupart des enquêtes nationales de conjoncture font partie du système harmonisé d'enquêtes de conjoncture de la Communauté européenne. Des résultats de ces enquêtes agrégés par secteurs sont transmis à la Commission (Direction Générale des Affaires Economiques et financières, DG-Ecfin). Une part importante des évolutions des enquêtes de conjoncture résulte de demandes européennes.

## 6. Liste des publications

Toutes les sorties d'enquêtes font l'objet d'une publication dans les *Informations Rapides*, mises en ligne sur le site internet de l'Insee. Les résultats de la plupart des enquêtes à statut européen sont en outre diffusés dans des supports de la Commission européenne consultables sur son site internet. A ceci s'ajoute la publication des principaux résultats des enquêtes de conjoncture dans les *Tableaux de Bord Hebdomadaires*. De plus, la plupart des séries des enquêtes de conjoncture de la division sont mobilisables à partir de la Banque de Données Macroéconomiques (BDM) de l'Insee.

En outre, l'analyse des résultats des enquêtes de conjoncture est à l'origine de fiches, encadrés et dossiers publiés régulièrement dans les *Notes de Conjoncture*. Certains travaux plus approfondis font l'objet de publications ponctuelles dans des revues d'économie.

Enfin, la méthodologie de plusieurs enquêtes est expliquée dans des volumes publiés dans la collection Insee-Méthodes. De nouveaux volumes méthodologiques (enquêtes « Commerce de détail », « Commerce de gros », « Bâtiment » en 2005 suivies des autres enquêtes à partir de 2006) sont en préparation dans cette collection en version bilingue français - anglais. Ces volumes seront mis à disposition sur le site internet de l'Insee.

Notons que la mise en production conjointe du site de collecte et retour d'informations par internet (pour l'enquête « Commerce de gros » puis « Activité dans l'industrie » et progressivement l'ensemble des enquêtes de conjoncture) et du Portail entreprises enrichit les informations conjoncturelles (nationales, européennes et internationales) mises à disposition des entreprises et des internautes et en simplifie grandement l'accès.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004 - 2008

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Réponses aux demandes européennes.	Division des enquêtes de conjoncture.	Harmonisation des questionnaires de quatre enquêtes : Fait en janvier 2004. Enquête quinquennale sur les perspectives de croissance et de création d'emplois dans l'Union européenne : Fait en 2004. Résultats précoces transmis chaque mois à la CE.	Extensions sectorielles d'enquêtes (enquête « Services »), évolutions de questionnaires, mise à disposition précoce de résultats d'enquêtes, réalisation d'enquêtes spécifiques, selon demandes de la Commission européenne.
Collecte et retour d'informations par internet des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises	Division des enquêtes de conjoncture.	Ouverture du site à l'enquête Commerce de gros : Fait début 2004. Industrie : prévue en 2005.	Après l'achèvement du site pour l'enquête « Commerce de gros », extension progressive aux autres enquêtes de la division.
Démarche qualité	Division des enquêtes de conjoncture.	Démarche en continu.	Renforcement du suivi en continu des échantillons ; enrichissement et suivi systématique d'indicateurs de qualité.
Participation au diagnostic conjoncturel : analyse économique des séries, prévisions à court terme sur leur base.	Division des enquêtes de conjoncture.	Démarche en continu.	Analyses conjoncturelles, comparaison avec des données extérieures, réalisation de prévisions dans le cadre de la préparation des <i>Points et Notes de conjoncture...</i>
Communication méthodologique sur les enquêtes et leurs utilisations	Division des enquêtes de conjoncture.	Insee Méthodes « Commerce de détail » « Commerce de gros » et « Bâtiment » : parution prévue en 2005.	Rédaction de volumes (Insee méthodes, en français et en anglais) décrivant les enquêtes et leur utilisation en analyse conjoncturelle ; dossiers de <i>Notes de conjoncture</i> , articles, ...
Evolutions et réécriture de l'application Conjoncture	Division des enquêtes de conjoncture.	Evolutions : en continu.	Préparation des évolutions de l'application informatique Conjoncture (évolutions ponctuelles, adaptation à l'ouverture d'une collecte par internet, intégration des évolutions de nomenclatures nationales et internationales, aménagement de l'application Paradox).

## MINISTÈRE DÉLÉGUÉ À L'INDUSTRIE

- Direction générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes (DiGITIP)
- . Service des études et des statistiques industrielles (Sessi)
- .. Sous-direction Ingénierie et coordination statistiques (ICS)

### 1. Exposé de synthèse

Le programme statistique du Service des études et des statistiques industrielles pour 2006 s'inscrit dans le cadre des orientations suivantes :

- mieux répondre aux besoins des utilisateurs,
- améliorer la qualité des enquêtes et leur cohérence
- participer activement, en lien avec les unités de l'Insee concernées, à la préparation du changement de nomenclatures et au programme RESANE de refonte des statistiques structurelles d'entreprises
- maîtriser la charge statistique sur les entreprises.

Les années précédentes ont été fortement marquées par les investissements réalisés dans les opérations concourant à la production d'indicateurs conjoncturels (indice de la production industrielle, indice des entrées de commandes) ; ces investissements (modifications de questionnaires, extensions de champ d'enquêtes mensuelles, raccourcissement des délais, reprises d'enquêtes déléguées, etc.) ont été nécessaires pour que la France remplisse ses engagements ou obligations découlant du règlement européen sur les indicateurs de court-terme (Règlement du Conseil n°1165/98 du 19 mai 1998), notamment en termes de délais pour l'Indice de la production industrielle (publication réalisée 40 jours après la fin du mois considéré, depuis le printemps 2004) ou de mise à disposition du nouvel indice des entrées de commandes.

Dans le prolongement des travaux engagés depuis 2003, l'année 2006 sera plus spécifiquement marquée par **l'approfondissement de travaux méthodologiques** assez nombreux devant permettre l'amélioration progressive de la qualité des enquêtes de base ou la diminution de la charge de réponse des entreprises. Ces travaux seront largement conduits dans le cadre du projet RESANE de refonte des statistiques structurelles d'entreprises piloté par l'Insee. En outre, ces travaux s'inscriront dans le cadre des grandes orientations du nouveau programme moyen-terme du Cnis (2004-2008). Le Sessi participera activement au groupe de travail mis en place par le Cnis sur la prise en compte des groupes dans l'observation statistique ; il bénéficiera, dans ces réflexions, de l'expérience acquise en 2004 et début 2005, dans la conduite de la partie de l'enquête sur l'immatériel portant sur les groupes d'entreprises.

**S'agissant des enquêtes mensuelles de branche**, les années 2003 et 2004 ont vu la réalisation de progrès sensibles, en partenariat avec les organisations professionnelles agréées :

- achèvement de la complétion du champ de l'indice de la production industrielle (IPI) ;
- généralisation du questionnement sur les commandes et montée en régime de la politique de qualité (visant notamment à réduire les délais) concrétisée par l'application dès 2002 de la charte qualité relative aux enquêtes de branche, toutes périodicités confondues ; en 2003 a été en particulier présenté au Cnis le premier rapport qualité sur la base des informations transmises par les OPA et le Sessi (pour les enquêtes directes) ; un tel rapport aura été élaboré également en 2004, sans toutefois donner lieu à une présentation au comité du label du Cnis. Une nouvelle présentation aura lieu en 2005 ;
- modernisation et développement des retours d'information aux entreprises en liaison avec la collecte par Internet des enquêtes.

Les années 2005 et 2006 seront marquées par la mise en production au Sessi d'abord, à Mécastat ensuite, des nouveaux outils de gestion et de traitement de ces enquêtes, qui permettront d'accroître la qualité des données produites.

En 2005, l'exploitation de l'enquête sur les moyens et méthodes de gestion de l'immatériel (innovation, recherche et développement, propriété intellectuelle-marques-brevets, publicité, marketing) sera réalisée. Elle permettra à la fois de fournir de l'information sur ces thèmes importants, mais aussi de fournir des enseignements d'ordre méthodologique très intéressants pour la prise en compte des groupes dans l'observation statistique.

Fin 2005, sera lancée la quatrième édition de l'enquête innovation CIS (*Community Innovation Survey*).

Le projet Nomenclatures visant à doter le Sessi d'une base centrale de nomenclatures a été, pour des raisons de moyens, suspendu en 2004 et 2005. Il sera relancé en fin d'année pour aboutir à des premières livraisons en fin 2006, et être pleinement opérationnel pour la mise en place de la nouvelle nomenclature d'activités.

En 2005, comme tous les 3 ans, l'enquête sur les investissements pour protéger l'environnement (Antipol) sera étendue au suivi des dépenses courantes relatives à ces investissements. Par ailleurs, les réflexions se poursuivront en 2005 pour adapter cette enquête ; cette adaptation sera tout d'abord nécessaire pour se mettre en conformité avec les nouvelles obligations européennes en ce domaine (prise en compte des variables environnementales dans le règlement structurel). Par ailleurs, le Sessi poursuivra les réflexions sur le dispositif à mettre en place à partir de 2007 pour assurer la réponse au règlement européen sur la production de déchets.

Les travaux réalisés en 2003 concernant **l'élargissement des informations disponibles sur support électronique**, notamment sur l'Internet, se sont poursuivis en 2004. Ils seront amplifiés en 2005 ; l'objectif est que la quasi-totalité de l'offre soit accessible sur ce média en 2006.

## 2. Travaux nouveaux pour 2006

### 2.1. Enquêtes nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

#### *Les enquêtes de branche*

Les travaux portant sur les enquêtes de branche sont de deux natures. D'une part, ils concernent les outils de gestion et de diffusion de données de ces enquêtes ; d'autre part, à l'effort important qui a été fait au cours des dernières années en matière d'enquêtes conjoncturelles doit succéder un ensemble d'améliorations portant désormais davantage sur les enquêtes structurelles.

Le Sessi a mis en œuvre un programme important de rénovation de ses procédures de traitement de l'information qui a abouti à la mise en service, en 2005, d'une nouvelle génération d'outils de gestion et de diffusion des données des enquêtes de branches. Cette évolution se poursuivra et s'achèvera en 2006 avec la généralisation de ces nouvelles procédures à l'ensemble des organismes professionnels agréés. Les outils de diffusion des données des enquêtes de branche seront également sensiblement modifiés en 2006. Ces nouveaux outils de gestion et de traitement devraient permettre d'accroître la qualité des données produites et d'améliorer les délais d'obtention des résultats.

#### *Suivi conjoncturel de l'activité*

Après une phase d'évolution importante des enquêtes de branche qui a suivi la mise en application du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles de mai 1998, 2004 a été l'année de mise en œuvre de la base 2000 de l'IPI qui s'appuie totalement sur les enquêtes mensuelles de branche et l'année du fonctionnement courant de l'indice des commandes publié depuis la fin 2002. Depuis le printemps de l'année 2004, le délai de publication de 40 jours est respecté. En 2005, 383 séries élémentaires sont suivies dans des enquêtes mensuelles réalisées directement par le Sessi auprès de 4600 entreprises et représentant 82 % du poids économique de l'industrie manufacturière hors IAA ; les autres 18 % sont suivis par 121 séries élémentaires qui sont alimentées par des enquêtes mensuelles confiées à des OPA, sous tutelle du Sessi.

En 2005, le suivi mensuel de l'habillement est modifié et renforcé par l'introduction des questions sur les productions en nombre de vêtements pour 26 produits de l'habillement. Cette modification du suivi mensuel s'accompagne de l'annualisation du suivi détaillé de cette branche antérieurement trimestrielle. On introduira également un suivi mensuel des donneurs d'ordre de l'habillement qui représentent 50 % de la valeur ajoutée de la branche. Ce suivi sera pris en compte dans la base 2005 de l'IPI.

On vise par ailleurs pour l'ensemble des enquêtes mensuelles, la production de résultats provisoires à des dates compatibles avec une transmission à Eurostat et une publication de l'IPI 40 jours après la fin du mois observé (au 10 du mois m+2). Ce délai qui a été respecté 8 fois en 2004, doit l'être tous les mois en 2005.

Des travaux de consolidation des données collectées sont prévus en liaison avec les entreprises concernées pour les enquêtes mensuelles dans les branches de la construction navale, aéronautique et de l'armement.

En 2006, il n'est pas prévu d'évolution sensible de ces enquêtes qui auront bénéficié en 2005 de la mise en service de la 4<sup>ème</sup> génération des logiciels de traitement des enquêtes et du répertoire FUL.

#### *Suivi détaillé des productions*

Le suivi détaillé des productions vise à permettre une analyse détaillée de l'industrie française, à un rythme annuel, et à réaliser des comparaisons, toujours sur une base annuelle, avec ses concurrents des différents pays de l'Union européenne, dans le cadre de l'application du règlement Prodcum.

Les efforts se poursuivront en 2005 et 2006 pour fournir l'ensemble des données sur les productions commercialisées de l'année 2004 au plus tard fin septembre 2005 ; un effort particulier sera fait pour transmettre à Eurostat, en juin 2005 qui est la date fixée par le règlement, les résultats provisoires les plus exhaustifs possible. Cela impliquera en particulier un suivi plus strict de la fourniture des données correspondantes par les organismes professionnels agréés. Cet effort pour satisfaire entièrement aux exigences du règlement européen sera poursuivi en 2006 pour fournir la quasi-totalité des données dans les délais du règlement.

Par ailleurs, on cherchera en 2005 à mettre en place des estimations pour les produits dont les productions ne sont pas enquêtées actuellement. Pour 2006, l'objectif sera l'ajout dans l'enquête annuelle de branche, des principaux produits non encore disponibles.

En revanche, le rythme trimestriel de certaines enquêtes sera abandonné. Les branches suivantes, encore suivies trimestriellement pour l'année 2003, verront leur suivi 2004 réalisé en 2005 par une enquête annuelle :

- 28.4A Forge, estampage, matriçage,
- 28.5A Traitement et revêtement des métaux,
- 28.7Q Fabrication d'articles métalliques,
- 28.6C Outillage à main,
- 28.6D Outillage mécanique (partie reprise au syndicat SIO),
- 29.2M (p) Extincteurs (partie de 29.2M),
- 29.4C Machines outils portatives à moteur incorporé (ex partie du SIO),
- 33.4B (p) Matériel photo cinéma (partie de 33.4B).

Suite à l'abandon par Eurostat de l'exigence d'un suivi trimestriel dans le cadre du règlement Prodcum, on annualisera en 2005 ce suivi détaillé pour les branches du **textile et de l'habillement**.

Par ailleurs, certaines branches dont le suivi était resté trimestriel à la demande des organismes professionnels ne seront plus enquêtées trimestriellement en 2005 en accord avec ces organismes. :

- 20.2Z Fabrication de panneaux de bois,
- 21.2G Fabrication d'articles de papeterie y compris la papeterie scolaire (Prodcum du 22.2C),
- 25.1 Caoutchouc,
- 25.2C Emballages en matières plastiques,
- 29.5N Moules et modèles,
- 34.1Z Automobiles.

L'ensemble de ces branches sera introduit en 2006 dans l'EAB 2005. Le dernier trimestre 2004 sera observé en 2005 et les résultats définitifs 2004 seront terminés en fin de premier semestre 2005.

On étudiera en 2005, pour mise en œuvre, le cas échéant, en 2006, la possibilité d'extrapoler les résultats observés sur les entreprises de 20 personnes et plus à l'ensemble des entreprises, dans les domaines où cela est nécessaire pour mieux couvrir l'ensemble de l'activité.

**La mise en œuvre de la charte qualité**, relatives aux enquêtes de branche, directes ou réalisées en partenariat avec les OPA, commencée en 2002, est maintenant entrée dans un régime de croisière, même si la collecte et l'exploitation de l'ensemble des indicateurs prévus par la charte sont encore à améliorer en 2005 et 2006. En lien avec les travaux prévus pour un respect strict du règlement Prodcum, ces travaux pourraient amener à revoir certaines délégations, s'il apparaissait que certaines opérations restaient durablement trop éloignées des objectifs de qualité fixés pour les enquêtes de branche.

## **L'enquête CIS4 sur l'innovation au plan européen**

Suite des trois exercices précédents, cette enquête sera lancée à l'automne 2005, et la phase de collecte et d'exploitation se poursuivra jusqu'en juin 2006, date fixée par le règlement européen pour la fourniture des résultats. Cette enquête sera la première à être réalisée dans le nouveau cadre réglementaire européen, qui prévoit un suivi biennal (au lieu de quadriennal), avec toutefois une alternance de suivi léger et de suivi plus lourd (comparable aux exercices CIS actuels).

## **2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2006**

RAS

## **2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

La mise en production des principales fonctionnalités des deux projets majeurs du Sessi que sont les projets Ful4 (répertoire des unités gérées au Sessi) et EB4 (logiciel de traitement des enquêtes de branche, y compris la réalisation des questionnaires) a eu lieu au début de l'année 2005. La suite de l'année sera consacrée à la fin des travaux de développement, et à l'adaptation de ces outils aux besoins de Mécastat, pour une mise en production dans ce cadre en 2006.

## **Les travaux liés à la révision internationale des nomenclatures**

Après un travail intense en 2004 visant à préparer les positions françaises dans les discussions internationales dans son domaine de compétence les années 2005 et 2006 seront consacrées aux travaux d'adaptation des nomenclatures de produits, même si les intentions précises d'Eurostat dans ce domaine sont encore floues. L'année 2006 sera consacrée pour l'essentiel à la préparation du basculement des différentes opérations statistiques. En outre, le Sessi souhaite se doter, en 2006, d'un outil performant de gestion des nomenclatures d'activité et de produits, cohérent avec l'outil FUL de gestion du répertoire des unités statistiques.

**Pour ce qui concerne la poursuite des travaux méthodologiques engagés dès 2002** et devant permettre l'amélioration progressive de la qualité des enquêtes de base ou la diminution de la charge de réponse des entreprises, les travaux envisagés en 2005 et 2006 s'inscrivent fortement dans le cadre du projet RESANE, piloté par l'Insee, et visant une refonte importante de l'ensemble des statistiques structurelles d'entreprises, notamment en articulant mieux les différentes opérations. En attendant la mise en œuvre effective de ce programme, les travaux visant à mieux couvrir l'ensemble du champ de l'industrie hors IAA, autant que possible sans alourdir la charge statistique sur les entreprises, seront poursuivis dans les différents domaines d'activité du Sessi

## **3. Opérations répétitives**

### **3.1 Enquêtes**

L'Enquête annuelle d'entreprise qui a été représentée au comité du label début 2002 sera lancée, en 2005 sur l'exercice 2004, avec un questionnement un peu allégé par rapport à celui de 2004. En particulier, certaines suppressions de questions ont été décidées pour tenir compte des premiers enseignements de l'opération qualité sur la non-réponse partielle menée en 2004. En 2006, ce toilettage se poursuivra si nécessaire, et la reprise du questionnement sur la propriété industrielle, suspendu en 2005, est envisagée, une fois tirés les enseignements des résultats relatifs à l'exercice 2003 (enquête réalisée en 2004).

Les enquêtes menées auprès des établissements - l'enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) et l'enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement (Antipol) – ne feront pas l'objet de modifications fondamentales en 2006. L'enquête Antipol 2006 (sur 2005) reviendra à son format « léger », limité aux seules dépenses d'investissement.

L'enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) sera reconduite avec quelques modifications mineures introduites à l'occasion de la refonte de la chaîne de traitement : adaptation de l'échantillon pour permettre de donner des résultats à la fois en secteur d'entreprises et d'établissements (pour satisfaire à la fois les demandes nationales et européennes), adaptation du questionnement pour tenir compte de remarques mineures faites par le comité de concertation de l'enquête.



Des réflexions sur des modifications plus substantielles de ces enquêtes pourraient intervenir à partir de 2006 s'il s'avérait indispensable de procéder à une collecte d'information sur les déchets par voie d'enquête auprès des établissements industriels.

Les enquêtes de branche (mensuelles, trimestrielles, annuelles) seront reconduites avec les principales modifications signalées au § 2.

### **3.2 Exploitation de fichiers administratifs**

RAS

### **3.3 Autres travaux**

RAS

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Dans le cadre du suivi de la qualité des enquêtes de branche au travers de l'application de la charte qualité, l'examen régulier de celles-ci prendra notamment en compte la maîtrise, dans toute la mesure du possible, de la charge statistique dans le contexte des obligations liées au développement de la politique économique européenne et des demandes formulées par les professionnels.

Par ailleurs, le Sessi continuera son action pour alléger la charge statistique des entreprises, selon les orientations du Cnis, et particulièrement celles de l'exercice moyen-terme 2004/2008.

L'accès aux fichiers des DADS et des sources fiscales permettra un développement notable, des analyses et des études, notamment sur la qualification des emplois, sans alourdir la charge statistique des entreprises. Plus généralement l'ensemble des travaux engagés dans le cadre du projet RESANE devrait conduire à un allègement sensible de cette charge, en tirant partie de la disponibilité plus rapide de certaines données administratives. Toutefois, l'ampleur de l'allègement dépendra de l'arbitrage qui sera fait vis-à-vis de la qualité désirée, notamment pour ce qui concerne les résultats rapides.

Le projet Ful4 de rénovation du répertoire des unités du Sessi (Ful - Fichier unique de lancement de l'ensemble des enquêtes du Sessi) répond également à cet objectif de maîtrise de la charge des entreprises, via la coordination et l'optimisation des échantillons des différentes enquêtes. La charge supportée par chaque entreprise sera dorénavant suivie (Ful4) dans le cadre d'un projet plus vaste, piloté par l'Insee, de mesure et de maîtrise de la charge statistique.

Enfin, dans la lignée de la mise en place en 2000 de la collecte par Internet des enquêtes mensuelles de branche du Sessi, ce dispositif a été étendu aux enquêtes trimestrielles et annuelles de branche en 2003. Une première étude, visant à mieux cerner les attentes des entreprises en la matière ainsi que leurs motivations pour utiliser ce mode de réponse, réalisée en 2002, mettait en évidence le gain de temps qu'y trouvent la plupart des entreprises utilisant ce mode de collecte. Il est d'ailleurs significatif que 45 % des entreprises enquêtées mensuellement ont opté pour ce mode de réponse en 2004 et qu'il est vraisemblable de dépasser les 50 % en 2005. Ce sont 17 % des entreprises ayant répondu en 2004 à l'EAB 2003 qui ont fait ce choix et 28 % de celles qui ont répondu à l'enquête trimestrielle, soit une augmentation pour l'une et l'autre enquête de 10 points par rapport à la première année. Le nombre d'entreprises qui retiennent cette solution augmente assez régulièrement en réponse à la promotion que le Sessi fait de son site Internet [www.sessi.fr](http://www.sessi.fr).

## **5. Aspects particuliers du programme 2006**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

Les premiers travaux méthodologiques préalables à l'estimation de comptes d'exploitation par établissement à partir de l'EAE et d'autres sources complémentaires (DADS par ex.) ont conduit le Sessi à s'organiser pour développer sur la durée une base de données localisées, en cohérence avec les travaux que l'Insee réalise pour Clap (Connaissance Localisée de l'Appareil Productif).

Ces travaux répondent à deux types de demandes relativement distinctes.

D'une part, les acteurs nationaux ont besoin de mieux localiser les évolutions en cours qui structurent la compétitivité des entreprises industrielles. Ainsi, le Sessi pourrait s'impliquer assez largement dans le suivi des politiques industrielles localisées, dans un esprit de bench-marking avec les autres pays européens.

D'autre part, le Sessi propose de développer son appui auprès des Drire pour accompagner celles-ci dans leur capacité à s'inscrire dans les débats sur le développement industriel et les mutations économiques avec les nombreux acteurs locaux impliqués (Préfectures, Conseils régionaux, conseils généraux, services statistiques des autres ministères...). Les Drire ont besoin d'une localisation plus précise des phénomènes autant que d'un appui méthodologique dans l'analyse des statistiques disponibles. C'est pourquoi le Sessi souhaite inscrire le développement d'une offre localisée dans un partenariat rapproché avec les Drire. Une expression des besoins est en cours en 2005, et devrait conduire avant la fin de l'année à préciser l'axe de développement des outils statistiques dont pourront disposer les Drire pour répondre aux besoins des acteurs locaux.

Malgré l'allègement sensible de l'Enquête annuelle sur les consommations d'énergie à partir de 2001, et suite à un aménagement de la stratégie annuelle de collecte, une certaine qualité des résultats régionaux sera maintenue (bien qu'en diminution par rapport aux années précédentes), conformément aux besoins exprimés par le comité des utilisateurs (comité de concertation). Toutefois, certaines données ne seront plus diffusées, leur niveau de fiabilité devenant trop faible. C'est particulièrement le cas lorsqu'il s'agit de petites populations.

## **5.2. Aspects environnement**

Dans le domaine de l'environnement, le Sessi conduit depuis 1991 une enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement. En 2002 a été adjoint un volet pluriannuel sur les dépenses courantes liées aux investissements réalisés pour protéger l'environnement. Celles-ci avaient fait l'objet d'une première mesure sur l'exercice 1995. Ce volet supplémentaire correspond à la demande européenne sur le sujet, qui devrait permettre d'obtenir, à terme, des données harmonisées dans ce domaine. La fréquence du suivi de ces dépenses courantes, au plan européen, sera de tous les 3 ans (dernière modification du règlement SBS). Le recensement de ces dépenses courantes est donc fait en 2005, sur l'exercice 2004.

## **5.3. Aspects européens**

Pour répondre aux exigences du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles adopté mi 1998, la généralisation de questions sur les commandes dans les enquêtes de branche a été achevée en 2002, avec la collaboration des organisations professionnelles agréées (OPA). Par ailleurs, toujours en partenariat avec les OPA, le Sessi poursuivra en 2005 ses actions visant à améliorer la qualité et les délais des enquêtes de branche, afin de réduire ceux d'obtention de l'Indice de la production industrielle (IPI). Les résultats obtenus en 2004, et les objectifs pour 2005 et 2006 sont présentés ci-dessus.

Dans le cadre du règlement européen sur les statistiques structurelles, le Sessi transmet à l'Insee les données préliminaires (à fournir dans un délai de 10 mois) sur l'industrie (hors IAA). Il fournit aussi à l'Insee les données sur les consommations d'énergie et les investissements anti-pollution dans l'industrie (hors IAA) tirées des enquêtes annuelles sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) et sur les investissements pour protéger l'environnement (Antipol), à transmettre à Eurostat dans le cadre du même règlement.

Le Sessi continuera également à participer aux travaux menés dans le cadre d'Eurostat autour des statistiques structurelles, de Prodcom, de la rénovation des nomenclatures, et dans les domaines de l'environnement, de l'innovation, de la mondialisation (données Fats) et des petites et moyennes entreprises. De même le Sessi participe activement, en tant que représentant de la France, au « lead groupe » installé par Eurostat devant proposer un cadre permettant la réalisation d'enquêtes thématiques européennes. Il joue également un rôle central dans l'élaboration et la coordination de la réponse de la France aux demandes d'enquêtes européennes sur certains thèmes spécifiques comme ceux relatifs à l'innovation ou aux TIC.

Les statistiques de l'innovation (enquêtes européennes CIS – Community European Survey) seront en 2005 réalisées pour la première fois dans le cadre du nouveau règlement européen.

Enfin, le Sessi continuera d'introduire plus systématiquement la dimension européenne dans ses produits de diffusion : études, publications, cédérom, données disponibles sur l'Internet et en interne sur les Intranets du ministère.

## 6. Liste des publications

Le Sessi a pour mission de porter les statistiques et les études qu'il produit à la connaissance des utilisateurs, tant internes qu'externes, grâce à des outils et des produits standard d'information. Il édite des publications et des cédéroms. Il diffuse des informations sur le site Internet du ministère délégué à l'industrie.

La réalisation des publications sur support papier reste un axe central de la politique de diffusion du Sessi ("4 pages", "Chiffres clés analyse", "Chiffres clés référence", etc.).

L'orientation vers l'Internet est l'axe majeur du développement de l'offre du Sessi. En 2005 et 2006, la quasi-totalité de l'offre de données du Sessi devrait être disponible sur ce média, et téléchargeable facilement.

### Liste des publications réalisées en 2004

Le catalogue complet de ces publications figure sur le site du Sessi (<http://www.industrie.gouv.fr/sessi>).

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, et ne reprend pas en particulier les publications régulières correspondant notamment aux publications des résultats des enquêtes annuelles, ou les publications régulières de conjoncture ou des différents tableaux de bord publiés semestriellement ou annuellement.

#### **Les 4 pages**

- Les échanges au sein des groupes industriels internationaux : un levier pour leur stratégie industrielle
- Les Français et les produits innovants : Une attirance teintée de prudence
- La production industrielle en 2003 – En reprise au cours du deuxième semestre
- La plasturgie à l'heure européenne – Coopération et internationalisation (avec une version en anglais)
- L'imprimerie de Gutenberg au numérique
- L'industrie manufacturière en 2003. Un redémarrage en fin d'année
- Engouement des Français pour l'Internet rapide, mais encore des réserves sur l'achat en ligne
- Les TIC au service de la qualité : vers plus de synergie
- La chimie de base française à l'heure de l'internationalisation
- Les relations inter-entreprises – nombreuses et d'abord hexagonales (avec une version en anglais)
- La performance énergétique dans l'industrie manufacturière – L'industrie manufacturière plus économe en énergie
- Rapport CPI 2004 – Retardée par la baisse du dollar, la reprise de l'industrie se consolide en 2004
- Internationalisation des équipements mécaniques français, l'Allemagne, clef de voûte en Europe
- Le commerce extérieur de la France de 1993 à 2002. Les grands groupes internationaux industriels dynamisent les échanges.

#### **Analyses sectorielles**

- Le bois en chiffres
- Parfums et cosmétiques en chiffres
- L'industrie française de l'emballage en chiffres
- La sous-traitance en chiffres (métaux, plastiques, caoutchouc, électronique)
- Les façonniers de l'habillement – édition 2004

## Liste des publications et cédéroms envisagés en 2005

### **Les 4 pages**

- Les TIC dans l'ensemble des entreprises (industrie et services)
- Les consommations d'énergie dans l'industrie
- Les femmes et l'industrie
- La mondialisation des équipements mécaniques
- Les relations de sous-traitance dans la fonction de production (enquête ERIE)
- La publicité
- La production industrielle en 2003
- Les relations entre entreprises : la fonction R&D dans l'industrie (enquête ERIE)
- Les relations des groupes (enquête ERIE)
- La sous-traitance (évaluation quantitative)
- Implantations étrangères, groupes et performances
- Premiers résultats de l'EAE 2004
- TIC et performances
- Premiers résultats de l'enquête Immatériel
- Rapport CPCI 2005

### **Analyses sectorielles :**

- La chimie de base
- Le machinisme agricole
- La filière béton
- Traitement et revêtement des métaux
- Le verre
- Construction de bateaux de plaisance

### **Supplément conjoncture**

Trois notes de conjoncture

### **Chiffres clés analyse**

- L'industrie dans les régions
- L'industrie française
- La mondialisation

### **Chiffres clés référence**

- Les résultats de l'enquête sur les relations interentreprises (ERIE)
- Les implantations étrangères en France
- Les résultats définitifs de l'EAE (ex « premier tome »)

### **Production industrielle (hors série pour les salons)**

#### **Synthèses sectorielles chiffrées :**

- La plasturgie
- La carrosserie industrielle
- La sous-traitance
- Les fournisseurs de l'automobile
- La mode en chiffres
- Les fournisseurs de la construction

#### **Collection « En bref »**

- En quelques chiffres : Les régions françaises

#### **Hors collection**

- L'état de l'industrie (rapport CPCI)

#### **Cédéroms**

- Sessi entreprises
- Sessi régions

## 7. Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 2004-2008

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Enquête annuelle d'entreprise (EAE) Premiers résultats : juillet n+1 Résultats définitifs : décembre n+1	Sessi		Permanent
Enquêtes de branches, mensuelles, trimestrielles, annuelles (IPI, Icom, Prodcum)	Sessi		Permanent
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI)	Sessi		Permanent
Enquête annuelle sur les dépenses pour protéger l'environnement (Antipol)	Sessi		Permanent, tous les trois ans investigation sur les dépenses courantes
Enquêtes thématiques	Sessi		A priori à un rythme annuel, en coordination avec les autres services enquêteurs et dans un cadre européen ; les thèmes sont choisis en fonction de l'actualité 2004-2005 : moyens et modes de gestion de l'immatériel 2005 -2006: CIS4 (Community Innovation Survey)
Travaux sur le devenir de l'EAE : - échantillonnage dans l'EAE - stratégie « petites entreprises » - données administratives en substitution aux données statistiques	Sessi		En continu, premiers rapports disponibles en 2004
Elaboration d'une stratégie permettant une plus grande complémentarité EAE/enquêtes de branches (ventilation du chiffre d'affaires)	Sessi		En continu, premiers rapports disponibles en 2004
Travaux en lien avec les groupes d'entreprises : - ventilation des statistiques d'entreprises selon la variable groupe - observation de quelques variables directement au niveau groupe - profilages de quelques groupes pour redéfinir des unités entreprises - mise à disposition de statistiques nouvelles et régulières sur la mondialisation de l'économie - travaux préparatoires à la constitution d'un répertoire de groupes	Sessi		En continu, en étroite collaboration avec l'Insee, premières données disponibles en 2004-2005  Enquête immatériel en 2004-2005
Suivi de la démarche qualité pour les enquêtes de production	Sessi		En continu, rapports annuels et comptes rendus réguliers au comité du label du Cnis ; en 2005, présentation du rapport annuel au comité du label

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Refonte du répertoire Ful (projet Ful4)	Sessi		Première mise en production au début 2005
Refonte des logiciels de traitement et de diffusion des enquêtes de production (projets EB4, Visas-EB, Adopa et StatEB)	Sessi		Premières mises en production au début 2005
Mise en fonction d'un serveur de nomenclatures (projet nomenclatures)	Sessi		Premières fonctionnalités disponibles en 2006
Régionalisation des EAE	Sessi		En continu, rapport d'étape publié en 2003 et 2004
Révision des nomenclatures (échéance 2007)	Sessi		En continu ; élaboration des propositions sur le champ industrie en juin 2004.

## **MINISTÈRE DÉLÉGUÉ À L'INDUSTRIE**

- Direction générale de l'énergie et des matières premières
- . Observatoire de l'économie de l'énergie et des matières premières
- . Observatoire de l'énergie

### **1. Exposé de synthèse**

Les statistiques de l'énergie sont gérées en France par les pouvoirs publics : l'Observatoire de l'énergie (OE), au sein de la Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières (DGEMP), du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, est chargé, entre autres, de rassembler et de diffuser les informations nécessaires à la préparation et à la mise en œuvre de la politique énergétique française. Ce service interministériel est doté d'un Conseil d'Orientation, présidé par le Ministre chargé de l'énergie, dont les membres représentent l'ensemble des acteurs économiques et des institutionnels.

Le dispositif d'information sur les statistiques énergétiques a connu ces dernières années des évolutions importantes, particulièrement pour s'adapter à un contexte d'ouverture des marchés de l'énergie qui suscite une demande croissante de statistiques : d'une part, les nouveaux acteurs du marché revendiquent une transparence des conditions d'exercice de la concurrence et, d'autre part, les organisations internationales, particulièrement l'AIE et la Commission européenne, demandent de plus en plus d'indicateurs en rapport avec l'énergie pour une meilleure visibilité des marchés. Dans ce nouveau contexte, l'appareil statistique s'efforce, dans la mesure du possible, de répondre à ces nouveaux besoins.

L'appareil statistique français sur l'énergie est géré en étroite collaboration avec les organisations internationales, notamment Eurostat et l'AIE, qui disposent, de manière alternée, d'un représentant au Conseil d'Orientation de l'Observatoire.

Enfin, d'autres enquêtes statistiques sont effectuées dans le domaine de l'énergie mais relèvent de divers services enquêteurs, dont le Sessi et le SCEES. Elles ne figurent donc pas dans le présent avant-projet de programme de l'Observatoire de l'énergie. Néanmoins, celui-ci attache une grande importance au maintien d'un appareil statistique efficace sur l'énergie en France, particulièrement du fait de la transposition en droit français des directives européennes sur le marché intérieur de l'électricité et sur celui du gaz, de l'engagement de la France au niveau européen à stabiliser ses émissions de CO<sub>2</sub> entre 1990 et 2010, ainsi que, plus généralement, de la tendance croissante de la Commission à légiférer en s'appuyant sur des objectifs quantifiés.

### **2. Travaux nouveaux pour 2006**

#### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Adaptation légère du questionnaire « Productions d'électricité » au développement de la cogénération et au besoin de mieux en connaître les caractéristiques (art. 10 de la directive européenne 2004/8 du 11 février 2004).

#### **2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2006**

Néant

#### **2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2006**

Afin de se rapprocher des usages internationaux, un changement de méthodologie dans le bilan énergétique de la France a été effectué depuis 2002. Ce travail devrait se poursuivre en coopération avec les organisations internationales. Des efforts sont par ailleurs consentis pour répondre aux nouvelles demandes émanant de ces organisations et pour une amélioration continue de la qualité des statistiques sur l'énergie et ce, dans la limite des moyens disponibles.

### 3. Opérations répétitives

#### 3.1. Enquêtes

L'Observatoire de l'Énergie réalise les enquêtes statistiques suivantes :

- l'enquête sur les prix du gaz et de l'électricité auprès des consommateurs finaux professionnels. Cette enquête est exécutée dans le cadre de la loi n° 93-914 du 19 juillet 1993 portant transposition de la directive du Conseil (CEE) n° 90-977 du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité. Les modalités d'application de la loi ont été définies par le décret n° 94-804 du 13 septembre 1994. La répartition des consommateurs et des volumes par catégorie de consommateurs sera collectée en 2005 (ces données sont observées tous les deux ans).
- l'enquête annuelle de branche sur les productions d'électricité (NAF 40.1A). Cette enquête permet entre autres de répondre à divers questionnaires internationaux, dont ceux de l'AIE et d'Eurostat, qui se présentent sous forme de bilans emploi ressource de l'électricité et des autres combustibles, avec un éclairage particulier donné à la production d'électricité (et de chaleur pour la cogénération) à partir de combustibles. Cette enquête est la seule à interroger les petits producteurs, capables de fournir une puissance d'appoint non négligeable. Elle est essentielle à l'évaluation de la sécurité d'approvisionnement électrique de la France dont les pouvoirs publics souhaitent disposer périodiquement afin d'éviter les pannes généralisées connues par certains pays en 2003.
- l'enquête annuelle de branche sur la « Statistique de l'industrie gazière » (NAF 40.2A et 40.2C). Dans son domaine, cette enquête a les mêmes finalités que celle sur l'électricité précitée.

#### 3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Néant

#### 3.3. Autres travaux

Néant

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

### 5. Aspects particuliers du programme 2006

Les enquêtes gaz et électricité permettent d'établir des statistiques régionales utiles aux nouveaux schémas de services collectifs de l'énergie ainsi que des statistiques nationales d'émissions de gaz à effet de serre et de gaz polluants.

#### 5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Un groupe de travail sur les statistiques et l'information économique sur l'énergie dans les régions a été créé en 2003, impliquant tous les acteurs concernés (DRIRE, ADEME, Conseils régionaux et Observatoires régionaux de l'énergie), pour notamment favoriser l'harmonisation de l'usage des méthodes de statistiques énergétiques au niveau local.

#### 5.2. Aspects « environnement »

Néant



### 5.3. Aspects «européens »

L'OE est le correspondant national des organismes internationaux compétents en matière de statistiques énergétiques (Agence Internationale de l'Energie, Commission Européenne, ONU, Conseil Mondial de l'Energie, etc.). Il répond à ce titre répond à de nombreux questionnaires internationaux obligatoires mensuels et annuels imposés par l'AIE (OCDE), l'ONU et Eurostat :

- indicateurs d'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz,
- contribution indirecte au questionnaire statistique sur charte de l'énergie,
- bilans mensuels pour plusieurs énergies, bilans annuels pour toutes (charbon et gaz industriels, pétrole, gaz naturel, électricité, énergies renouvelables),
- efficacité énergétique,
- et certain des indicateurs structurels

Outre la réponse à ces demandes régulières d'informations statistiques, la France veille à s'impliquer dans différents travaux internationaux, dont on peut citer :

- Pétrole : poursuite de la collecte de données dans le cadre de l'initiative JODI (*Joint Oil Data Initiative*) visant à établir la « transparence des données sur le pétrole », en application de résolutions du Forum International sur l'Énergie d'Osaka. Préparation d'un exercice de « crise » dans le cadre de l'AIE ;
- Prospective : particulièrement pour répondre à une exigence de l'AIE, la France a mis en place un scénario énergétique « tendanciel » ;
- Prix de l'électricité et du gaz : mise en place par une « task-force » à laquelle il participe d'un test pour une refonte de l'enquête d'Eurostat, en liaison avec les professionnels concernés, pour tenir compte d'un nouveau contexte de libéralisation des marchés ;

L'OE participe également aux autres groupes de travail européens suivants:

- « indicateurs d'efficacité énergétique » (Eurostat)
- « comité des statistiques de l'énergie » (Eurostat)
- « groupe des experts économistes de l'énergie » (DGTREN)

## 6. Liste des publications

Les résultats des enquêtes sur les prix sont publiés par l'OE chaque semestre, ainsi que, sous une autre forme, par Eurostat. Les publications d'Eurostat relatives au programme d'enquêtes de 2002 et 2003 sont à ce jour :

### - « Collection ES-4D » :

- Prix de l'électricité 1990-2004, non compris les résultats de juillet 2004 (manuscrit 11/04),
- Prix du gaz 1990-2004, non compris les résultats de juillet 2004 (manuscrit 11/04).

### - « Statistiques en bref » Environnement et énergie

- n° 2004/2 : prix de l'électricité pour l'industrie au 1er janvier 2004 ;
- n° 2004/5 : prix du gaz pour l'industrie au 1er janvier 2004 ;
- n° 2004/7 : prix de l'électricité pour l'industrie au 1er juillet 2004 ;
- n° 2004/9 : prix du gaz pour l'industrie au 1er juillet 2004 ;

Les résultats de l'enquête sur la production d'électricité ont été publiés dans la brochure « **Production-distribution de l'énergie électrique en France en 2002** », MINEFI/ DGEMP, juin 2004.

Ceux de l'enquête sur la « **Statistique de l'industrie gazière en 2003** » ont été publiés dans la brochure « Statistiques de l'industrie gazière en France », MINEFI/ DGEMP, janvier 2005.

Par ailleurs, et afin de compléter son dispositif de restitution de l'information sous forme de diffusion papier et l'organisation de séminaires et colloques, l'Observatoire de l'énergie a mis en place une base de données « PEGASE » sur Internet et ce, depuis 2003.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Elaboration d'indicateurs d'efficacité énergétiques	Observatoire de l'Energie		Demande européenne. Une directive est en préparation pour des indicateurs encore plus complexes	Achevé et mis en place depuis 2000
Suivi des énergies renouvelables	Observatoire de l'Energie		Directive européenne 2001/77 du 27/09/01.	Achevé et mis en place fin 2004
Suivi des marchés ouverts de l'énergie	Observatoire de l'Energie		Demande européenne.	Achevé et mis en place depuis 2001
Suivi de la cogénération	Observatoire de l'Energie		Directive européenne 2004/8 du 11/02/04	En cours
Projet de suivi des prix de l'électricité et du gaz	Observatoire de l'Energie		Directive européenne en projet, en vue d'établir des statistiques par catégorie fine de clientèle	Test en cours

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DE LA RURALITÉ

- Direction des affaires financières

. Service central des enquêtes et études statistiques (Scees)

Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires

### 1. Exposé de synthèse

Les actions statistiques du Scees menées en 2005 et celles proposées pour 2006 s'articulent autour des quatre grands axes structurant le programme à moyen terme 2004-2008 dans le domaine des IAA. Certaines opérations avancent toutefois moins rapidement qu'espéré initialement en raison notamment d'une pression accrue sur les moyens du Scees.

**La participation aux opérations transversales menées au sein du système statistique d'entreprise** mobilisera fortement le Scees en 2006.

En accord avec le Cnis, l'Insee s'est fixé comme objectif de moyen terme de refondre le dispositif des statistiques annuelles d'entreprise afin de l'adapter aux évolutions de la demande, de l'économie française, des techniques statistique et informatique et d'en améliorer la performance globale. Le Scees sera associé à la préparation de cette refonte.

Il continuera également de contribuer activement aux travaux de révision 2007 des nomenclatures d'activité et de produits coordonnés par l'Insee. Suite à la validation de la structure de la NACE, l'année 2006 permettra d'entrer, en collaboration avec l'Insee, dans une phase plus active des travaux de préparation du changement, de nombreuses applications informatiques étant potentiellement affectées par ces évolutions.

Le Scees programmera, avec l'appui de l'Insee, l'impact du passage de Sirene 2 à Sirene 3 sur l'enquête annuelle d'entreprise et la base sectorielle d'entreprises et d'établissements Rébus.

Il sera également associé aux phases de préparation et d'exploitation des enquêtes thématiques intersectorielles devant se dérouler en 2005 et 2006. Il s'agit d'une part de l'enquête communautaire sur l'innovation technologique, dont la collecte, assurée de façon centralisée par le Sessi, devrait se dérouler fin 2005 et d'autre part de l'enquête sur les changements organisationnels et informatisation et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (COI-TIC), dont la collecte réalisée par l'Insee pour la partie entreprise aura lieu sur 2005-2006.

**Afin de mieux satisfaire la demande européenne** dans ce domaine, le Scees améliorera à compter de 2006 la couverture des enquêtes sur les dépenses en matière d'énergie et de protection de l'environnement.

Afin de répondre au nouveau règlement européen sur les statistiques sur les déchets, un premier dispositif de recueil d'information, coordonné par l'Ifen, a été mis en place en 2005. Une réflexion méthodologique sur les évolutions souhaitables de ce dispositif permettra au Scees d'adapter ses outils afin d'être en mesure de recueillir une information dans ce domaine à compter de 2007.

Il prendra en compte dans ses travaux les incidences de la nouvelle Directive laitière et de la décision d'application récemment adoptée par la commission.

**L'amélioration de la qualité de la production statistique** continuera de constituer un élément important des travaux menés en 2006 avec un axe majeur concernant les enquêtes de branche. Il s'agira de prendre en compte les recommandations du Comité du Label suite à la deuxième évaluation de la mise en œuvre de la charte de qualité des enquêtes de branche qui doit lui être présentée au premier semestre 2005. Les efforts accomplis par les organisations professionnelles et par le Scees devront se poursuivre afin de tenir le cap de la qualité. Il faudra en particulier veiller à consolider le respect de l'échéance de publication à 40 jours de l'indice de la production industrielle qui devrait être atteint en 2005. Les efforts devront également se poursuivre afin de tenir les délais de la fin du mois de juin (n+1) pour une transmission à Eurostat de l'ensemble des séries relevant du règlement Prodcom.

Par ailleurs, la mise en œuvre de l'ensemble des fonctionnalités des outils de coordination des enquêtes de branche participera à l'amélioration de la qualité des statistiques mises à disposition des utilisateurs. En particulier, l'élargissement progressif aux enquêtes déléguées aux organisations professionnelles des confrontations inter-sources et qui devrait être initié au deuxième semestre 2005 se poursuivra en 2006 permettant de renforcer la cohérence des résultats statistiques.

La recherche d'une meilleure représentativité de l'indice de la production industrielle se poursuivra. Après l'initialisation en 2005 de nouvelles séries dans le domaine du café, des légumes transformés, des pâtes préparées et des industries alimentaires diverses, des investigations complémentaires seront menées en 2006 dans d'autres domaines mal couverts en fonction des moyens disponibles. L'effort engagé afin de transmettre les lignes Prodcum encore incomplètes considérées comme prioritaires par Eurostat sera poursuivi et consolidé afin notamment d'améliorer la qualité des informations estimées.

La réédition de l'enquête quinquennale sur les petites coopératives agricoles de transformation et de commercialisation (moins de 10 salariés), mal couvertes par les sources administratives, permettra d'estimer le poids économique de ces petites unités au sein du secteur coopératif.

Afin de préparer le rebasement 2005 de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (Ipampa) calculé par l'Insee, le Scees réalisera en 2006 une « enquête préliminaire » destinée à repérer les entreprises du nouvel échantillon et revoir les séries suivies ainsi qu'à actualiser les pondérations élémentaires.

La confection d'un rapport type en fin d'enquête, réalisé pour la première fois fin 2003 pour l'enquête annuelle d'entreprise, sera actualisé en tenant des recommandations faites par l'Insee dans ce domaine.

Le Scees suivra avec attention les expérimentations de profilage engagées au sein du système statistique d'entreprise visant à redéfinir au sein de grands groupes des périmètres de consolidation plus pertinents sur le plan économique que les unités légales habituelles. Une réflexion engagée par le Scees sur l'opportunité d'une telle démarche au sein d'un grand groupe agroalimentaire pourrait être prolongée, selon les moyens disponibles, par une expérimentation de profilage en collaboration avec l'Insee.

**La fourniture d'un meilleur service aux utilisateurs** couvre notamment l'amélioration des prestations du Scees en matière de diffusion et d'accès à l'information. De ce point de vue, la rénovation du site internet Agreste, en cours de réflexion, permettra une meilleure disponibilité des informations sur les IAA par l'introduction d'un accès thématique. Un cédérom enrichi sur l'enquête annuelle d'entreprise sera également diffusé à compter de l'année 2006.

L'exploitation annuelle des données comptables issues des déclarations Bic en deçà du seuil d'interrogation de l'enquête annuelle d'entreprise devrait bénéficier de l'automatisation des procédures de publication permettant de réduire les délais de mise à disposition de l'information.

Cet axe de travail couvre également la mise en œuvre de nouveaux moyens de collecte. Une expérimentation de collecte par internet devrait ainsi être engagée pour la fin de l'année 2005 sous réserve de disposer des moyens budgétaires suffisants. Elle concernera dans une première étape une enquête mensuelle directe pour être élargie par la suite à l'ensemble des enquêtes de branche mensuelles gérées par la Sdsiaa.

## 2. Travaux nouveaux pour 2006

### 2.1 Enquêtes nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

**Une enquête intersectorielle** sera réalisée dans le **domaine de l'innovation technologique** au deuxième semestre de 2005. La collecte sera centralisée par le Sessi pour l'ensemble du champ sectoriel déterminé par le règlement auquel répond cette enquête (industrie, IAA, construction, transports). Le questionnement de cette enquête inclura une partie relative à la gestion des connaissances ainsi que s'y était engagé le système statistique public lors du passage au comité du label de l'enquête sur les moyens et modes de gestion de l'immatériel. Le Scees participera aux phases de préparation et d'exploitation de cette enquête en 2005 et 2006.

Le Scees participera également à la conception et à l'exploitation de **l'enquête** thématique intersectorielle **sur les changements organisationnels et informatisation et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (COI-TIC)** dont la collecte, réalisée par l'Insee, devrait se dérouler fin 2005-début 2006. Le Scees participera aux phases de préparation et d'exploitation de cette enquête.

**Les petites coopératives agricoles de transformation et de commercialisation** (moins de 10 salariés) sont exclues du champ de l'enquête annuelle d'entreprise du Scees. Celles de transformation ne font pas l'objet de résultats significatifs dans l'enquête sur les petites entreprises industrielles de l'Insee qui ne prend pas en compte le critère juridique dans son plan de sondage. Il en est de même pour les petites coopératives de commercialisation vis à vis de l'enquête annuelle d'entreprise sur le commerce de gros réalisée par l'Insee. Ces petites unités sont par ailleurs très mal couvertes par les sources fiscales. Des informations de cadrage sont cependant nécessaires aux acteurs en charge de ce secteur : Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité, Coop de France organisation professionnelle en charge du suivi de la coopération agricole, Mutualité sociale agricole... C'est pourquoi le Scees est amené à réaliser sur ces petites unités des investigations légères à un rythme pluriannuel. La dernière remonte à 2001 et la prochaine devrait être réalisée en 2006 et porter essentiellement sur la mesure de leur poids économique (voir fiche de demande d'avis d'opportunité).

Le règlement européen 2150/2002 du 25 novembre 2002 prévoit la fourniture par les Etats membres à compter de l'année de référence 2004, puis ensuite à un rythme biennal, de **statistiques sur les déchets** générés par les entreprises de 10 salariés et plus. Un premier dispositif de recueil d'information, coordonné par l'Ifen, est mis en place en 2005. Il s'appuie sur la mobilisation des déclarations de production de déchets dangereux des installations autorisées adressées aux Drire, et sur une enquête de l'Ademe concernant les déchets industriels. Parallèlement sera mise en place une réflexion méthodologique en concertation avec l'Ifen, le Sessi et l'Ademe sur les évolutions souhaitables de ce dispositif afin de répondre de façon pérenne au règlement européen, l'ensemble des options concernant l'utilisation de sources administratives, d'enquêtes statistiques ou d'estimations étant ouvert afin de limiter la charge d'enquête pesant sur les établissements. L'objectif pour le Scees est de permettre l'adaptation de ses outils de recueil d'information afin de pouvoir produire des statistiques sur les déchets en 2007 sur l'année de constat 2006.

Afin de préparer le rebasement 2005 de l'indice des prix sur les moyens d'achat de production agricoles (Ipampa) qui sera un rebasement « lourd », le Scees réalisera en 2006 une « **enquête préliminaire** » destinée à repérer les entreprises du nouvel échantillon, revoir les séries suivies et actualiser les pondérations élémentaires (Voir fiche de demande d'avis d'opportunité). Ce nouvel échantillon devra être interrogé dès 2007 pour alimenter l'Ipampa à pondérations inchangées (pondérations principales et secondaires issues du rebasement 2000). Les informations collectées lors de cette enquête préliminaire pourront également être mobilisées lors de l'actualisation des pondérations pour le rebasement 2005 de l'Ipampa qui devrait être réalisé en 2008 ou 2009 en collaboration avec l'Insee.

La précédente opération de ce type remonte à 1996, le rebasement 2000 ayant été un rebasement léger réalisé sur la base d'informations externes.

## 2.2. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

L'amélioration de la **qualité des enquêtes** continuera d'être en 2006 un axe de travail prioritaire. Les efforts en matière de renforcement de l'exhaustivité des fichiers de lancement, de réduction des délais, de cohérence des résultats, temporels ou intersources, seront poursuivis. Ils s'inscriront notamment dans le cadre de **la charte de qualité des enquêtes de branche dont une deuxième évaluation** doit être présentée devant le Comité du Label du Cnis au premier semestre 2005. Cette évaluation fera le point sur la tenue des indicateurs et le suivi des recommandations du Comité. Elle sera enrichie par le calcul d'un indicateur synthétique de qualité, sorte de résumé de la qualité de chaque enquête de branche.

La poursuite des efforts accomplis par le Scees et les organisations professionnelles doit permettre de consolider le respect de l'échéance de publication à 40 jours de l'indice de la production industrielle qui devrait être atteint en 2005 conformément aux accords intervenus entre Etats membres. Parallèlement, l'objectif d'une meilleure représentativité de cet indice sera poursuivi par la recherche de nouvelles séries dans des domaines encore mal couverts. Après l'intégration en 2005 de nouvelles

séries dans le domaine du café, des légumes transformés, des pâtes préparées et des industries alimentaires diverses des investigations complémentaires seront menées dans de nouveaux secteurs en 2006 en fonction des moyens disponibles.

Le travail particulier engagé dans le domaine des enquêtes Prodcum pour résoudre le problème des données manquantes considérées comme prioritaires par Eurostat sera poursuivi et consolidé en 2006 pour des lignes encore incomplètes ou estimées en 2005.

Ces efforts bénéficieront du déploiement de l'ensemble des fonctionnalités de la base sectorielle Rébus ainsi que de l'application de stockage et de traitement des données individuelles et agrégées des enquêtes de branche Séries. L'articulation de la base sectorielle d'entreprises et d'établissements avec le futur répertoire SIRENE3 fera l'objet d'analyses particulières avec l'Insee en 2005 afin d'être opérationnelle pour la fin 2006. L'élargissement progressif aux enquêtes déléguées aux organisations professionnelles du rapprochement des résultats statistiques entre enquêtes de branche et enquête annuelle d'entreprise sera poursuivi après une première expérimentation menée au deuxième semestre 2005.

L'appariement entre l'enquête sur les liaisons financières et l'enquête annuelle d'entreprise sera renouvelé afin d'estimer comme chaque année le poids des groupes au sein des industries agricoles et alimentaires.

Une étude initiée dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise afin d'examiner **l'opportunité de mise en œuvre d'une démarche expérimentale de profilage** au sein d'un grand groupe agroalimentaire pourrait être prolongée, selon les moyens disponibles, par une première expérimentation menée en collaboration avec l'Insee visant à constituer au sein d'un grand groupe agroalimentaire des unités statistiques « entreprises » plus significatives d'un point de vue économique que les unités légales.

Le Scees continuera de participer activement aux travaux de révision 2007 des **nomenclatures d'activités et de produits** coordonnés par l'Insee. Suite à la validation de la structure de la NACE, l'année 2006 permettra d'entrer, en collaboration avec l'Insee, dans une phase plus active des travaux de préparation du changement, de nombreuses applications informatiques étant potentiellement affectées par ces évolutions. La création probable d'une (ou de plusieurs) classes transversales à la nomenclature actuelle visant à identifier la fabrication de plats préparés au sein des IAA nécessitera la mise au point d'un dispositif particulier de recueil de l'information afin d'assurer la correspondance entre ancienne et nouvelle nomenclature.

Une expérimentation sur une **collecte des données d'enquêtes auprès des entreprises via internet** dans le cadre de la rénovation des outils de traitement des enquêtes de branche doit être engagée fin 2005 sous réserve de moyens budgétaires suffisants. Après la phase de rodage de ce dispositif, il devrait être élargi à compter de 2007 à l'ensemble des enquêtes mensuelles de branches gérées directement par la Sdsiaa.

En matière de **diffusion**, les principaux résultats de l'EAE et des enquêtes de branche sont accessibles sur le site Agreste. Cette information sur les IAA sera facilitée par un accès thématique et enrichie, en 2006, à l'issue de la refonte de ce site programmée en 2005. Un cédérom contenant les résultats de l'EAE est diffusé depuis 1998. Après une première amélioration apportée en 2005 portant notamment sur les formats de fichiers disponibles et sur la présentation des données, une seconde amélioration en 2006 permettra aux utilisateurs de bâtir eux mêmes leurs tableaux de données. La collaboration en cours avec le Sessi sur l'intégration des données communes et sectorielles des IAA au Cédérom Sessi-entreprises devrait déboucher aussi en 2006.

### 3. Opérations répétitives

#### 3.1 Enquête annuelle d'entreprise

Le Scees participera aux réflexions coordonnées par l'Insee sur la réforme annoncée des statistiques annuelles d'entreprise concernant en particulier l'impact sur le mode de collecte d'une utilisation accrue des sources administratives et fiscales. Il contribuera également à la préparation du changement de nomenclatures qui devrait conduire à certains aménagements dans la mise en œuvre de l'enquête annuelle d'entreprise à partir de l'année de constat 2006. Le questionnaire devrait ainsi comporter des questions permettant une double codification en ancienne et nouvelle nomenclature.

Afin de faire face au mieux à une tension accrue sur les effectifs de gestionnaires, une gestion plus automatisée des petites entreprises de chaque secteur doit être finalisée en 2005. Ces unités qui représentent environ un tiers de la population enquêtée ne dépassent pas un dixième du chiffre d'affaires et des effectifs de chaque secteur. Cette adaptation de l'organisation du travail doit permettre de consacrer davantage de temps au traitement des entreprises plus importantes et de tenir au mieux l'objectif prioritaire de respect des délais de sortie des résultats : résultats rapides sur quelques variables en juillet, résultats préliminaires demandés par le règlement sur les statistiques structurelles en octobre. On visera de nouveau la mise à disposition des résultats définitifs en fin d'année sachant que cet objectif a été atteint pour l'exploitation de l'enquête annuelle 2003 transmise fin 2004.

L'architecture complexe de l'enquête annuelle d'entreprise représentera une charge de travail particulièrement importante dans le domaine de la maintenance informatique pour l'exercice 2005 en raison d'un changement prévu des versions du compilateur et du système de gestion de bases de données Oracle. Des contraintes budgétaires pourraient conduire à boucler cette opération seulement en 2006. Toutes les fonctionnalités prévues par le passage à la quatrième génération devraient être opérationnelles en 2006 après l'intégration du nouveau module de traitement des données agrégées. Le bilan qualité annuel réalisé sur la base du modèle établi par l'Insee prendra en compte au mieux les préconisations d'amélioration proposées par la division en charge des enquêtes annuelles d'entreprise.

### **3.2 Enquêtes de branche (y compris Prodcom)**

La liste des enquêtes de branche est fournie en annexe.

Certains ajustements sur les enquêtes déléguées aux organisations professionnelles agréées ne sont pas à exclure en lien avec la procédure de révision des visas et celle de toilettage des agréments qui doit se poursuivre en 2006.

### **3.3 Enquête annuelle sur les consommations d'énergie**

Conformément au dispositif présenté au Comité du Label en 2000, seront interrogés en 2006 les établissements gros consommateurs dans leur secteur d'activité ainsi que les petits et moyens consommateurs enquêtés par sondage une fois tous les quatre ans à l'aide d'un questionnaire simplifié. La précédente interrogation des petits et moyens consommateurs datait de 2002. Afin de prendre en compte les exigences du règlement structurel la couverture de cette enquête sera étendue en 2006 aux unités de moins de 10 salariés qui feront l'objet d'une interrogation par sondage sur la base d'un questionnaire simplifié. Ces résultats permettront d'estimer les consommations d'énergie de ces très petites unités pour les années suivantes.

### **3.4 Enquête annuelle sur les dépenses destinées à protéger l'environnement**

Après l'exercice 2005 étendu aux dépenses courantes s'appuyant sur un questionnaire de 4 pages, l'enquête annuelle sur les dépenses destinées à protéger l'environnement sera de nouveau centrée en 2006 sur les seuls investissements donc avec un questionnaire réduit à un recto-verso. En revanche l'application pleine du règlement structurel à compter de l'année de constat 2005 conduira le Scees à élargir le champ d'interrogation de cette enquête, limitée jusque-là aux seuls établissements industriels de 100 salariés et plus.

### **3.5 Travaux sur les données comptables issues des déclarations BIC**

L'exploitation annuelle des données comptables issues des déclarations Bic en deçà du seuil d'interrogation de l'enquête annuelle d'entreprise devrait bénéficier de l'automatisation des procédures de publication permettant de réduire les délais de mise à disposition de l'information.

### **3.6 Enquête mensuelle sur les prix des consommations intermédiaires dans l'agriculture (IPCI)**

Cette enquête est réalisée par les services départementaux de statistique agricole auprès d'un échantillon d'environ 250 entreprises commercialisant des produits utilisés par les agriculteurs dans leur activité de production (semences et plants, engrais et amendements, pesticides, aliments des animaux,...). Elle est à la base de l'élaboration par l'Insee de l'indice des prix d'achat des moyens de

production agricole (Ipampa), pour sa partie biens et services courants. Des indices régionaux sont également calculés par le Scees, en appliquant des pondérations régionales aux indices élémentaires nationaux. La nouvelle base 2000 pour tous ces indices est entrée en vigueur début 2004.

En 2006, une enquête spécifique qualifiée de préliminaire au rebasement « lourd » de 2005, permettra de fournir les éléments nécessaires à l'actualisation de l'échantillon enquêté et des séries suivies ainsi qu'au calcul de nouvelles pondérations utilisées pour le rebasement 2005 de l'Ipampa en 2008 ou 2009.

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Des simplifications de questionnaires continueront d'être recherchées avec les organisations professionnelles agréées suite à la procédure de révision des agréments poursuivie en 2006 ainsi que dans le cadre de l'attribution annuelle des visas.

L'exploitation des sources administratives (fichiers fiscaux Bic) permet d'enrichir l'information disponible sans charge supplémentaire pour les entreprises.

Par ailleurs le Scees continuera son action pour alléger la charge statistique des entreprises, selon les orientations du Cnis, et particulièrement celles de l'exercice moyen terme 2004-2008 devant conduire à une utilisation accrue des sources administratives.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2006**

##### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

L'exploitation régulière par le Scees des fichiers Bic permet désormais aux services régionaux de statistique agricole de disposer sur les petites unités d'informations qui leur étaient jusqu'ici inaccessibles.

##### **5.2. Aspects environnement**

L'enquête annuelle sur les **dépenses des IAA et scieries pour protéger l'environnement** concernait les établissements de 100 salariés et plus jusqu'à l'année 2005. L'application pleine du règlement structurel sur les entreprises conduira le Scees à adopter une nouvelle stratégie d'observation à compter de l'année 2006 afin d'abaisser le seuil d'interrogation en complétant l'enquête actuelle par une interrogation par sondage pour les unités de moins de 100 salariés selon des modalités établies définitivement à la fin du premier semestre 2005.

Le règlement européen 2150/2002 du 25 novembre 2002 prévoit la fourniture par les Etats membres à compter de l'année de collecte 2005, puis ensuite à un rythme biennal, de **statistiques sur les déchets** générés par les entreprises de 10 salariés et plus. Un premier dispositif de recueil d'informations coordonné par l'Ifen est mis en place en 2005. Il s'appuie sur la mobilisation des déclarations de production de déchets dangereux des installations autorisées adressées aux Drire, et sur une enquête de l'Ademe concernant les déchets industriels. Parallèlement sera mise en place une réflexion méthodologique en concertation avec l'Ifen, le Sessi et l'Ademe sur les évolutions souhaitables de ce dispositif afin de répondre de façon pérenne au règlement européen, l'ensemble des options concernant l'utilisation de sources administratives, d'enquêtes statistiques ou d'estimations étant ouvert afin de limiter la charge d'enquête pesant sur les établissements. L'objectif pour le Scees est de permettre l'adaptation de ses outils de recueil d'information afin de pouvoir produire des statistiques sur les déchets en 2007 sur l'année de constat 2006.

##### **5.3. Aspects européens**

La réglementation européenne encadrant la production statistique du Scees dans le domaine des IAA s'est enrichie en 2002 d'un règlement modificatif au règlement sur les statistiques structurelles concernant des nouvelles variables environnementales ainsi que d'un règlement 2150/2005 concernant la fourniture de statistiques sur les déchets applicable à compter de l'année de référence 2004.



Concernant le règlement Prodcum, une très grande partie des produits demandés par Eurostat ont été transmis sous forme de résultats provisoires sur 2003 fin juin 2004. L'objectif pour 2006 est de tenir à nouveau ce calendrier en complétant la liste des produits transmis lors de ce premier envoi par des produits jugés prioritaires par Eurostat, le respect du règlement d'une transmission exhaustive de résultats définitifs dès juin n+1 étant très difficile à réaliser.

En matière de statistiques structurelles, les résultats préliminaires de l'EAE ont été envoyés à Eurostat fin octobre 2004 pour l'exercice 2003 conformément aux dispositions des textes en vigueur. Les données sur les consommations d'énergie et celles sur les investissements destinés à protéger l'environnement seront disponibles au printemps 2005 pour l'année 2003.

Les efforts menés par les organisations professionnelles et le Scees dans le cadre de la charte de qualité des enquêtes de branche devraient permettre de respecter les délais de fourniture des résultats des enquêtes mensuelles pour une publication de l'indice de la production industrielle à 40 jours en 2005 afin de respecter les engagements pris entre Etats membres et repris dans la réglementation du règlement sur les statistiques conjoncturelles.

Les statistiques de l'innovation collectées par les enquêtes dites « CIS » (Community European Survey) s'appuient désormais sur un cadre européen instauré par la décision n°1608/2003/CE du Parlement européen et du Conseil et par le règlement CE n° 1450/2004 de la Commission qui définit les modalités de mise en oeuvre. Le Scees participera dans ce cadre aux phases de préparation et d'exploitation de l'enquête sur l'innovation « CIS4 » dont la collecte sera centralisée par le Sessi pour l'ensemble du champ sectoriel au cours du second semestre 2005. L'enquête sur les changements organisationnels et informatisation (COI-TIC) et les nouvelles technologies de l'information dont la collecte sera réalisée par l'Insee sur l'ensemble du champ sectoriel, fin 2005-début 2006, permettra de répondre à la demande d'Eurostat dans le cadre du règlement n° 808/2004 du Parlement et du Conseil sur les statistiques communautaires sur la société de l'information. Le Scees participera aux phases de conception et d'exploitation de l'enquête.

Enfin, le Scees continue de participer au groupe de travail « Statistiques lait et produits laitiers » d'Eurostat. Le projet de Décision de la Commission portant dispositions d'application de la nouvelle Directive laitière 2003/107/CE devrait être disponible dans le courant de 2005 et conduire à demander des statistiques sur le contenu en protéines des principaux produits laitiers et sur les quantités de lait de vache régionales produites par les exploitations, informations qui faisaient jusque-là l'objet d'un gentleman's agreement.

## **6. Liste des publications**

### **EAE 2003**

- Résultats rapides IAA sur quelques variables : "Agreste primeur", n°146, juillet 2004.
- Résultats détaillés : IAA Résultats sectoriels et régionaux : "Agreste Chiffres et données agroalimentaires" n° 128, février 2005, publication accompagnée d'un cd-rom.
- Coopération agricole : "Agreste Chiffres et données agroalimentaires " à paraître, avril 2005 .
- Agreste primeur sur les dépenses de publicité, n°152, novembre 2004.

### **EAE et fichiers fiscaux 2002**

- Exploitations forestières et scieries (Résultats EAE 2002, 2003 et fichiers fiscaux 2001 et 2002) : "Agreste Chiffres et données agroalimentaires" n° 130, mars 2005.
- IAA (Résultats EAE et fichiers fiscaux 2001, 2002) : "Agreste Chiffres et données agroalimentaires" à paraître, mai 2005.

### **Enquête annuelle sur les consommations d'énergie 2004**

- Résultats détaillés : "Agreste Chiffres et données agroalimentaires " à paraître, décembre 2004.

### **Enquête sur les dépenses pour protéger l'environnement 2001**

- Agreste primeur n°135, septembre 2003

### **Enquêtes de production 2003**

- Production des IAA en 2002 et 2003 (yc Prodcum) : "Agreste Chiffres et données agroalimentaires", n° 129, mars 2005
- Récolte de bois et production de sciages en 2003 : "Agreste Chiffres et données" à paraître, octobre 2005.

### **Enquêtes laitières 2003**

- Résultats mensuels Onilait-Scees : « Agreste Conjoncture lait et produits laitiers ».
- Résultats détaillés de l'enquête annuelle 2003 : "Agreste Chiffres et données agroalimentaires" n°125, novembre 2004.

### **Enquête sur les matières premières pour l'alimentation animale 2003**

- Agreste Primeur n°153, novembre 2004
- Chiffres et données à paraître, 1<sup>er</sup> semestre 2005

### **Enquêtes thématiques**

- Enquête innovation 2001, Agreste primeur n°122, avril 2003
- Enquête sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication 2002, Agrestes primeurs n° 133 et 139, septembre 2003 et janvier 2004.
- Enquête sur les relations entre entreprises, Agreste primeur n°155, décembre 2004

### **Publications de synthèse**

- "Agreste Conjoncture bulletin mensuel" n°1 à 12 (mensuel).
- Supplément trimestriel conjoncture IAA de "Agreste Conjoncture note mensuelle"
- Agreste Graph-Agri : l'agriculture, la forêt et les industries agro-alimentaires 2004.
- Agreste Graph-Agri régions 2003.
- Agreste Graph-Agri : l'agriculture dans l'Europe des Quinze 1999 (y. c. données IAA)
- Agreste Graph-Agri : la forêt et les industries du bois 2000.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête "changements organisationnels et informatisation" (COI-TIC)	Département DAT Insee - DARES - SESSI - SCEES - CEREQ - CEE	Fin 2005- début 2006	Renouvellement (partie COI)	Participation prévue aux phases de conception et d'exploitation, collecte centralisée par l'Insee pour la partie entreprise
Mise en œuvre du règlement statistique européen sur la société de l'information	Département SSE de l'Insee, SESSI, SCEES	Annuel	Règlement européen 808/2004 du 21/04/04	Volet TIC de l'enquête COI-TIC pour réponse sur 2005. Participation du Scees aux phases de préparation et d'exploitation
Application des règlements européens sur l'environnement	Département SSE de l'Insee - SESSI - SCEES	Dépenses engagées par les entreprises pour protéger l'environnement et production de déchets	Règlement européen 2150/2002 du 25/11/02.	Premier dispositif coordonné par l'Ifen s'appuyant sur les déclarations des déchets dangereux adressées aux Drire et sur une enquête Ademe sur les déchets industriels
Enquête sur les petites coopératives agricoles de transformation ou de commercialisation	SCEES	Pluriannuelle - date proposée 2006 (après 1996 et 2001)	Unités exclues du champ de l'EAE	Réalisation prévue en 2006
Enquête "matières premières utilisées pour l'alimentation animale"	SCEES	programmée pour 2004 puis 2007	Enquête triennale	Enquête réalisée en 2004 Un Agreste primeur a été publié en novembre 2004.
Enquêtes thématiques	SESSI - SCEES - SES	A déterminer.	Selon actualité et demandes européennes.	Participation : à l'enquête « moyens et modes de gestion de l'immatériel » en 2004-2005 CIS4 en 2005 (préparation et exploitation) COI-TIC en 2005-2006 (préparation et exploitation)
Enquête "Innovation"	SESSI- SCEES	CIS4 en 2005	Décision n°1608/2003/CE et règlement n°1450/2004 de la Commission	Participation aux phases de préparation et exploitation. Collecte centralisée par le SESSI sur l'ensemble du champ sectoriel
Enquête légère sur l'innovation	Département SSE de l'Insee-DEP- SESSI- SCEES	En 2007 sur 2006 puis 2011 sur 2010.	Décision n°1608/2003/CE et règlement n°1450/2004 de la Commission	Modalités de mise en œuvre à étudier au sein du SSE

## ANNEXE

## 1 - Enquêtes obligatoires réalisées ou coordonnées par le Scees

Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de l'enquête	Enquête PRODCOM	Observations
15.1A	Production de viandes de boucherie	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Scees)	H	non	Abattages d'animaux de boucherie
			H	non	Observation des prix des porcs charcutiers abattus
			A	oui	
15.1C	Production de viandes de volailles	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Scees)	M	non	Volume des abattages et de la découpe
			T	non	
			A	oui	y.c. produits élaborés (p15.1E)
p15.1A p15.1C p15.1E p15.2Z p15.4A p15.4C	Sous-produits de l'Industrie des viandes de boucherie de volailles, du poisson, des huiles et corps gras	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Scees)	A	oui	Peaux, protéines, corps gras
p15.1E	Préparation industrielle de produits à base de viande	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Scees)	M	non	Charcuterie
p15.1E p15.1A p15.2Z p15.8F	Préparation industrielle de produits à base de viande	Fédération française des Industriels Charcutiers, Traiteurs, Transformateurs de viandes (FICT)	A	oui	Charcuterie (sauf foie gras)
		(ADEPALE) : Fédération française des Industries d'Aliments conservés Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Produits de palmipèdes gras appertisés
p15.1E p15.2Z, p15.3E p15.8M	Préparation de plats cuisinés	(ADEPALE) : Fédération française des Industries d'Aliments conservés Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Production et vente de plats préparés appertisés
			A	oui	Plats préparés réfrigérés
p15.2Z	Industrie du Poisson Poissons et produits de la pêche préparés	(ADEPALE) : Fédération française des Industries d'Aliments conservés Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Conserves d'escargots et d'achatines
		Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Scees) CITPPM (ADEPALE)	A	oui	Poissons et produits de la pêche préparés
15.3A	Transformation et conservation de pommes de terre	Fédération Nationale des Transformateurs de pommes de terre (FEDALIM)	A	oui	Ventes de produits à base de pomme de terre
p15.3A p15.3E	Légumes non cuisinés	(ADEPALE) : Fédération française des Industries d'Aliments conservés Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Ventes de légumes surgelés
			A	non	Production de légumes surgelés
15.3C p15.9T	Préparation de jus de fruits et de légumes	Union Nationale Interprofessionnelle des jus de fruits (UNIJUS)	M	non	Ventes de jus de fruits en quantité physique
			A	oui	Jus de fruits (y.c. concentrés)
15.3A 15.3E 15.1E 15.2Z 15.3F 15.8R	Transformation et conservation de légumes	(ADEPALE) : Fédération française des Industries d'aliments conservés Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Tous légumes appertisés y.c. champignons de couche et tomate
			A	oui	Production et vente de produits déshydratés et lyophilisés

Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de l'enquête	Enquête PRODCOM	Observations
15.4A 15.4C p15.6D	Fabrication d'huiles et graisses brutes Fabrication d'huiles et graisses raffinées	Huileries de France	M	non	Bilan « entrées-sorties » pour les graines, les huiles brutes et raffinées, les tourteaux
			A	oui	y.c. huile de maïs raffinée
15.4E	Fabrication de margarine	Chambre Syndicale de la Margarinerie et des Industries des Corps Gras Alimentaires	M	non	Bilan « entrées-sorties » pour les matières premières et les produits finis
			A	oui	
15.5A à 15.5D p15.4E p15.8T p15.9T	Fabrication de lait liquide et de produits frais Fabrication de beurre Fabrication de fromages Fabrication d'autres produits laitiers	Onilait	M	non	Collecte de lait (NAF P51.3G) et fabrication de produits laitiers
		Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Scees)	A	oui	
		Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt et Scees	M	Non	Collecte et livraisons de lait, prix du lait à la production
15.5F	Fabrication de glaces et sorbets	Syndicat des Fabricants Industriels de Glaces, Sorbets et Crèmes Glacées	A	Oui	Crèmes glacées, glaces, sorbets et desserts glacés
15.6A et 15.6B	Meunerie Autres activités de travail des grains	Office National Interprofessionnel des Céréales (Onic)	A	Oui	
p15.6B	Autres activités de travail des grains	L'ALLIANCE 7	T	Oui	Ventes et chiffre d'affaires des céréales soufflées
15.6D	Fabrication de produits amylacés	Union des Syndicats des Industries des produits amylacés et de leurs dérivés (USIPA)	M	Non	y.c. huile de maïs brute
			S	Oui	
			L'ALLIANCE 7	M	Oui
15.7A	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	Syndicat National des Industriels de la Nutrition Animale (SNIA) Fédération Nationale des Coopératives de Production et d'Alimentation Animales (SYNCOPAC)	M	Non	Etablissements produisant + de 30 000 tonnes par an pour zone à forte densité de production et + 10 000 tonnes à faible densité de production
			S	Non	
			A	Oui	Tous les établissements non enquêtés dans mensuelle
15.7C	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Scees)	M	Non	
p15.6D p15.7A p15.8H		Syndicat National des Déshydrateurs de France	A	Oui	Luzerne, maïs et pulpes de betteraves déshydratés
15.8A p15.8F	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Scees)	A	Oui	
15.8F p15.3A	Biscoterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation	L'ALLIANCE 7	M, T, A	Oui	Enquête infra-annuelle pour les grandes entreprises
			A	Oui	Ventes en valeur
p15.8F p15.8K p15.8T p15.8V	cf. ces NAF	L'ALLIANCE 7	A	Non	Matières premières, conditionnement et énergie

Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de l'enquête	Enquête PRODCOM	Observations		
p15.8H	Fabrication de sucre	Chambre Syndicale des Raffineurs et Conditionneurs de Sucre de France	M	Non	Sucre en morceaux		
		Syndicat des Fabricants de Sucre de l'île de la Réunion	M A	Non Non	Sucre roux		
		Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Scees)	A	Oui			
15.8K	Chocolaterie, confiserie	L'ALLIANCE 7	T	Oui			
			A	oui	Données en valeur		
15.8M	Fabrication de pâtes alimentaires	Syndicat des Industriels Fabricants de Pâtes Alimentaires de France	M	non	y.c. couscous non préparés		
			A	oui			
15.8P	Transformation du thé et du café	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Scees)  STEP1 (FEDALIM)	A	oui			
p15.8R	Fabrication de condiments et assaisonnements	Fédération des Industries Condimentaires de France	A	oui	Moutarde, condiments, sauces préparées, fruits et légumes condimentaires		
p15.3E	Transformation et conservation de légumes	(FEDALIM)					
p15.8R	Fabrication de condiments et assaisonnements	Syndicat National des Fabricants de Vinaigres (FEDALIM)	A	oui	y.c. succédanés		
p15.3E	Transformation et conservation de légumes	(FEDALIM)					
p15.8T	Fabrication d'aliments adaptés à l'enfant	L'ALLIANCE 7	A	oui			
15.8V 15.6A 15.3F 15.8H 15.8K 15.8V 15.8V	Industries alimentaires n.c.a.	L'ALLIANCE 7	M, T, A	oui	Entremets, desserts ménagers, petits déjeuners, aides à la pâtisserie, compléments alimentaires		
			A	oui			
		Syndicat National des Fabricants de bouillons et potages (FEDALIM)	T A	oui non	Consommation de matières premières		
		Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Scees)	M A A	non oui oui	Production d'ovo-produits Ovo-produits Levure-aliment		
		p15.9A p15.9D	Production d'eaux de vie naturelles Production d'alcool éthylique de fermentation	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Scees)	A	oui	Alcool éthylique
		p15.9B p15.3F p15.9A p15.9B	Fabrication de spiritueux Production d'eaux de vie naturelles Fabrication de spiritueux	Syndicat National des Fabricants de liqueurs Union des Producteurs Français de Spiritueux	A	oui	Spiritueux et boissons dérivées des spiritueux – eau de vie de fruits
15.9J	Cidrierie	Syndicat National des Industries Cidricoles	A	oui			
15.9L	Production d'autres boissons fermentées	Conseil National des vins aromatisés	A	oui	Vermouths et autres vins de raisins frais aromatisés		
15.9N	Brasserie	Association des Brasseurs de France	M	non			
			A	oui			

Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de l'enquête	Enquête PRODCOM	Observations
15.9Q	Malterie	Association des Malteurs de France	A	oui	
15.9S	Industrie des eaux de table	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Scees)	M	non	Eaux minérales
			M	non	Eaux de source
			A	oui	Eaux conditionnées
15.9T	Production de boissons rafraîchissantes	Union Nationale Interprofessionnelle des jus de fruits (UNIJUS)	M	non	Ventes de boissons aux fruits, en quantité physique
			A	oui	Boissons aux fruits et nectars
		Syndicat National des fabricants de sirops	A	oui	Sirop de consommation
		Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Scees)	A	oui	Boissons rafraîchissantes sans alcool (nectars et boissons aux fruits exclus)
Divers postes NAF	Surgélation, congélation	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Scees)	A	oui	
02.0B et 20.1A	Exploitations forestières et scieries	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Scees)	A	oui	

## 2 - Principales autres enquêtes et exploitation de formulaires administratifs

Code NAF	Activités	Organismes	Périodicité de la source	Nature de la source	Utilisation pour Prodcom	Observations
15.1A	Production de viandes de boucherie	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Scees)	M	FA	non	Abattages du bétail en têtes et en poids
15.3E	Transformation et conservation de légumes	Association Nationale Interprofessionnelle du champignon de couche (ANICC)	A	EN	non	
		Société Nationale Interprofessionnelle de la tomate (SONITO)	C	EN	non	
15.3F	Transformation et conservation de fruits	Bureau National Interprofessionnel du Pruneau	A	EN	oui	
15.5A à 15.5D		Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (Direction des politiques économique et internationale)	H	FA	non	Prix de vente de certains produits laitiers
			Bimensuelle	FA	non	Production de caséine et caséinates
15.6A	Meunerie	Office National Interprofessionnel des Céréales (Onic)	M	FA	non	Bilan « entrées-sorties » des graines et des farines de blé et de seigle
15.6B	Autres activités de travail des grains	Office National Interprofessionnel des Céréales (Onic)	M	FA	non	Bilan « entrées-sorties » des semoules et du riz
15.7A	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	Office National Interprofessionnel des Céréales (Onic)	M	FA	non	Bilan « entrées-sorties » des grains utilisés
15.7C	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	Chambre Syndicale des fabricants d'aliments pour chiens, chats, oiseaux et autres animaux familiers (FACCO)	A	EN	oui	
15.8H	Fabrication de sucre	Syndicat National des Fabricants de Sucre de France Fonds d'Intervention et Régulation du Marché et du Sucre (FIRS)	H	EN	non	
			C	EN	non	
			M	FA	non	
			C	FA	non	
15.8K	Chocolaterie-confiserie	Alliance 7	M	EN	non	
15.9A	Production d'eaux de vie naturelles	Bureau National Interprofessionnel du Cognac	M	EN	oui	
		Bureau National Interprofessionnel de l'Armagnac	M	EN	non	
		Bureau National Interprofessionnel des Calvados et eaux de vie de cidre (BNICE)	M	EN	oui	
15.9D	Production d'alcool éthylique de fermentation	Ministère de l'Economie et des Finances et de l'Industrie – Direction Générale des douanes et droits indirects	Quinzaine	FA	non	
15.9F	Champagnisation	Comité Interprofessionnel du vin de Champagne	M	EN	oui	
15.9G	Vinification	Ministère de l'Economie et des Finances et de l'Industrie – Direction Générale des douanes et droits indirects	M	FA	oui	
15.9Q	Malterie	Association des Malteurs de France	M	EN	non	
15.9T	Production de boissons rafraîchissantes	Syndicat National des fabricants de sirops	M	EN	non	
51.2A	Commerce de gros et aliments pour bétail	Office National Interprofessionnel des Céréales (Onic)	M	FA	non	Entrée, sorties et stocks de céréales
		Société Interprofessionnelle des Oléagineux (SIDO)	M	FA	non	Entrée, sorties et stocks de graines oléagineuses



## **MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DES PROFESSIONS LIBÉRALES ET DE LA CONSOMMATION**

- Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL)

. Sous-direction des études, des statistiques et des relations avec les organisations professionnelles

### **1. Exposé de synthèse**

La sous-direction des études, des statistiques et des relations avec les organisations professionnelles a qualité de service statistique de ministère (SSM), au sein de la Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL). Pour ce qui concerne l'industrie, son rôle statistique porte, outre sur les TPE/PME, sur les entreprises artisanales, c'est-à-dire, pour l'essentiel, les « très petites entreprises industrielles » (moins de 20 salariés).

La sous-direction n'effectue pas d'enquête statistique directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes.

Dans les industries agricoles et alimentaires, les activités relevant de l'artisanat, qui sont définies par le décret du 2 avril 1998, sont celles de la section "Industries alimentaires" de la NAF Rév1 (division 15 de la NAF) à l'exception de la vinification (classe 15.9G). Selon les activités, la part des effectifs salariés des entreprises de l'artisanat dans l'effectif salarié de l'ensemble du secteur est très variable (de 1 à 95 %).

Dans l'industrie (NAF 17 à 37), les activités relevant de l'artisanat concernent la quasi-totalité des activités à l'exception de l'édition (NAF 21.1), de l'imprimerie de journaux (NAF 22.2A), d'une partie de la fabrication pharmaceutique de base (24.4A), de la fabrication de médicaments (24.4C), de la fabrication de verres de lunetterie et de contact (partie de 34.4A).

Les entreprises relevant des secteurs de l'artisanat doivent s'inscrire au répertoire des métiers si elles n'emploient pas plus de dix salariés. C'est l'inscription au répertoire qui leur confère le caractère artisanal. Mais certaines catégories de salariés (conjoint, associés, handicapés, apprentis...), ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'effectif. De plus, le décret du 14 décembre 1995 a mis en place le "droit de suite", qui permet aux entreprises inscrites au répertoire des métiers d'y rester même si elles dépassent le seuil de dix salariés. Le seuil de dix salariés pour les entreprises de l'artisanat ne permet donc pas d'opérer une délimitation simple de ce secteur dans les statistiques d'entreprises ; de fait, on constate que désormais, une majorité des entreprises relevant des secteurs de l'artisanat, et comptant de 11 à 19 salariés, est inscrite au registre des métiers.

La connaissance juridique des entreprises inscrites au répertoire des métiers (statistiques sur les inscrits) est assurée par l'exploitation du répertoire Sirene des entreprises artisanales (RSA) gérée par l'Insee et financée par la DCASPL. L'APCM édite un cédérom issu de cette exploitation (l'Insee est propriétaire des données, la DCASPL de l'exploitation et l'APCM est l'éditeur).

La connaissance économique des entreprises artisanales est assurée pour l'instant, par des exploitations sur les entreprises exerçant une activité relevant des secteurs des métiers et comptant moins de 20 salariés (ce seuil était de 16 salariés, il a été porté à 20 à partir de l'année 2000). Les exploitations sont assurées à partir de la base SUSE de données fiscales et de la base FICUS qui en est issue, ainsi que la base « Fichier réduit d'enquêtes d'entreprises » (FREE) établie par la DCASPL. Sont également utilisés pour l'emploi les fichiers DADS, UNEDIC, l'enquête Emploi. Le suivi de la politique de l'emploi est assuré par l'exploitation des fichiers de la DARES.

Le rapport du groupe technique piloté par la DCASPL sur « Les statistiques régionales et locales de l'artisanat », prévoit, pour l'avenir trois types d'exploitation économique pour les entreprises artisanales, par appariement de fichiers (RSA, données fiscales...) :

- champ des inscrits au titre d'une activité principale artisanale,
- champ de l'ensemble des inscrits, en dissociant les inscrits au titre d'une activité principale et les inscrits au titre d'une activité secondaire,
- champ des TPE des secteurs de l'artisanat.

Les conclusions du rapport de ce groupe de travail ont été approuvées par l'interformation « Statistiques d'entreprises » du Cnis et ont fait l'objet d'un avis. Elles seront appliquées par les statisticiens de la DCASPL dès que l'amélioration des fichiers fiscaux le permettra (reconstitution des entreprises absentes).

## **2. Travaux nouveaux pour 2006**

### **2.1 Enquêtes vraiment nouvelles**

Aucune enquête nouvelle n'est envisagée dans la sous direction.

### **2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2006**

- Nouvelle exploitation et tabulation du répertoire Sirene des entreprises artisanales (RSA), adaptation à SIRENE 3

### **2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2006**

Les travaux s'orientent notamment vers l'analyse des petites entreprises et de leur compétitivité (exploitation de FICUS). Des travaux vont se mettre en place pour mieux connaître la conjoncture des très petites entreprises (notamment créations mensuelles d'entreprises dans l'artisanat), travaux d'études sur les défaillances, les reprises....

## **3. Opérations répétitives**

### **3.1 Enquêtes**

Rubrique sans objet

### **3.2 Exploitation de fichiers administratifs**

- Tabulation du répertoire Sirene des entreprises artisanales (RSA), adaptation à SIRENE 3, voir ci-dessus
- Exploitation du fichier SIRENE
- Défaillances et créations des entreprises artisanales (données mensuelles), exploitation des enquêtes SINE
- Exploitation des fichiers BIC, BNC, SUSE, FICUS, LIFI
- Exploitation des enquêtes d'entreprises, maintenance de la base de données FREE de la DCASPL
- Exploitation des fichiers DADS
- Exploitation des fichiers de l'UNEDIC
- Exploitation de l'enquête « Emploi »
- - Exploitation des fichiers de suivi de la politique de l'emploi de la DARES

### **3.3 Autres travaux (pour mémoire)**

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Cette rubrique ne concerne pas la sous direction qui ne mène pas de collecte statistique auprès des entreprises.

La sous-direction mobilise de façon intensive les sources existantes, pour l'essentiel les sources administratives, pour répondre aux demandes d'informations statistiques émanant notamment du Cabinet et pour diffuser les données existantes sur support papier (série « Chiffres clefs » notamment) et sur le web.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2006**

##### **5.1- Aspects "régionaux et locaux"**

Les besoins de la DCASPL amènent à développer les études régionales et départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises, notamment dans le cadre de l'amélioration à moyen terme des statistiques de l'artisanat. Une étude sur les densités régionales des micro-entreprises sera menée. Des travaux de participation à des études régionales sont menés (Midi-Pyrénées, Poitou Charentes...).

Par ailleurs la DCASPL a piloté un groupe de travail sur les statistiques régionales et locales de l'artisanat (voir Exposé de synthèse), rapport qui a été approuvé par le Cnis et a fait l'objet d'un avis.

##### **5.2. Aspects environnement**

Il n'est pas prévu de développement particulier sur ce sujet.

##### **5.3 Aspects "européens"**

L'adoption des règlements européens sur la statistique structurelle d'entreprise (règlement du 20 décembre 1997) et la statistique de court terme (règlement du 19 mai 1998), de la recommandation sur la définition de seuils pour les PME (recommandations du 3 avril 1996 et du 6 mai 2003) permet désormais de disposer de données harmonisées sur les entreprises dans les pays membres (notamment banque de données Newcronos, d'Eurostat). Les règlements possèdent chacun une annexe spécifique à l'industrie. Une rediffusion de ces données est assurée par la DCASPL, un certain nombre d'études sur des comparaisons des structures des différents pays sont envisagées.

La DCASPL n'est pas chargée de transmettre des données statistiques à Eurostat.

#### **6. Liste des publications 2004- 2005**

- Chiffres clefs de l'artisanat (actualisation annuelle sur papier et sur le site [www.pme.fr](http://www.pme.fr)).
- Chiffres clefs des PME (publication sur papier les années paires, en alternance avec les chiffres clefs des TPE ; actualisation annuelle sur le site [pme](http://pme)).
- Chiffres clefs des TPE (publication sur papier les années impaires ; actualisation annuelle sur le site).
- Les entreprises inscrites au répertoire informatique des métiers au 1er janvier (actualisation annuelle sur papier et sur le site).
- Rapport du groupe de travail sur « Les statistiques régionales et locales de l'artisanat », 2004, disponible sur le site.
- « Etude sur le devenir des entrepreneurs-créateurs ayant cessé l'exploitation de leur entreprise », 2005, disponible sur le site.
- Entreprises en bref (4 pages) : N° 12 avril 2004 « Les aides aux très petites entreprises ».
- Entreprises en bref (4 pages) : N° 14, janvier 2005 « Une nouvelle vision de la pérennité des jeunes entreprises ».

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008**

Les grandes orientations du programme à moyen terme 2004-2008 sont retenues.

L'objectif général est de développer les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes économiques des secteurs artisanaux et des petites entreprises, afin de mieux éclairer les décideurs publics et de répondre aux besoins des professionnels.

Le répertoire Sirene de l'artisanat sera rénové en 2006 et bénéficiera des améliorations prévues pour le répertoire SIRENE.

Le partenariat avec les autres services statistiques sera développé.

On développera des thèmes transversaux à tous les secteurs comme la qualification, l'insertion professionnelle, les mesures prises en faveur des simplifications administratives et de la création d'entreprises, ces thèmes intéressant particulièrement la Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales.

En ce qui concerne l'Enquête auprès des petites entreprises industrielles (EPEI) qui a été réalisée par l'Insee pour la dernière fois sur l'exercice 2001, la SDACAS, qui finançait en grande partie cette opération, n'envisage pas de renouveler le financement en l'état en 2006. La DCASPL souhaiterait que cette enquête soit étendue à l'ensemble des très petites entreprises de l'industrie, du commerce et des services (extension au commerce, aux services, à la construction et aux transports). Cette question est à l'étude avec l'Insee.

## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

- Direction de l'évaluation et de la prospective
- .. Bureau des études statistiques sur la recherche

### 1. Exposé de synthèse

En 2006 interviendra l'exploitation de deux enquêtes menées en 2005 par le ministère de l'industrie, l'INSEE et la DEP : l'enquête européenne sur l'Innovation (CIS4), et l'enquête sur les moyens et modes de gestion de l'immatériel.

Des données d'origine administrative sur les aides à la recherche devraient être obtenues de façon régulière et être rapprochées statistiquement de l'effort de recherche mesuré par les enquêtes.

En ce qui concerne les enquêtes courantes sur la R&D on notera 2 évolutions significatives :

- l'utilisation systématique des enquêtes auprès des organismes publics pour le calcul des indicateurs LOLF (les enquêtes auront été adaptées à cet effet en 2005)
- accroissement des réponses par Internet à l'enquête R&D auprès des entreprises

### 2. Travaux nouveaux pour 2006

#### 2.1 Enquêtes nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

- **Enquête sur la R&D dans le domaine des nanotechnologies**  
Sous réserve, notamment de moyens

#### 2.2 Nouvelles exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

- **Exploitation des données administratives sur les aides à la recherche**

La direction de la technologie et la direction de la recherche du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche gèrent diverses mesures incitatives à la recherche : crédit impôt recherche (CIR), aides à la création d'entreprise, aides aux jeunes entreprises innovantes, etc ... . L'agence nationale de la recherche, en cours de mise en place, détiendra aussi des informations intéressantes sur l'allocation de crédits, cette fois-ci aux organismes publics. Le principe d'une transmission de ces données à des fins d'études statistiques est acquis en vertu de l'article 7bis de la loi de 1951 modifiée, mais il reste à en négocier les modalités pratiques et établir un système permanent. Ces données seront rapprochées des données d'enquêtes ou d'autres sources pour tenter d'évaluer l'effet de ces aides.

- **Définition d'un cadre de référence pour mesurer l'effort de recherche en université et ses résultats**

Les éléments fournis par les universités au ministère sur leurs activités de recherche ne sont guère homogènes et donc souvent difficilement exploitables. Il faut reprendre une réflexion pour établir un cadre conceptuel commun sur les activités de recherche en université. Il y a actuellement une forte volonté d'avancer, notamment à cause de la mise en œuvre de la LOLF, mais les difficultés prévisibles sont considérables.

- **Enquête sur les ressources globales R&D des universités.**

Cette enquête menée auparavant par la direction de la recherche est reprise par la DEP en 2005. Elle bénéficiera de la réflexion sur les concepts évoquée ci-dessus et l'on devrait aboutir à une enquête stabilisée en 2006.

- **SI sur les doctorants-docteurs**

Sous réserve, notamment de moyens en 2005 et 2006.

Le suivi des cursus de thèse et du devenir des docteurs (situations dites de « post-doc », insertion professionnelle, mobilité à l'étranger avec ou sans retour) est du plus haut intérêt pour éclairer le débat sur le potentiel de recherche français. Un investissement de fond est reconnu comme nécessaire, mais cela ne garantit que des moyens seront obtenus. Le suivi envisagé devrait mettre à contribution les doctorants et docteurs eux-mêmes et leurs associations.

## 2.3 Travaux statistiques rénovés

- **Enquête R&D auprès des entreprises : accroissement des réponses par Internet**

Dès 2004 les entreprises pouvaient répondre à l'enquête en se connectant à un site Internet. 2006 sera une année d'extension significative de cette possibilité.

- **Système d'enquêtes R&D auprès des organismes publics : exploitation pour les besoins de la LOLF**

La LOLF impose aux organismes de calculer les mêmes indicateurs. On peut envisager de collecter ces indicateurs, ou les informations de base que leur calcul nécessite, par la voie des enquêtes existantes ou par d'autres méthodes de remontées d'information. Les discussions sur l'adaptation des enquêtes à ce besoin débutent. Des contacts ont également été pris avec certains organismes pour obtenir des extraits de leurs systèmes de gestion et de pilotage. Il est difficile de se prononcer actuellement sur une mise en œuvre en 2006, bien que ce soit un objectif fort.

## 3. Opérations répétitives

### Enquêtes statistiques au sens de la loi de 1951

33	Enquête sur les moyens consacrés à la recherche et au développement dans les entreprises et les centres techniques professionnels	Obligatoire
34	Enquête sur l'évolution des dépenses de recherche et développement dans les entreprises et les centres techniques professionnels (enquête de conjoncture)	
37	Enquête sur les moyens consacrés à la recherche et au développement dans les associations et les GIP	

### Collectes sous statut administratif

35	Les moyens consacrés à la R & D dans les organismes publics et services ministériels
36	La recherche dans les CHU et centres de lutte contre le cancer (CLCC)
15	Les budgets R&D des collectivités territoriales
38	Les objectifs socio-économiques du BCRD (ou l'enquête qui la remplacera dans le nouveau cadre budgétaire)

## 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Pour les enquêtes sur la R&D auprès des entreprises on notera la volonté de progresser vers la dématérialisation des réponses, grâce à un site Internet.

## 5. Aspects particuliers du programme 2006

### 5.1 Aspects régionaux et locaux

Une enquête permet de connaître les dépenses des régions et départements en matière de R&D. La DIRD (Dépense intérieure de recherche-développement) et les effectifs de chercheurs sont ventilés par région.

Des cartes sont disponibles sur le site REPERES (voir ci-dessous).

### 5.2 Aspects environnement

L'enquête sur la R&D auprès des entreprises leur demande de préciser le pourcentage de leurs dépenses de recherche en matière d'environnement.

L'enquête auprès des acteurs ou financeurs publics sur les objectifs socio-économiques de leur recherche distingue un poste « environnement ».

### 5.3 Aspects européens

La DEP est tenue par un règlement européen de fournir les grands agrégats concernant la recherche (DIRD, DNRD, ...) concernant l'année N au mois de juin de l'année N+2.

Comme cela est indiqué dans les orientations à moyen terme, l'élaboration d'indicateurs sur la recherche fera l'objet d'une grande vigilance de la part de la DEP, en liaison avec les directions concernées. Cette vigilance portera non seulement sur les aspects techniques mais aussi, et d'abord, sur le fond, car les indicateurs adoptés révéleront la conception de la recherche qui prévaudra au niveau européen et ils auront finalement un impact sur les politiques suivies.

## 6. Publications

### Ont été publiés au titre de l'année 2004, les documents suivants :

- *Repères et références statistiques* – septembre
- 'Jaune' budgétaire sur l'Etat de la recherche, chapitre statistique
- Les *Notes Recherche* : 6
- Les *dossiers Education & Formations*  
Recherche & Développement en France Résultats 2001, estimations 2002 – n° 148 février 2004

### Pour mémoire : sites Internet sous la responsabilité éditoriale de la DEP

- **Les publications de la DEP** actualités et archives sur le site du ministère, rubrique « évaluation et statistiques » : <http://www.education.gouv.fr/stateval> et <http://www.recherche.gouv.fr>

- **REPÈRES : Ressources Pour une Economie de la REcherche et de la Science**  
<http://cisad.adc.education.fr/reperes/>

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Elargissement de l'enquête R&D aux services	DEP			Prévu comme opérationnel en 2006 ou 2007.
Constitution d'un répertoire des laboratoires de recherche publique	DEP - Département SSE de l'Insee	Etude du projet en 2004.		Le problème des moyens semble actuellement bloquant.
Système d'information sur la recherche universitaire	DEP et direction de la recherche			En cours : définition d'un cadre de référence pour la recherche universitaire, reprise de l'enquête « ressources globales R&D » des universités
Enquête « innovation »	SESSI-SCEES-DEP	CIS4 en 2005 puis réflexion sur une nouvelle forme de collecte, EAE par exemple.	Selon demandes européennes tous les 4 ans.	En cours
Enquête légère sur l'innovation	Département SSE de l'Insee-DEP-SESSI-SCEES	En 2007 sur 2006 ou 2011 sur 2010 selon les secteurs probablement.	Complément aux demandes européennes	En cours de réflexion

## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

- Direction des affaires financières  
.. Observatoire Économique de la Défense

### 1. Exposé de synthèse

L'Observatoire Economique de la Défense (OED), qui est le service statistique du ministère de la défense, est rattaché à la Direction des Affaires financières.

Au titre de sa mission de service statistique, l'OED rassemble et synthétise l'ensemble des informations, notamment à caractère économique et financier, qui concernent l'activité de défense. Dans ce cadre, l'OED construit et met à jour des bases de données : la base SANDIE (base des statistiques annuelles sur la défense, son industrie et ses entreprises), le Système d'information sur les agents de la Défense, ainsi que le Recensement des marchés publics de la Défense. Il publie un annuaire statistique et réalise également un compte satellite de la Défense.

### 2. Travaux nouveaux pour 2006

Néant

### 3. Opérations répétitives

#### L'annuaire statistique de la Défense

L'*Annuaire statistique de la Défense* regroupe les principales données relatives aux aspects économiques, budgétaires, industriels et sociaux du domaine de la défense.

Il est diffusé par la Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense (DICOD), en 4 500 exemplaires environ, qui en fait généralement une présentation à la presse. La huitième édition est prévue pour l'automne 2006. Elle sera également présentée sur le site Internet du Ministère

#### Constitution et exploitation de la base de données SANDIE « Statistiques ANnuelles sur la Défense, son Industrie et ses Entreprises »

Afin de pallier les lacunes constatées sur le secteur industriel de la Défense, l'objectif de l'OED est de rassembler dans une même base de données l'information économique sur les entreprises liées à la Défense, à partir de diverses sources d'informations.

Constituée à l'origine par des fichiers d'origine administrative du ministère de la défense, cette base est également enrichie régulièrement par des données en provenance d'enquêtes statistiques publiques ayant des rubriques « défense » (enquêtes sur la R&D dans les entreprises, enquêtes régionales sur la sous-traitance aéronautique), qui permettent de la compléter pour des études particulières, sous réserve de l'avis favorable du comité du secret statistique du Cnis.

#### Le compte satellite de la Défense

Les travaux sur le compte satellite s'effectuent actuellement en base 1995. Il en résulte la constitution de comptes de la dépense de défense en base 95, réalisés pour les années à partir de 1992. Un compte satellite définitif est actualisé annuellement.

#### Le recensement des agents de la Défense

Dans le cadre du système d'information sur les agents des services publics coordonné par l'Insee, l'OED élabore annuellement un recensement exhaustif des agents civils et militaires du ministère de la Défense à partir des fichiers individuels de paye, et saisit ainsi certaines caractéristiques importantes de cette population (âge, sexe, statut familial, grade, rémunérations diverses, arme ou service, zone géographique, etc.). Ces données, collectées au niveau le plus fin, font l'objet d'exploitations et d'analyses systématiques (flux d'entrées-sorties, calculs de GVT) et d'une diffusion partielle, en ce qui concerne les données agrégées, vers les services fournisseurs ainsi que la Direction financière. Celles-ci sont largement reprises dans l'*Annuaire statistique de la Défense*.



## **Le recensement des marchés publics de la Défense**

La collecte des marchés notifiés par le ministère de la défense, aboutit à la constitution progressive d'une base de données sur les principales caractéristiques de ces marchés (organisme contractant, secteurs ou entreprises concernés, nombre de marchés, montants, mode de passation, sous-traitance, etc.). L'exploitation de cette base de données permet de recouper les informations issues d'autres sources administratives ou de la Commission centrale des marchés pour construire, à l'aide du répertoire Sirene, des séries de données spécifiques (ventilation des marchés par taille d'entreprise notamment), afin d'en dégager les implications économiques pour le secteur de la Défense.

## **Le bilan économique de la Défense**

Les diverses analyses et études statistiques de l'OED se traduiront en termes pratiques sous la forme d'un bilan économique de la Défense annuel, réalisé sous l'égide du Conseil économique de la Défense, et publié sous le titre "Economie de la défense en 2006". Son but sera de donner des indicateurs de mesure de l'impact économique des dépenses de défense, par ses effets directs (impact sur les marchés du travail, des biens et services, du capital) ou indirects (effets d'entraînement sur l'économie nationale à travers les revenus des personnels et les commandes aux fournisseurs), dans un objectif de pilotage de la politique nationale de Défense et de ses conséquences financières.

## **Etudes économiques**

L'OED réalisera ou sous-traitera en 2006 des études à des laboratoires universitaires ou scientifiques sur des thèmes spécifiques. Ces thèmes seront définis en concertation avec les différentes composantes du ministère de la défense au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2005.

Les principaux thèmes d'études qui sont développés par l'OED relèvent de l'économie industrielle et de l'économie publique et portent une attention particulière sur la base industrielle et technologique de Défense. Ces études recouvrent des champs variés : R&D, innovation, relations interentreprises, cadre réglementaire et contractuel de relations Etat/entreprises, performance à l'exportation, restructurations industrielles, internationalisation et concentration des firmes, impact régional des dépenses de défense, et développement d'outils d'aide à la décision prenant en compte les implications de long terme des choix, dans les domaines de l'investissement et de la dynamique industrielle. En outre, l'exploration des apports des nouvelles théories de l'économie du travail à l'économie de la Défense constituera de nouvelles orientations d'études.

## **Collaboration aux travaux de l'Insee concernant le recensement de la population et les répertoires d'équipements communaux**

Dans le cadre du recensement de la population d'une part, et du répertoire des équipements communaux d'autre part, l'OED jouera en 2006 son rôle de correspondant de l'Insee au ministère de la Défense pour la constitution de répertoires de casernes (qui servent pour le recensement des communautés militaires) et d'équipements concernant la Défense.

## **4. Publications et séminaires**

### **Publications**

- *Annuaire statistique de la défense*
- Divers articles économiques et statistiques dans les revues « *ECODEF* » (6 numéros / an)
- Rapports d'étude de l'OED
- *Le Compte satellite de la Défense*
- *Economie de la défense 2006* (publication réalisée pour le compte du Conseil économique de la Défense)

### **Séminaire**

Un séminaire s'est tenu en janvier 2005 sur le sujet de "l'analyse économique de la commande publique du ministère de la défense".

D'autres manifestations de ce type auront lieu en 2006 et les années suivantes.

**7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008**

<b>Opérations</b>	<b>Unité</b>	<b>Prévision</b>	<b>Observations</b>	<b>Suivi</b>
Constitution de la base de donnée SANDIE	OED	Statistiques Annuelles sur la Défense, son Industrie et ses Entreprises.	Mise à jour permanente	En cours

## PREMIER MINISTRE

- Direction du Développement des Médias (DDM)

. Département de la Statistique, des Etudes et de la Documentation des Médias

### 1. Exposé de synthèse

Le programme de travail du département des statistiques, des études et de la documentation sur les médias a dû être adapté du fait d'une grosse commande imprévue sur le spam et le courrier électronique et aussi parce que l'encadrement statistique a été profondément renouvelé pendant la période 2004-2005. Il subsiste un déficit persistant de cadres qui ne permet pas de rétablir une parution régulière de l'ensemble des publications sur les médias et la publicité initialisées dans le passé<sup>1</sup>.

#### Le courrier électronique et le « spam »

En réponse à une commande du groupe de contact sur « le spam »<sup>2</sup> mis en place à la demande du comité interministériel pour la société de l'information, un projet d'enquête a été défini par le département. En effet, la documentation chiffrée existante comporte de nombreuses insuffisances et lacunes, en particulier sur la connaissance du courrier électronique. Les principaux objectifs du projet envisagé sont donc :

- l'établissement d'une description factuelle et détaillée du courrier reçu par les internautes (pour cette description, on ne recourra pas à la notion de courrier sollicité ou non, et donc pas à la notion habituelle de « spam ») ;
- l'observation du comportement sur l'internet et le relevé des opinions sur le « spam » des utilisateurs du courrier électronique. Cette observation comprend des évaluations spontanément déclarées par l'internaute du volume de son courrier et de la proportion de « spams » dans ce courrier qui fourniront une mesure globale de l'intensité de la nuisance ressentie par les internautes.

L'établissement et le rapprochement de ces deux séries d'indicateurs devraient permettre de mieux comprendre ce que les internautes ressentent comme du « spam » (des offres publicitaires, des escroqueries, des courriers au contenu douteux voire illicite, etc.), de mieux apprécier le niveau de nuisance générée par les « spams » et de savoir comment les internautes s'organisent pour gérer ou réduire cette nuisance.

Un appel d'offres a été organisé qui a abouti au choix de la société Ipsos Média assistée d'un prestataire technique, spécialiste du filtrage du courrier, pour la réalisation de l'ensemble de l'opération. L'enquête vient de débiter avec des résultats prévus pour le printemps.

Une présentation de ces résultats sera organisée à l'OCDE. Au plan international, l'OCDE a pris le leadership en créant une « Task Force » sur le sujet. Ce groupe recherche des informations, notamment en matière de mesure du phénomène et devrait faire appel aux compétences du « groupe de travail sur les indicateurs de la société de l'information (GT/ISI) ». Finalement, le sujet du spam pourrait donc connaître de nouveaux développements en 2006.

#### Les entreprises

Les sources sur les entreprises, principalement l'enquête annuelle d'entreprise (EAE) et les bases de données fiscales, fournissent les données de cadrage sectorielles sur les médias et la publicité.

Grâce à une contribution communautaire correspondant à la participation de la DDM au programme européen de développement des statistiques audiovisuelles, des exploitations sur mesure sont en cours de finalisation pour les secteurs de la radio et des agences de presse. Ces exploitations donneront matière à publication après remise d'un rapport à Eurostat ; elles seront complétées et renouvelées.

<sup>1</sup> Pour les statistiques de l'audiovisuel, deux postes de cadre A restent à pourvoir depuis le dénouement du partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

<sup>2</sup> Il n'y a pas à proprement parler de définition du « spam ». Le « spam » affecte le fonctionnement du courrier électronique par la distribution de messages que leurs destinataires n'ont généralement pas sollicités et qu'ils ne souhaitent plus recevoir.

Pour les secteurs audiovisuels (hors radio) la dernière parution des « Entreprises de l'audiovisuel », publication éditée avec le centre national de la cinématographie (CNC) porte sur les résultats de la période 1996-2000. Dans un premier temps, il est prévu d'actualiser les séries existantes pour rattraper le retard. Ensuite, la méthode de production de ces données sera rénovée en recourant de façon plus systématique à l'utilisation des sources fiscales.

Pour la publicité, il convient d'abord de remettre au point avec les professionnels une grille d'activités détaillée pour préciser la NAF qui regroupe l'ensemble des métiers de la publicité en seulement deux postes, les régies et les agences. Ensuite, l'objectif est de produire des exploitations permettant le suivi des évolutions annuelles de ces activités détaillées.

### **La conjoncture**

En réponse à la commande d'un tableau de bord du marché publicitaire, une expertise approfondie des sources professionnelles (principalement la source TNS Secodip provenant de la pige des investissements publicitaires) est en cours ; elle sera prolongée par une analyse des possibilités d'utilisation des sources publiques (déclarations mensuelles CA3, enquêtes de conjoncture).

### **Le compte de la publicité**

Ce compte vise à fournir une mesure synthétique du marché de la publicité et de la communication externe d'entreprise avec l'évaluation des différentes phases du processus d'élaboration de cette communication. C'est le résultat d'un travail d'expertise et de synthèse qui repose en tout premier lieu sur une enquête menée par les professionnels sur les dépenses des annonceurs, l'enquête « France Pub », et sur l'enquête annuelle d'entreprise. Une actualisation approfondie devrait être envisagée, la base 1995 de ce compte devenant un peu ancienne ; toutefois, elle ne pourra l'être que si des ressources peuvent être dégagées pour cet exercice.

### **Le compte de l'audiovisuel**

La question de la mise à jour du compte de l'audiovisuel sera réexaminée en fonction de l'avancement du programme de production des données d'entreprise.

### **Les publications**

Les résultats de l'exploitation de l'EAE seront publiés avec le CNC dans « Les entreprises de l'audiovisuel ». Le département remettra en chantier une édition des « Indicateurs statistiques de la publicité (ISP) » ainsi qu'une édition des « Indicateurs statistiques de la radio (ISR) ».

## **2. Travaux nouveaux pour 2006**

Du fait du renouvellement de l'équipe statistique précédemment signalé, le département est dans une phase de reconstitution de son programme de travail. Des orientations nouvelles pourraient également être proposées par la direction qui vient d'entrer en fonction.

## **3. Opérations répétitives**

- Actualisation des tableaux statistiques de la presse ;
- Traitement et exploitation de l'EAE-audiovisuel : mise à jour de la base CNC/DDM ;  
Publication « Les entreprises de l'audiovisuel », résultats 1996-2004 ;
- Traitement et exploitation de l'EAE-publicité ;
- Actualisation du compte de la publicité ;
- Publication de « 4 pages » sur les médias et la communication.

#### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La réorientation des travaux de statistique d'entreprise sur une utilisation plus intensive des documents fiscaux devrait se traduire par des allègements de charge statistique. Le dossier sur l'accès à des sources spécifiques à la télévision et à la publicité télévisée<sup>3</sup> pourra être repris, vu notamment les modifications réglementaires intervenues sur l'accès aux sources administratives.

#### 5. Aspects particuliers du programme 2006

##### 5.3. Aspects « européens »

La mise à jour de la base AUVIS sur l'audiovisuel est arrêtée et le groupe de travail sur les statistiques de l'audiovisuel ne s'est pas réuni depuis 2003. Le champ du règlement structurel européen sur les statistiques d'entreprise est étendu au secteur audiovisuel. Le département participe au groupe de travail sur les statistiques de la société de l'information.

#### 6. Liste une liste des publications

Titre	Année de constat	Unité responsable
Tableaux statistiques de la presse	2004	Statistiques presse
Info - médias sur la presse	2005	Statistiques presse
Les entreprises de l'audiovisuel	2004	Statistiques de l'audiovisuel avec le CNC
Indicateurs statistiques de la radio	2004	Statistiques de l'audiovisuel
Indicateurs statistiques de la publicité	2004	Statistiques de la publicité
« 4 pages » sur les médias		Département

<sup>3</sup> Précisément, il s'agit de :

- la taxe sur les services de télévision, au profit du COSIP ;
- la taxe sur la publicité télévisée, au profit de certaines formes de presse (art. 302bis KA du code général des impôts) ;
- la taxe sur la publicité télévisée, au profit du fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER, art 365 annexe II du CGI).

L'intérêt de la taxe sur « sur certaines dépenses de publicité » dite « 1 % Le Guen » dont le produit finance des actions de modernisation de la presse a déjà été mentionné.

Pour information

## PROGRAMMES DES SERVICES RATTACHÉS À D'AUTRES FORMATIONS

Page

### FORMATION SYSTÈME PRODUCTIF

#### **MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

Bureau des statistiques et études économiques de la DGDDI ..... 63

#### **Insee**

Direction des statistiques d'entreprises - Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements ..... 65

Direction des études et des synthèses économiques - Division Échanges extérieurs (non disponible)

### FORMATION MONNAIE, FINANCE, BALANCE DES PAIEMENTS

#### **BANQUE DE FRANCE**

Direction générale des études et des relations internationales - Direction de la conjoncture ..... 67

Secrétariat général - Direction des entreprises ..... 69

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

- Direction générale des douanes et droits indirects  
 . Département des statistiques et études économiques

### 1. Exposé de synthèse

En 2006, l'action de la douane s'articulera autour de trois axes :

- **la collecte** : poursuite des efforts de dématérialisation de la déclaration d'échanges de biens par l'extension de la téléprocédure « déclaration d'échanges de biens » par Internet et large diffusion du logiciel public Idep/CN8. Une attention particulière sera portée sur les relations non seulement avec les grands opérateurs mais aussi avec les PME. Parallèlement, la réflexion sur l'avenir du réseau de collecte à la fois en terme d'outil et d'organisation dans la perspective à moyen terme de la forte diminution de la saisie papier se poursuivra.

- **le traitement** : poursuite du chantier de rénovation de la chaîne de traitement de l'information statistique. Ce chantier porte sur l'ensemble du processus depuis les traitements faits dans les centres de collecte jusqu'à la production statistique au centre informatique de Toulouse. Il doit être l'occasion de moderniser les outils informatiques mais également les méthodes de travail. Après l'étude et les expérimentations réalisées en 2002 et 2003, une première mise en œuvre expérimentale en vraie grandeur de modules de la chaîne de traitement rénovée s'est déroulée fin 2004 et devrait être généralisée en 2005.

- **la diffusion** : après la mise en place d'un accès internet/intranet aux données détaillées en remplacement de l'outil actuel Béatrice, permettant de compléter l'offre d'informations statistiques sur le web en direction des professionnels, la gamme des produits de diffusion (cédérom,...) sera revue ; il en ira de même du mode de tarification, afin de privilégier un large accès gratuit aux informations sur internet.

### 2. Travaux nouveaux

#### 2.3 Autres travaux statistiques nouveaux

Après l'intégration sur les statistiques conjoncturelles, à compter des données du mois de janvier 2004, d'anticipations sur révisions pour déclarations tardives et d'estimations des échanges sous les seuils déclaratifs, et la rénovation des méthodes de correction des variations saisonnières en 2005, des travaux d'études concernant les entreprises participant au commerce extérieur seront poursuivis et approfondis.

### 3. Opérations répétitives

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993, la balance commerciale de la France est établie à partir de l'exploitation de deux documents : la déclaration en douane pour les échanges de marchandises avec les pays tiers, la déclaration d'échanges de biens (Deb) pour les échanges réalisés au sein de l'Union européenne. En 2003, près de 4,5 millions de lignes de déclarations ont été traitées chaque mois par la douane.

La douane publie douze numéros mensuels du chiffre du commerce extérieur, des analyses trimestrielles, un bilan annuel ainsi que les « commentaires annuels » (secteurs, zones géo-économiques, pays) et les résultats annuels détaillés (valeur, masse et unités) par pays et nomenclature combinée de produits (10 500 postes). La douane publie dans chaque région une brochure trimestrielle. Les informations sont disponibles dans les centres de renseignements de la douane. Elles sont également accessibles sur Internet (*lekiosque.finances.gouv.fr*), sur cédérom ou par la base de données BEANET, intégrée à l'Intranet de la Douane, et désormais également disponible en extranet pour les services statistiques concernés. Des productions statistiques sont, chaque mois, adressées à plus de 2 000 abonnés.

Les études et analyses économiques seront poursuivies, en particulier des études sur les opérateurs du commerce extérieur (par exemple le secteur des TIC) et des études comparatives.

Les actions engagées depuis 1993 pour consolider le système Intrastat seront poursuivies, en particulier les contrôles de l'exhaustivité des informations collectées. En 2005, la douane procèdera à plus de 10 000 vérifications auprès des entreprises, grâce aux rapprochements qu'on peut faire avec les déclarations de chiffre d'affaires et les informations figurant dans la base européenne de recoupement.

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

En 2006, le développement de la transmission par voie informatique de la déclaration d'échanges de biens sera poursuivi et encore intensifié à travers :

- la promotion de la téléprocédure de déclaration en ligne sur Internet « Deb sur le Web » ;
- la promotion du logiciel Idep/CN8.

Au plan international, le service statistique de la Douane continuera à s'impliquer dans les travaux menés par Eurostat et à participer activement au groupe « statistiques du commerce extérieur » de l'EG6 (EDI Group 6 – Statistiques) de l'EBES (European Board of EDI Standardization).

#### **5. Aspects particuliers du programme**

##### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

La Douane continuera les actions de diffusion des statistiques du commerce extérieur par ses directions régionales. Depuis fin 1998, une publication trimestrielle régionale est disponible dans chaque région et présente les principales évolutions. Par ailleurs un accès aux données régionales sur Internet a été mis en place en 2001. Ces données conjoncturelles seront complétées par des données plus détaillées en termes de produits.

##### **5.2 Aspects européens**

Au niveau européen, la Douane suivra particulièrement, en 2006, les éventuels projets d'évolution de la réglementation des statistiques des échanges avec les pays tiers et à la mise en place concrète du nouveau document administratif unique (DAU 2007).

La Douane française continuera à s'impliquer dans les divers groupes de travail européens chargés d'améliorer la qualité (estimation, contrôle ...) ou de réduire les asymétries statistiques.

#### **6. Liste des publications**

Chaque année, la Douane publie :

- 12 numéros du dossier mensuel du chiffre du commerce extérieur ;
- 3 numéros du dossier trimestriel du chiffre du commerce extérieur ;
- 1 numéro du bilan annuel du commerce extérieur ;
- l'annuaire statistique du commerce extérieur *Une année de commerce extérieur* (un volume et un cédérom).

A ces publications régulières s'ajoutent des analyses du commerce extérieur, publiées sur le site Internet et dans différents supports (« Notes bleues de Bercy » notamment).



## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

### Insee

- Direction des statistiques d'entreprises

. Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements

## 1. Exposé de synthèse

En 2006, les travaux de l'Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements relatifs à la démographie des entreprises s'articuleront autour de quatre axes :

### - Le suivi quantitatif de la démographie d'entreprises

Le dispositif de publication des séries de démographie des entreprises repose actuellement sur la publication de deux « Informations rapides » mensuelles sur les créations d'entreprises et les défaillances d'entreprises et sur la publication d'un « Insee première » en janvier n+1 faisant le bilan des créations d'entreprises de l'année n. Un produit standard est également constitué chaque année, permettant de réaliser des tableaux à partir de fichiers détail sur le parc des entreprises et des établissements et sur les créations annuelles d'entreprises.

### - Le suivi qualitatif des nouvelles entreprises et de leur créateur

L'année 2006 sera consacrée en partie à l'exploitation des résultats de la deuxième interrogation, réalisée en septembre 2005, de la cohorte des créateurs d'entreprises du premier semestre 2002 du dispositif Sine (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises).

Par ailleurs, en 2006, sera menée la première interrogation de la cohorte des créateurs d'entreprises du premier semestre 2006.

### - La mise à disposition de la statistique rénovée de démographie des entreprises dans le cadre du projet SIRENE 3

L'année 2006 verra aboutir les travaux de rénovation de la statistique de démographie des entreprises dans le cadre du projet SIRENE 3. Cette rénovation se traduit essentiellement par l'intégration des concepts européens et par la mise en place auprès des utilisateurs de nouveaux fichiers facilitant les études sur le sujet.

### - La participation aux travaux européens

L'Unité Répertoire et Démographie des entreprises et des établissements poursuivra sa participation aux travaux menés dans le cadre des groupes de travail « Démographie des entreprises », « Répertoires d'entreprises » et sur le projet d'enquête « facteurs de réussite des entreprises ».

## 2. Travaux nouveaux

### 2.1. Les enquêtes nouvelles

Rien à signaler

### 2.2 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2006

Aucun autre travail nouveau n'est prévu, l'année 2006 étant consacrée à la diffusion des nouvelles statistiques de démographie des entreprises.

## 3. Opérations répétitives

- Publication des séries mensuelles de créations d'entreprises
- Publication des séries mensuelles de défaillances d'entreprises
- Publication du bilan de la création d'entreprises de l'année écoulée
- Constitution des différents fichiers de la démographie des entreprises et alimentation en données annuelles de bases de données et de publications sur le thème de la démographie économique.

#### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Rien à signaler

#### 5. Aspects particuliers du programme 2006

##### 5.1. Aspects régionaux et locaux

Pas d'évolution prévue

##### 5.2. Aspects environnement

Aucun

##### 5.3. Aspects européens

L'Unité poursuivra sa participation à deux groupes de travail : le groupe « **Répertoires d'entreprises** » dont l'objectif est d'harmoniser les répertoires d'entreprises et le groupe « **Démographie des entreprises** » qui définit les concepts de démographie d'entreprises dans le but d'harmoniser les statistiques de démographie des entreprises des différents États membres. Par ailleurs l'Unité poursuivra sa participation à la Task Force animée par Eurostat sur le projet d'enquête européenne « **facteurs de réussite** » réalisée auprès des entreprises ayant déjà survécu trois ans.

#### 6. Liste des publications

Déjà parues :

- Forte hausse des créations d'entreprises en 2003 *Insee Première n°944 - Janvier 2004*
- Le rôle économique des repreneurs d'entreprise *Insee Première n°975 - juillet 2004*
- Créations et créateurs d'entreprises (enquête SINE, profil du créateur 2002) *Insee Résultats avec cédérom n°16 - août 2004*
- Démographie d'entreprises et établissements *cédérom stock au 1/1/2002 - juin 2004*
- Démographie d'entreprises et établissements *cédérom stock au 1/1/2003 - novembre 2004*
- Créations et créateurs d'entreprises (enquête SINE de 2003 : la génération 1998 cinq ans après) *Insee Résultats avec cédérom n°19 - décembre 2004*
- La hausse des créations d'entreprises se poursuit en 2004 *Insee Première n°1002 - Janvier 2005*

A paraître en 2005 :

- Démographie d'entreprises et établissements *cédérom stock au 1/1/2004*

#### 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Suivi	Observations
Démographie des entreprises	Insee, Unité Répertoire et Démographie des Entreprises et des Établissements	En cours	Suivi quantitatif ; suivi qualitatif des nouvelles entreprises et de leurs créateurs (programme Sine)

## **BANQUE DE FRANCE**

- Direction générale des études et des relations internationales  
 . Direction de la conjoncture

### **1. Exposé de synthèse**

La direction de la conjoncture publie trois types d'enquêtes :

- ◇ des enquêtes de tendance, couvrant :
  - l'activité dans :
    - l'industrie (mensuellement),
    - le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement),
    - le commerce de gros (trimestriellement),
    - le commerce de détail (bimestriellement),
    - les services marchands (mensuellement depuis octobre 2002, enquête bimestrielle auparavant)
  - les comportements financiers : enquête trimestrielle auprès des établissements de crédit sur le comportement des banques et la situation financière des entreprises et des ménages
- ◇ une enquête statistique (centralisation mensuelle des chiffres d'affaires du commerce de détail) fournissant des indices en volume par produits et par formes de distribution ;
- ◇ une enquête trimestrielle sur le coût du crédit aux entreprises et aux particuliers, menée auprès d'un échantillon de guichets bancaires ainsi qu'une enquête annuelle sur le comportement des entreprises.

### **2. Travaux nouveaux pour 2005/2006**

Il est prévu :

- une refonte des CVS et CJO des séries des enquêtes dans le commerce de détail (tendance et chiffres d'affaires)
- une adaptation de l'enquête mensuelle en vue d'améliorer le suivi des facteurs de tension inflationniste est reportée à 2006 en raison de la refonte du système d'information de la Direction de la Conjoncture.
- à compter de 2005, d'étendre les enquêtes mensuelles de conjoncture dans l'industrie et les services marchands au mois d'août (seul mois non couvert jusqu'à présent).

### **3. Opérations répétitives**

Liste des enquêtes :

- enquête mensuelle dans l'industrie
- enquêtes trimestrielles dans le BTP et le commerce de gros
- enquête mensuelle sur les chiffres d'affaires du commerce de détail
- enquête de tendance bimestrielle auprès des commerces de détail
- enquête de tendance mensuelle (depuis octobre 2002, bimestrielle auparavant) auprès des entreprises de services appartenant à 7 secteurs : réparation automobile, travail temporaire, hôtellerie, transports routiers de marchandises, location de véhicules, ingénierie informatique, ingénierie technique
- enquête annuelle sur le comportement des entreprises
- enquête financière trimestrielle auprès des établissements de crédit
- enquête sur le coût du crédit (trimestrielle) auprès des établissements de crédit.

#### **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

Néant

#### **5. Aspects particuliers du programme 2006**

Néant

#### **6. Publications**

- Publication mensuelle de la « Vue d'Ensemble » de l'enquête mensuelle de conjoncture (industrie, services, commerce de détail) sur le site internet de la Banque de France
- Publication mensuelle de l'enquête mensuelle de conjoncture (vue d'ensemble et cahiers sectoriels). À compter de septembre 2003, diffusion de l'ensemble de l'enquête mensuelle de conjoncture sur le site internet de la Banque de France et suppression simultanée de toute publication sous forme « papier ».
- Publication dans le Bulletin de la Banque de France et sur le site internet de la Banque des résultats de l'enquête sur le coût du crédit
- Publication dans le Bulletin de la Banque de France et sur le site internet de la Banque des résultats de l'enquête financière
- Publication dans le Bulletin de la Banque de France des résultats de l'enquête sur le comportement des entreprises.
- Mise en ligne de l'ensemble des séries des enquêtes de conjoncture sur le site internet de la Banque.

**BANQUE DE FRANCE**

- Secrétariat général  
- Direction des entreprises

**1. Exposé de synthèse**

La Direction des entreprises est engagée dans des travaux servant deux objectifs de la Banque de France : la surveillance de la stabilité financière grâce aux études de comportement des entreprises ; la surveillance prudentielle et le risque de crédit.

Ces travaux sont menés sur les ensembles de données collectées et gérées par la Direction des entreprises : bilans, événements judiciaires et marquants, restructurations, liens financiers, incidents de paiements sur effets de commerce, encours d'engagements des banques (Centrale des risques).

**2. Travaux nouveaux pour 2006****2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Les données Centrale des risques vont avoir un champ plus étendu, le seuil étant abaissé en février 2006 à 25 000 euros.

**2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2006**

Les statistiques sur données Centrales des risques seront étendues à l'ensemble des entreprises de la nouvelle collecte.

**2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2006**

La cotation des entreprises par la Banque de France est maintenant plus détaillée : une nouvelle échelle de cotation, en 10 notes à laquelle s'ajoute la catégorie P (procédure judiciaire) est entrée en vigueur en avril 2004. Les taux de défaillance et de défaut à l'horizon d'un an seront calculés pour chaque note.

La Banque de France gère une base de données de comptes consolidés. L'entrée en vigueur des normes IAS pour l'exercice 2005 permettra de faire de nouvelles statistiques sur ces bilans en 2006.

L'exploitation du fichier des liens financiers de la Banque de France va être développée, notamment par des travaux sur la détention du capital des entreprises du territoire français.

**3. Opérations répétitives**

La Direction des entreprises réalise trois enquêtes spécifiques auprès des entreprises non financières :

- la première collecte des données comptables spécifiques pour constituer la Centrale de bilans ;
- la deuxième porte sur la durée d'utilisation des équipements productifs (DUE) ;
- la troisième interroge les chefs d'entreprise sur leur stratégie (Sésame).

Ces enquêtes, ainsi que le fichier de données comptables Fiben, permettent de mener des études approfondies sur le système productif, et de fournir des statistiques systématiques par secteur et taille d'entreprises permettant le suivi de ces populations et la mise en situation de chaque entreprise.

### 3.1. Enquêtes

L'enquête SESAME, alimentant une base de données de 4 000 entreprises, couvre depuis 2001 des PME (20 à 500 salariés) de tous les secteurs de l'industrie. Elle est réalisée selon un rythme triennal ; en 2006, 1350 entreprises seront sollicitées pour l'enquête. Un dossier d'analyse stratégique (DAS) est réalisé sur chaque secteur de l'industrie. Cette base de données donnera lieu à des travaux d'étude sur le risque de défaillance et les performances des entreprises.

La Banque de France réalise chaque année par l'intermédiaire de son réseau de succursales une enquête sur la durée d'utilisation des équipements productifs (DUE) dans l'industrie. L'indicateur employé mesure le nombre moyen hebdomadaire d'heures de fonctionnement des équipements productifs. Les éléments recueillis permettent également d'analyser les composantes de la durée d'utilisation (effectifs, travail posté, arrêts) et les possibilités d'accroissement de la production. L'enquête sera renouvelée à l'automne 2006 et ses résultats seront publiés vers février 2007.

La collecte annuelle des données comptables spécifiques de la Centrale des bilans apporte un complément aux données fiscales afin de permettre une analyse méso-économique sur des concepts de la comptabilité nationale. Outre les études spécifiques qu'elle permet, elle conduit à établir des statistiques de référence par secteur et taille.

### 3.2. Exploitation de fichiers administratifs

RAS

### 3.3. Autres travaux

L'Observatoire des entreprises réalise chaque année l'étude sur la situation des entreprises industrielles, à partir des données de la Centrale de bilans. Il s'agit des premiers résultats disponibles sur l'exercice comptable qui vient de s'écouler. Ils fournissent une analyse de l'évolution de l'activité, des moyens de production, des performances et des financements : en juillet un article du bulletin de la Banque de France concerne les PMI, en septembre l'étude publiée présente l'ensemble des entreprises du secteur.

L'évolution des délais de paiement et du crédit interentreprises est suivie grâce à un dossier statistique publié à l'automne, un article dans le bulletin programmé en décembre.

Les statistiques sectorielles annuelles fourniront une analyse sur l'activité, le financement et le risque, aux différents acteurs économiques : entreprises, banques, organismes professionnels.

## 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La transmission automatique d'une partie des données sous forme informatisée évitera plusieurs interrogations auprès des entreprises. Poursuite du projet en cours de réalisation.

## 5. Aspects particuliers du programme 2006

### 5.1. Aspects « régionaux et locaux »

La Direction des entreprises pilotera la rénovation de l'application ACSEL qui permet aux comptoirs de la Banque de France de réaliser des études régionales ou locales. Ces études utiliseront des statistiques systématiques sur les bases de données de la Direction des entreprises.

### 5.2. Aspects « environnement »

La Banque de France n'a pas de données qui puissent contribuer à la connaissance et à la qualité de l'environnement et n'envisage pas d'en collecter.

### 5.3. Aspects européens

La Banque de France a été membre fondateur de la base de données des comptes harmonisés BACH et la Centrale de bilans de la Banque de France l'alimente depuis l'origine pour les données françaises. La base BACH sera étendue à l'ensemble des secteurs au niveau division et les données seront rétroplées jusqu'en 1989 pour certains pays.

La direction des Entreprises participe activement aux travaux du Comité européen des centrales de bilans. L'extension à d'autres pays est envisagée. Plusieurs groupes de travail réalisent les activités suivantes :

- construction de ratios sectoriels harmonisés sous forme de distribution dans chaque pays.
- étude comparée par pays des fonds propres et de la couverture des risques.
- étude de l'impact sur les bases de données des nouvelles normes comptables IAS. Participation à la Task Force sur l'effet des nouvelles normes comptables sur les statistiques d'entreprises, notamment sur les PME.
- Étude des modalités de refinancement des banques sur créances privées (*Tier Two*), fourniture à la BCE des statistiques comparatives entre pays sur les performances des évaluations d'entreprises.

## 6. Liste des publications

### Publié en 2004

- o « Durées d'utilisation des facteurs et fonction de production : une estimation par la méthode des moments généralisés en système » - *E. Heyer, F. Pelgrin, A. Sylvain*
- o « Le rôle des durées d'utilisation des facteurs dans l'estimation d'une fonction de production » - *E. Heyer, F. Pelgrin, A. Sylvain*
- o « Risque de crédit et variabilité des taux de défaut : une analyse empirique par simulations » - *A. Tiomo*
- o « Les incidents de paiement sur effets de commerce » - *D. Stili*
- o « La situation des entreprises industrielles – bilan 2003 » - *B. Bardes, M. Bardos, D. Boissonade, D. Cochonneau, D. Lefilliatre, A. Sauvé*
- o « Commerce de gros d'équipements industriels – Contexte, résultats, perspectives » - *D. Boissonade*
- o « La fabrication d'équipements automobiles – Contexte, résultats, perspectives » - *D. Lefilliatre*
- o « Délais de paiement et solde du crédit interentreprises Statistiques de 1994 à 2003 en nomenclature NAF » - *B. Bardes, M. Nivelais*
- o « Scores – Method, results and applications – 2004”” *M. Bardos, S. Foulcher, É. Bataille*

### Bulletin de la Banque de France

- o « La durée d'utilisation des équipements – Résultats de l'enquête 2003 », *D. Boissonade, Bulletin mensuel de la Banque de France*, n° 122, février 2004.
- o « Premier éclairage sur les PME de l'industrie française en 2003 à partir de l'échantillon Centrale de Bilans », *D. Boissonade, Bulletin mensuel de la Banque de France*, n° 127, juillet 2004.
- o « La situation des entreprises industrielles françaises – bilan 2003 » *B. Bardes, M. Bardos, D. Boissonade, D. Cochonneau, D. Lefilliatre, A. Sauvé, Bulletin mensuel de la Banque de France*, n° 129, septembre 2004.
- o « Délais de paiement et solde du crédit interentreprises de 1990 à 2003 », *Bulletin mensuel de la Banque de France*, n° 132, décembre 2004.

### Publié en 2005

- o « Latent variable approach to modelling dependance of credit risks : application to french firms and implications for regulatory capital » - *S. Foulcher, C. Gouriéroux, A. Tiomo*
- o « La rentabilité des entreprises : une approche à partir des données agrégées de la base BACH » *Eric Bataille*

### **Projets 2005**

- Equipementiers de l'automobile
- Commerce de détail non spécialisé
- Ensuite d'autres secteurs seront étudiés*
- Situation des entreprises industrielles – bilan 2004
- Risque et taille des entreprises
- Détention du capital par l'étranger
- Crédit inter entreprise et diffusion du risque

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008**

*Concernant l'étude du comportement des entreprises :*

Les statistiques sectorielles se poursuivront.

L'étude annuelle « La situation des entreprises industrielles – bilan 2005 », sera menée en 2006 et reconduite les années suivantes.

Les études sectorielles seront poursuivies.

Les études des groupes d'entreprises : importance économique, comportement, impact des normes IAS,...)

Liens financiers et détention du capital.

*Concernant le risque de crédit :*

Les statistiques sur la cotation Banque de France seront développées : taux de défaillance et taux de défaut à différents horizons par cote, matrices de transition.

Maintenance et développement de la méthode des scores.

Ces travaux donneront lieu également à des recherches sur les modèles de risque de crédit.



## SUIVI DES TRAVAUX PRÉVUS AU PROGRAMME À MOYEN TERME 2004-2008 (récapitulatif)

### 1. Pour mémoire, extrait du rapport n°86 du Cnis « Actes des travaux du Cnis sur les programmes à moyen terme 2004-2008 »

Les programmes statistiques concernant **les entreprises** sont marqués pour la période 2004-2008 par l'engagement de la refonte du dispositif de production des statistiques structurelles d'entreprises et par les préoccupations suivantes :

1. Elaboration de la nouvelle base de comptabilité nationale 2005 (ceux de la base 2000 sont largement engagés, mais seront également publiés durant la période considérée) ;
2. Adaptation au changement de nomenclature de 2007/2008 de l'ensemble des statistiques de l'appareil productif ;
3. Amélioration des outils de la conjoncture (notamment dans le cadre des demandes européennes) et extension de ceux-ci à de nouveaux domaines (hors enquêtes de conjoncture, des projets porteront sur les hôpitaux, les collectivités locales, les entreprises de la défense,...) ;
4. Raccourcissement des délais pour la fourniture d'indicateurs conjoncturels ;
5. Meilleure connaissance des TIC (technologies de l'information et de la communication), notamment dans le domaine du contenu et des usages, et non plus seulement des équipements ;
6. Meilleur suivi des groupes et des très petites entreprises ;
7. Mise en place du règlement européen sur les déchets ;
8. Développement des analyses en termes de marchés et suivi des marchés nouvellement ouverts (énergie, télécommunications,...), développement des outils de suivi des marchés de l'immobilier ;
9. Adaptation de la collecte aux nouvelles normes comptables internationales dites IAS/IFRS ;
10. Réflexion sur le suivi des actifs immatériels ;
11. Extension du champ des indices de prix de production à de nouveaux produits (services, commerces, produits agricoles, biens d'investissements, construction de bâtiments non résidentiels...) et aux échanges extérieurs ;
12. Allègement de la charge des entreprises.

A cela, s'ajoutent de très nombreux projets, dans la prolongation des efforts antérieurs, portant sur le domaine de l'innovation, de la R & D.<sup>4</sup> et des changements organisationnels.

---

<sup>4</sup> Recherche et développement.

**2. Tableau récapitulatif** - les opérations figurant dans le récapitulatif des opérations nouvelles au cours du moyen terme 2004-2008 (rapport du Cnis n° 86) apparaissent sur fond grisé.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête "changements organisationnels et informatisation" (COI-TIC)	Département DAT Insee - DARES - SESSI - SCEES - CEREQ - CEE	Fin 2005- début 2006	Renouvellement (partie COI)	Participation prévue aux phases de conception et d'exploitation, collecte centralisée par l'Insee pour la partie entreprise
Mise en œuvre du règlement statistique européen sur la société de l'information	Département SSE de l'Insee, SESSI, SCEES	Annuel	Règlement européen 808/2004 du 21/04/04	Volet TIC de l'enquête COI-TIC pour réponse sur 2005. Participation du Scees aux phases de préparation et d'exploitation
Application des règlements européens sur l'environnement	Département SSE de l'Insee - SESSI - SCEES	Dépenses engagées par les entreprises pour protéger l'environnement et production de déchets	Règlement européen 2150/2002 du 25/11/02.	Premier dispositif coordonné par l'Ifen s'appuyant sur les déclarations des déchets dangereux adressées aux Drire et sur une enquête Ademe sur les déchets industriels
Enquête sur les petites coopératives agricoles de transformation ou de commercialisation	SCEES	Pluriannuelle - date proposée 2006 (après 1996 et 2001)	Unités exclues du champ de l'EAE	Réalisation prévue en 2006
Enquête "matières premières utilisées pour l'alimentation animale"	SCEES	programmée pour 2004 puis 2007	Enquête triennale	Enquête réalisée en 2004. Un Agreste primeur a été publié en novembre 2004.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquêtes thématiques	SESSI - SCEES - SES	A déterminer.	Selon actualité et demandes européennes.	Participation : à l'enquête « moyens et modes de gestion de l'immatériel » en 2004-2005 CIS4 en 2005 (préparation et exploitation) COI-TIC en 2005-2006 (préparation et exploitation)
Enquête "Innovation"	SESSI-SCEES	CIS4 en 2005	Décision n°1608/2003/CE et règlement n°1450/2004 de la Commission	Participation aux phases de préparation et exploitation. Collecte centralisée par le SESSI sur l'ensemble du champ sectoriel
Enquête légère sur l'innovation	Département SSE de l'Insee-DEP-SESSI-SCEES	En 2007 sur 2006 puis 2011 sur 2010.	Décision n°1608/2003/CE et règlement n°1450/2004 de la Commission	Modalités de mise en œuvre à étudier au sein du SSE
Elargissement de l'EPEI aux TPE du commerce et des services	Département SSE de l'Insee - SDACAS		Cette opération sera conduite dans le cadre d'un strict recours à la source administrative	En cours
Application des règlements européens sur l'environnement	Département SSE de l'Insee - SESSI - SCEES	Dépenses engagées par les entreprises pour protéger l'environnement et production de déchets	Règlement européen 2150/2002 du 25/11/02.	En cours
Réponses aux demandes européennes : - Harmonisation des questionnaires de 4 enquêtes - Enquête quinquennale sur les perspectives de croissance et de création d'emplois dans l'Union européenne - Résultats précoces transmis chaque mois à la CE	Division des enquêtes de conjoncture.		Extensions sectorielles d'enquêtes (enquête Services...), évolutions de questionnaires, mise à disposition précoce de résultats d'enquêtes, réalisation d'enquêtes spécifiques, etc. (selon demandes de la Commission européenne - CE).	Fait (janvier 2004).  En cours de finition.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Réponses aux demandes européennes	Division des enquêtes de conjoncture.		Extensions sectorielles d'enquêtes (enquête « Services »), évolutions de questionnaires, mise à disposition précoce de résultats d'enquêtes, réalisation d'enquêtes spécifiques, selon demandes de la Commission européenne.	Harmonisation des questionnaires de quatre enquêtes : Fait en janvier 2004. Enquête quinquennale sur les perspectives de croissance et de création d'emplois dans l'Union européenne : Fait en 2004. Résultats précoces transmis chaque mois à la CE.
Collecte et retour d'informations par Internet des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises	Division des enquêtes de conjoncture.	Ouverture du site à l'enquête Commerce de gros	Après l'achèvement du site pour l'enquête Commerce de gros, extension progressive aux autres enquêtes de la division.	Fait (début 2004).
Démarche qualité	Division des enquêtes de conjoncture.	Démarche en continu.	Renforcement du suivi en continu des échantillons ; enrichissement et suivi systématique d'indicateurs de qualité.	En cours
Participation au diagnostic conjoncturel : analyse économique des séries, prévisions à court terme sur leur base.	Division des enquêtes de conjoncture.	Démarche en continu.	Analyses conjoncturelles, comparaison avec des données extérieures, réalisation de prévisions dans le cadre de la préparation des <i>Points et Notes de conjoncture...</i>	En cours
Communication méthodologique sur les enquêtes et leurs utilisations	Division des enquêtes de conjoncture.	Démarche en continu.	Rédaction de volumes (Insee méthodes, en français et en anglais) décrivant les enquêtes et leur utilisation en analyse conjoncturelle ; dossiers de <i>Notes de conjoncture</i> , articles, ...	Insee Méthodes « Commerce de détail » « Commerce de gros » et « Bâtiment » : parution prévue en 2005.
Evolutions et réécriture de l'application Conjoncture	Division des enquêtes de conjoncture.	Evolutions : en continu.	Préparation des évolutions de l'application informatique Conjoncture (évolutions ponctuelles, adaptation à l'ouverture d'une collecte par Internet, intégration des évolutions de nomenclatures nationales et internationales, aménagement de l'application Paradox)	

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Publication de la base 2000 des indices relevant du règlement STS	Division ICA de l'Insee	Opération nouvelle à caractère permanent. Année de lancement en 2004.	Réduction à 40 jours des délais de transmission de l'IPI à Eurostat en 2005	Achevé en février 2004
Publication d'indices de chiffre d'affaires en valeur en France et dans les pays tiers	Division ICA de l'Insee	Opération permanente. Année de lancement en 2003.	Rétropolation des séries jusqu'en 1995	Achevé en février 2004
Etablissement d'indices de chiffre d'affaires en valeur à l'export dans la zone € et dans le reste du monde	Division ICA de l'Insee	Opération permanente. Premier calcul en 2005. Diffusion publique		En cours
Publication d'indices d'entrées de commandes en valeur en France et à l'export	Division ICA de l'Insee	Opération permanente (mensuelle). Première publication CVS en 2004	Rétropolation des séries jusqu'en 1998	Achevé en février 2004
Etablissement d'indices d'entrées de commandes dans la zone € et dans le reste du monde	Division ICA de l'Insee	Opération permanente (mensuelle). Premier calcul en 2006		En cours
Production et diffusion d'indices de Valeur ajoutée et d'EBE	Division ICA de l'Insee	Opération nouvelle à caractère permanent. Année de lancement en 2004. Première publication fin 2005.		En cours
Indice de prix à l'importation (zone euro et hors zone euro)	Division Prix de vente industriels de l'Insee	Opération nouvelle à caractère permanent. Année de lancement en 2004.	Première diffusion prévue en février 2006	En cours
Partage des prix de production selon les marchés extérieurs (zone euro et hors zone euro)	Division Prix de vente industriels de l'Insee	Opération nouvelle à caractère permanent. Année de lancement en 2004.	Extension sur la durée du programme moyen-terme. Taux de couverture prévisible de 2/3 en fin de programme moyen terme.	Collecte engagée pour toutes les rénovations engagées en janvier 2004.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Extension de la couverture des indices de prix à la production pour les marchés extérieurs (avec la distinction zone/hors zone euro)	Division Prix de vente industriels de l'Insee	Opération permanente.	Extension sur la durée du programme moyen-terme. Couverture totale probable en fin de programme moyen terme	En cours
Elaboration d'indicateurs d'efficacité énergétiques	Observatoire de l'Energie		Demande européenne. Une directive est en préparation pour des indicateurs encore plus complexes	Achevé et mis en place depuis 2000
Suivi des énergies renouvelables	Observatoire de l'Energie		Directive européenne 2001/77 du 27/09/01.	Achevé et mis en place fin 2004
Suivi des marchés ouverts de l'énergie	Observatoire de l'Energie		Demande européenne.	Achevé et mis en place depuis 2001
Suivi de la cogénération	Observatoire de l'Energie		Directive européenne 2004/8 du 11/02/04	En cours
Projet de suivi des prix de l'électricité et du gaz	Observatoire de l'Energie		Directive européenne en projet, en vue d'établir des statistiques par catégorie fine de clientèle	Test en cours
Constitution de la base de donnée SANDIE	Observatoire économique de la Défense	Statistiques Annuelles sur la Défense, son Industrie et ses Entreprises.	Mise à jour permanente	En cours
Enquête sur les petites coopératives agricoles de transformation ou de commercialisation	SCEES	Pluriannuelle - date proposée 2006 (après 1996 et 2001)	Unités exclues du champ de l'EAE	Préparation en 2005
Enquête "Matières premières utilisées pour l'alimentation animale"	SCEES	Programmée pour 2004 puis 2007	Enquête triennale	Enquête lancée en janvier 2004
Elargissement de l'enquête R&D aux services	DEP			Prévu comme opérationnel en 2006 ou 2007.
Constitution d'un répertoire des laboratoires de recherche publique	DEP - Département SSE de l'Insee	Etude du projet en 2004.		Le problème des moyens semble actuellement bloquant.
Système d'information sur la recherche universitaire	DEP et direction de la recherche			En cours : définition d'un cadre de référence pour la recherche universitaire, reprise de l'enquête « ressources globales R&D » des universités

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête annuelle d'entreprise (EAE) Premiers résultats : juillet n+1 Résultats définitifs : décembre n+1	Sessi		Permanent	
Enquêtes de branches, mensuelles, trimestrielles, annuelles (IPI, Icom, Procom)	Sessi		Permanent	
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI)	Sessi		Permanent	
Enquête annuelle sur les dépenses pour protéger l'environnement (Antipol)	Sessi		Permanent, tous les trois ans investigation sur les dépenses courantes	
Enquêtes thématiques	Sessi		A priori à un rythme annuel, en coordination avec les autres services enquêteurs et dans un cadre européen ; les thèmes sont choisis en fonction de l'actualité. 2004-2005 : Moyens et modes de gestion de l'immatériel 2005-2006 : CIS4 (Community Innovation Survey)	
Enquête "Innovation"	Sessi-Scees	CIS4 en 2005 puis réflexion sur une nouvelle forme de collecte, EAE par exemple.	Selon demandes européennes tous les 4 ans.	En cours
Enquête légère sur l'innovation	Département SSE de l'Insee-DEP-Sessi-Scees	En 2007 sur 2006 ou 2011 sur 2010 selon les secteurs probablement.	Complément aux demandes européennes.	En cours de réflexion
Travaux sur le devenir de l'EAE : - échantillonnage dans l'EAE - stratégie « petites entreprises » - données administratives en substitution aux données statistiques	Sessi		En continu, premiers rapports disponibles en 2004	

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Elaboration d'une stratégie permettant une plus grande complémentarité EAE/enquêtes de branches (ventilation du chiffre d'affaires)	Sessi		En continu, premiers rapports disponibles en 2004	
Travaux en lien avec les groupes d'entreprises : - ventilation des statistiques d'entreprises selon la variable groupe - observation de quelques variables directement au niveau groupe - profilages de quelques groupes pour redéfinir des unités entreprises - mise à disposition de statistiques nouvelles et régulières sur la mondialisation de l'économie - travaux préparatoires à la constitution d'un répertoire de groupes	Sessi		En continu, en étroite collaboration avec l'Insee, premières données disponibles en 2004-2005  Enquête immatériel en 2004-2005	
Suivi de la démarche qualité pour les enquêtes de production	Sessi		En continu, rapports annuels et comptes rendus réguliers au comité du label du Cnis ; en 2004, seul un rapport sera établi (non présenté au comité du label) en 2005, présentation du rapport annuel au comité du label	
Refonte du répertoire Ful (projet Ful4)	Sessi		Première mise en production au début 2005	
Refonte des logiciels de traitement et de diffusion des enquêtes de production (projets EB4, Visas-EB, Adopa et StatEB)	Sessi		Premières mises en production au début 2005	
Mise en fonction d'un serveur de nomenclatures (projet nomenclatures)	Sessi		Premières fonctionnalités disponibles en 2006	
Régionalisation des EAE	Sessi		En continu, rapport d'étape publié en 2003 et 2004	
Révision des nomenclatures (échéance 2007)	Sessi		En continu ; élaboration des propositions sur le champ industrie en juin 2004.	



<b>Opérations</b>	<b>Unité</b>	<b>Prévision</b>	<b>Observations</b>	<b>Suivi</b>
Démographie des entreprises	Insee, Unité Répertoire et Démographie des Entreprises et des Établissements		Suivi quantitatif ; suivi qualitatif des nouvelles entreprises et de leurs créateurs (programme Sine)	En cours
Constitution de la base de donnée SANDIE	OED	Statistiques Annuelles sur la Défense, son Industrie et ses Entreprises.	Mise à jour permanente	En cours

## **Fiches descriptives d'enquêtes pour examen en avis d'opportunité**

	Page
• Enquête innovation ( <i>Community innovation survey CIS4</i> ).....	83
• Enquête Changements organisationnels et informatisation - technologies de l'information et de la communication <i>COI-TIC</i> .....	85
• Enquête sur les coopératives agricoles et forestières 2005.....	87
• Enquête préliminaire au rebasement 2005 de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa).....	89

**Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité**  
**Enquête innovation (*Community innovation survey CIS4*)**

**1. Services producteurs**

INSEE, SESSI, SES, SCEES, DEP  
 Maîtrise d'œuvre assurée par le SESSI.

**2. Intitulé de l'enquête**

Enquête communautaire sur l'innovation – CIS4

**3. Objectifs généraux de l'enquête**

L'enquête sur l'innovation vise à fournir des informations quantitatives sur la fréquence de l'innovation dans les entreprises (fréquence en nombre d'entreprises et parts de chiffres d'affaires résultant de l'innovation) et sur des aspects particuliers du processus d'innovation (part des dépenses d'innovation, sources d'information et formes de collaboration, facteurs freinant l'innovation, degré de réalisation des objectifs liés à l'innovation).

Il s'agit de la quatrième occurrence de cette enquête (enquêtes précédentes réalisées en 1993, 1997, et 2001) conduite de façon harmonisée au niveau européen (enquêtes CIS : « Community Innovation Survey »). Les réalisations précédentes de l'enquête ont donné lieu à un grand nombre de publications (études et résultats) tant en France que dans les autres pays européens ou au niveau de l'UE (Eurostat). Un certain nombre d'indicateurs tirés des enquêtes CIS font partie des tableaux de bord européens de suivi de l'innovation (« *Trend chart innovation scoreboard* », benchmarking des pays de l'UE).

**4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats**

Comme indiqué précédemment l'enquête est coordonnée dans le cadre européen en application du règlement européen (n°1450/2004) relatif aux statistiques d'innovation (décision du Parlement et du Conseil concernant la production et le développement des statistiques communautaires sur l'innovation).

De façon plus large l'initiative européenne en matière de statistiques sur l'innovation traduit la poursuite des objectifs fixés au sommet de Lisbonne (1997) visant à encourager le développement de l'innovation et renforçant en conséquence les objectifs de suivi des politiques d'innovation.

Dans le cadre français de nombreux travaux ont été réalisés et font ou on fait l'objet de publication (cf. séminaire INSEE sur l'innovation – décembre 2002). Les données de l'enquête servent régulièrement au chiffrage de mesures publiques (« plan innovation » 2002, dispositif JEI – « jeunes entreprises innovantes » -, travaux dans le cadre de Futuris).

**5. Principaux thèmes abordés**

Fréquence de l'innovation par nature d'innovation (produits, procédés : nombre d'entreprises ayant réalisé de telles innovations au cours de la période 2002-2004.

Degré de l'innovation : part en chiffre d'affaires (2004) des innovations de produits introduites entre 2002 et 2004, suivant le degré de nouveauté : produits nouveaux pour le marché ou produits nouveaux pour l'entreprise.

Dépenses liées aux activités d'innovation concernant les innovations de produits et de procédés suivant une nomenclature simple : dépense de R&D (internes/externes), dépenses d'équipement liées au développement des innovations (hors R&D), autres dépenses liées au développement des innovations.

Autres aspects du processus d'innovation (produits et procédés - questions qualitatives uniquement) : -existence de financements publics, sources d'information et formes de coopération pour le développement des innovations, degré de réalisation des objectifs de l'innovation, facteurs freinant l'innovation, recours à la propriété industrielle pour les innovations réalisées.

- Innovations d'organisation et de marketing : en l'attente de la révision du manuel d'Oslo, ces questions seront abordées de manière succincte en fin de questionnaire
- Pour répondre à une recommandation du CNIS de 2004, le thème de la gestion des connaissances sera aussi abordé dans cette enquête.

**6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources**

Les informations relatives aux caractéristiques structurelles de l'entreprise (chiffre d'affaires, effectifs) sont complétées par appariement avec les sources structurelles (EAE).

Les données de dépenses de R&D sont recueillies dans le cadre de l'enquête afin de s'assurer de la bonne adéquation entre données sur l'innovation et données sur la R&D.

La coordination avec l'échantillon de l'enquête TIC-COI est conçue de manière à s'assurer d'un bon complément, informations complémentaires et non redondantes recueillies dans les deux enquêtes pour les grandes entreprises, tout en allégeant la charge pour les petites entreprises (coordination négative des échantillons).

**7. Unités enquêtées, champ de l'enquête**

L'unité de collecte sera l'entreprise.

Le champ couvrira les entreprises de plus de dix salariés de l'industrie, des IAA, des transports, de la construction, du commerce, des services ainsi, que des banques et des assurances.

L'échantillon comprendrait environ 25 000 unités. Il sera conçu pour permettre en particulier de répondre aux demandes du règlement européen correspondant en terme de précision des réponses aux différents niveaux prévus.

**8. Période et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte**

Enquête ponctuelle dont la collecte devrait démarrer en septembre 2005 et s'achever début 2006. La maîtrise d'œuvre est assurée par le SESSI.

**9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

Il est prévu un questionnaire postal de six pages maximum, avec essentiellement des questions qualitatives. La durée de remplissage du questionnaire doit être vérifiée lors des tests ; elle ne devrait pas dépasser trente minutes.

L'enquête précédente (CIS3), dont le questionnaire était comparable, a eu un taux de réponse tout à fait satisfaisant.

**10. Comité de concertation**

Un comité de concertation regroupant des représentants d'entreprise, des organismes professionnels, des universitaires et des représentants des ministères concernés a été mis en place et a tenu ses deux premières réunions en mars 2005.

**11. Extensions régionales prévues ? Si oui citer les régions :**

Non

**12. Diffusion des résultats**

Un retour d'information à l'unité enquêtée est prévu.

Les éléments rassemblés permettront de répondre au règlement européen.

Il est envisagé des publications d'ensemble puis sectorielles.

Le choix de s'aligner sur le questionnaire et les recommandations méthodologiques communautaires permettra plus aisément que par le passé de comparer les données nationales à celles des autres pays européens.

## Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

### Enquête Changements organisationnels et informatisation - Technologies de l'information et de la communication (COI-TIC)

#### 1. Services producteurs

INSEE, SESSI, SES, SCEES

Maîtrise d'œuvre assurée par le CEE et l'INSEE pour la partie entreprise.

#### 2. Intitulé de l'enquête

Changements organisationnels et informatisation - technologies de l'information et de la communication (COI-TIC).

#### 3. Objectifs généraux de l'enquête

Le couplage des deux enquêtes COI et TIC vise à mieux connaître l'informatisation et la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises et leurs conséquences en termes de changements organisationnels.

Le dispositif d'enquêtes COI préparé par le Centre d'Etudes de l'Emploi (CEE) a déjà été présenté à l'inter formation « Statistiques d'Entreprises » et a reçu un avis d'opportunité favorable avec la demande de fusionner l'enquête avec l'enquête européenne sur les TIC. C'est cette dernière enquête qui est ici présentée pour demande d'avis d'opportunité.

#### 4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

L'importance des TIC comme vecteur de productivité a entraîné de nombreuses demandes de statistiques, notamment au niveau européen. La partie TIC de l'enquête correspond ainsi à la première application d'un règlement cadre européen du 21 avril 2004 sur les entreprises et la société de l'information.

Plus largement cette enquête répond aux besoins d'information sur les TIC repris dans le programme à moyen terme du CNIS et analysé notamment dans le rapport du groupe de travail du CNIS sur l'observation statistique du développement des TIC et de leur impact sur l'économie (Rapport Lombard de février 2001).

#### 5. Principaux thèmes abordés

Développement des nouvelles technologies et intensité de leur utilisation au sein de l'entreprise ; types d'utilisation des TIC (commerce électronique, partage et échange d'information, plus généralement relations avec le monde externe à l'entreprise) ; impact des TIC sur l'organisation de l'entreprise,...

#### 6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

Cette enquête se situe dans la lignée d'enquêtes thématiques précédentes sur les TIC (1999 et 2002) et devrait être reconduite annuellement pour répondre au règlement européen.

Le recoupement avec les problématiques de l'enquête ponctuelle COI justifie un couplage des interrogations sur 2005.

#### 7. Unités enquêtées, champ de l'enquête

L'unité de collecte sera l'entreprise.

Le champ couvrira les entreprises de plus de dix salariés de l'industrie, des IAA, de la construction, des transports, du commerce, des services ainsi, que des banques et des assurances.

L'échantillon comprendrait environ 17 000 unités.

Dans la mesure du possible, il sera corrélé négativement avec l'échantillon de l'enquête CIS4 sur l'innovation, dont la collecte aura lieu à l'automne 2005.

#### 8. Période et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte

Enquête ponctuelle dont la collecte devrait démarrer au dernier trimestre 2005 et s'achever début 2006.

La maîtrise d'œuvre est assurée par l'INSEE.

**9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

Il est prévu un questionnaire postal de six pages avec essentiellement des questions qualitatives. A priori, on vise un questionnaire rempli en moins d'une heure. Ce point doit être vérifié lors des tests.

**10. Comité de concertation**

Un comité de pilotage pour le volet entreprises du dispositif COI-TIC s'est réuni une fois par mois d'octobre 2004 à mars 2005 pour mettre au point un projet de questionnaire, lequel sera testé au printemps 2005. Ce groupe d'une trentaine de personnes associe des représentants d'entreprise, des organismes professionnels, des universitaires et des représentants des ministères concernés.

**11. Extensions régionales prévues ? Si oui citer les régions :**

Non

**12. Diffusion des résultats**

Un retour d'information à l'unité enquêtée est prévu.

Les éléments rassemblés permettront de répondre au règlement européen.

Il est envisagé des publications d'ensemble puis sectorielles.

Les services concernés lanceront aussi un programme d'études à l'image de ce qui été fait à partir de l'enquête COI de 1997, mais plus large car pratiquement tous les secteurs sont désormais couverts et notamment les secteurs tertiaires.

**Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité**  
**Enquête sur les coopératives agricoles et forestières 2005**

**1. Service producteur**

Service central des enquêtes et études statistiques (Scees) du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité.

**2. Intitulé de l'enquête**

Enquête sur les petites coopératives agricoles et forestières 2005.

**3. Objectifs généraux de l'enquête**

L'enquête, de périodicité quinquennale, a pour objectif d'estimer le poids économique des petites coopératives agricoles de transformation et de commercialisation exclues du champ de l'enquête annuelle d'entreprise du Scees permettant ainsi de disposer périodiquement d'une vue d'ensemble de la coopération agricole à des niveaux d'activité détaillés et à des échelons géographiques fins.

La précédente investigation de ce type a été menée en 2001 sur l'année 2000.

**4. Origine de la demande**

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité (Direction des politiques économique et internationale), Scees, Coop de France, organisation professionnelle en charge du suivi de la coopération agricole, Mutualité sociale agricole, Institut national de la recherche agronomique (Inra).

**5. Principaux thèmes abordés**

Activités économiques exercées, principaux résultats économiques 2005, intégration dans des unions de coopératives.

**6. Place dans le dispositif statistique**

Il n'existe pas de données économiques fiables sur cette population de petites coopératives. Les petites coopératives de transformation ne font pas l'objet de résultats significatifs dans l'enquête sur les petites entreprises industrielles de l'Insee qui ne prend pas en compte le critère juridique dans son plan de sondage. Il en est de même pour les petites coopératives de commercialisation vis à vis de l'enquête annuelle d'entreprise sur le commerce de gros réalisée par l'Insee. Ces petites unités sont par ailleurs très mal couvertes par les sources fiscales.

**7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

L'enquête est exhaustive auprès des entreprises coopératives agricoles (coopératives, Sica, unions de coopératives) de moins de 10 salariés ayant une activité principale :

- de transformation agroalimentaire (division 15 de la NAF hors 15.1F et 15.8B à D) ou d'exploitation forestière ou de scierie (NAF 02.0B, 20.1A), et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 5 millions d'euros.
- de commercialisation en gros de produits agricoles et alimentaires ou d'approvisionnement des exploitations agricoles (NAF 51.2, 51.3, 51.5L) réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 38 millions d'euros.

Au total environ 2 500 unités sont concernées

**8. Période de collecte et service faisant la collecte**

L'enquête sera réalisée par voie postale par le Scees au second semestre 2006.

**9. Impact sur les unités enquêtées**

Le questionnaire sera limité aux éléments nécessaires au calcul de l'activité principale, et à quelques données sur l'emploi ou issues de la comptabilité.

Le questionnaire sera réduit à un recto-verso et son remplissage ne devrait donc pas excéder une heure.

**10. Comité de concertation**

Des représentants des services concernés du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de l'alimentation et de la ruralité, de l'Inra et de ceux de la coopération agricole seront consultés afin de réviser le questionnaire de la précédente enquête.

**11. Diffusion des résultats**

Les résultats seront diffusés dans Agreste Primeur sous la forme d'un 4 pages et les principaux résultats statistiques retournés aux répondants de l'enquête au premier semestre 2007.



## Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

### Enquête préliminaire au rebasement 2005 de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa)

#### 1. Service producteur

Service central des enquêtes et études statistiques (Scees) du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité.

#### 2. Intitulé de l'enquête

Enquête préliminaire au rebasement 2005 de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (Ipampa).

#### 3. Objectifs généraux de l'enquête

L'enquête préliminaire a pour objet de préparer le rebasement 2005 de l'Ipampa. Cet indice, élaboré par l'Insee à destination d'Eurostat dans le cadre d'un gentleman's agreement, est essentiellement alimenté par l'enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles (enquête dite « IPCI ») pour son volet biens et services courants. Cette enquête préliminaire doit ainsi permettre de réviser l'échantillon et les séries actuellement suivies dans le cadre de l'IPCI et actualiser les pondérations élémentaires nécessaires au calcul de l'Ipampa. La précédente opération de ce type remonte à 1996, le rebasement 2000 de l'Ipampa ayant été un rebasement léger réalisé sur la base de sources externes.

#### 4. Origine de la demande

La demande émane d'Eurostat, du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité (Scees) et des professionnels, l'IPCI permettant la transmission à Eurostat d'indices de prix, via l'Ipampa, demandés dans le cadre d'un gentleman's agreement. Ce gentleman's agreement pourrait évoluer prochainement en règlement communautaire portant sur les indices de prix agricoles.

#### 5. Principaux thèmes abordés

Cette enquête collecte des informations quantitatives sur les ventes aux exploitants agricoles d'un nombre limité de produits concernant l'alimentation animale, les engrais, les produits phytosanitaires, les semences, le petit outillage et les produits et services vétérinaires.

#### 6. Place dans le dispositif statistique

Cette enquête doit être mise en œuvre par les services déconcentrés de statistique agricole du Scees auprès des fournisseurs des exploitations agricoles.

#### 7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées

L'enquête préliminaire doit être réalisée auprès d'un échantillon d'environ 300 entreprises d'agrofourniture aux exploitations agricoles complété par une vingtaine de cabinets vétérinaires et groupements de producteurs. Les entreprises enquêtées relèvent majoritairement du commerce de gros de céréales et d'aliments du bétail, d'engrais ou de produits phytosanitaires. Certains fabricants ayant une activité de commercialisation sont également interrogés. Les entreprises enquêtées relèvent des branches 51.2A, 51.5L, 15.7A, 85.2Z.

#### 8. Période de collecte et service faisant la collecte

L'enquête, menée par entretien, doit être réalisée en deux étapes. La première phase permettant de collecter les informations relatives aux ventes des entreprises doit se dérouler au premier semestre 2006. La seconde, menée dès l'exploitation de la première phase réalisée, doit permettre de valider le renouvellement de l'échantillon IPCI en sélectionnant les séries élémentaires effectivement suivies.

#### 9. Impact sur les unités enquêtées

Le temps moyen de remplissage d'un questionnaire, variable selon la taille de l'unité interrogée, peut dépasser deux heures quand plusieurs domaines sont concernés, chaque volet alimentation animale, produits phytosanitaires, engrais... donnant lieu en règle générale à l'interrogation d'un interlocuteur spécifique au sein de l'entreprise enquêtée.

**10. Comité de concertation**

Un comité de concertation composé de représentants des services concernés du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de l'alimentation et de la ruralité, de l'Insee et des professionnels concernés sera constitué afin de réviser le questionnaire de la précédente enquête.

**11. Diffusion des résultats**

Destinés à alimenter l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole, les résultats issus de l'enquête IPCI continueront d'être utilisés pour élaborer les différentes publications sur l'IPAMPA produites par l'Insee et par le Scees ainsi qu'à être retournés aux entreprises enquêtées par l'intermédiaire, en règle générale, de la diffusion des publications des services déconcentrés de statistique agricole.